

Que se passe-t-il à l'usine d'incinération de Cottendart ?

Notre enquête en page 3

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Washington indifférent à la baisse du dollar

De Michel Camus, de l'Agence France-Presse : La chute persistante du dollar sur les marchés de change continue de laisser l'Amérique sans réactions apparentes, et rien ne laisse prévoir dans l'immédiat une initiative de Washington pour soutenir la monnaie américaine, relèvent les observateurs.

M. Volcker, responsable des affaires monétaires à la trésorerie, est rentré d'Europe où il avait assisté à la réunion de l'OCDE, sans rien ajouter au bref commentaire qu'il avait fait mercredi à Paris : « Le dollar montrera sa valeur réelle dans un certain laps de temps ». On peut donc penser que la trésorerie continue de faire confiance au marché pour que la devise américaine retrouve un cours plus en rapport avec la situation relativement satisfaisante de l'économie des Etats-Unis.

autres monnaies, gêne maintenant autant les Etats-Unis que leurs partenaires.

Cette dépréciation contrecarre, en effet, les efforts de l'administration Nixon pour juguler l'inflation, puisqu'elle augmente le prix des produits

importés et accroît considérablement la demande étrangère de produits américains aux dépens du marché intérieur. Ce qui a conduit Washington à freiner ces derniers jours les exportations de ferraille et d'une quarantaine de produits

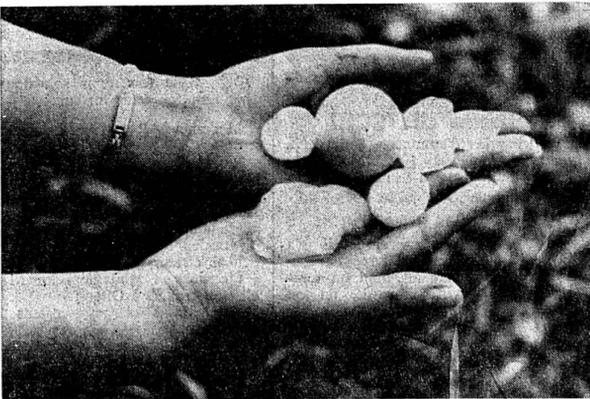
agricoles, malgré les protestations des meilleurs clients des Etats-Unis, et notamment du Japon.

Dans ces conditions l'absence de réaction des autorités américaines paraît plutôt constituer une position d'attente, estiment les observateurs. La trésorerie ne se résoudra qu'en dernière extrémité à reprendre en coopération avec les autres banques centrales les interventions de soutien du dollar, car celles-ci, pour être crédibles, coûteront très cher à Washington.

(Suite en dernière page)

Il y a quelques mois, on aurait pu interpréter le silence des autorités américaines comme un acquiescement tacite à la baisse du dollar, qui théoriquement renforce l'avantage commercial déjà acquis par les Etats-Unis, avec les deux précédentes dévaluations officielles et les réévaluations du mark et du yen.

Mais, Washington ne paraît plus aussi convaincu que dans le passé des vertus du flottement des monnaies. La forte dépréciation du dollar qui en résulte, 12% en moyenne par rapport aux



Ce ne sont pas des œufs

De violents orages ont mis à mal la région de Turin. Et ce sont des grêlons de la grosseur d'un œuf qui sont tombés près de la capitale du Piémont, occasionnant plus de 10 millions de lires de dégâts. Pendant ce temps, des incendies ravagent les forêts de pins de la Côte-d'Azur française et des pluies torrentielles ont fait vingt-deux morts au Mexique et trente-cinq au Pakistan.

(Avipress - J.-P. Baillood)

LES IDÉES ET LES FAITS

Quinze ans après

Il y a eu exactement quinze ans, à la fin de la semaine dernière, que le peuple suisse acceptait, par 515.000 voix contre 91.300, l'actuel article 36 bis de la constitution donnant pouvoir et mandat à la Confédération d'assurer par voie législative l'établissement et l'utilisation d'un réseau de routes nationales.

Ce n'était pas le grand enthousiasme, puisque la participation avait à peine dépassé 41%, mais la décision du souverain était nette, les citoyens s'étant prononcés favorablement à plus de cinq contre un et tous les cantons ayant dit oui, à l'exception de Schwytz qui avait donné une majorité négative de 130 voix.

On vit dans ce vote le signe d'un esprit national ouvert aux exigences des temps présents. Le trafic automobile n'était-il pas de plus en plus l'un des grands pourvoyeurs de la clientèle touristique? Le souci d'un développement équilibré de notre économie commandait donc une politique « moderne » pour la construction des routes, des mesures de coordination et de rationalisation relevant de la haute autorité fédérale.

Certes, on le savait, il en coûterait quelque chose. Mais à l'époque déjà, industrie et commerce étaient fort prospères — on était à la veille d'inventer le terme de « surchauffe économique » — et puis, la somme de quelque six milliards à laquelle, avec un optimisme touchant à la naïveté, on évaluait alors le coût total des routes nationales, ne devrait pas mener la Confédération aux bords de la faillite.

Et pourtant, quinze ans plus tard, la situation ne répond guère aux espoirs qu'expriment les chiffres du scrutin de 1958. Ne parlons pas des dépenses. Elles ont passé du simple au triple et, par la vertu du renchérissement des prix de l'inflation galopante, elles ne cesseront d'augmenter. C'est au point que le Conseil fédéral a dû « étaler » le programme de construction pour ces prochaines années afin de permettre au grand argentier de souffler un peu.

Mais il y a autre chose. On constate qu'une route nationale ne contribue pas toujours à l'agrément du paysage, bien au contraire. Elle appelle tout naturellement une circulation qui incommoder un nombre toujours plus considérable de personnes qui avaient cru pouvoir trouver un peu de tranquillité à l'écart des agglomérations. En un mot, le réseau des artères de grande communication conduit à dégrader l'environnement.

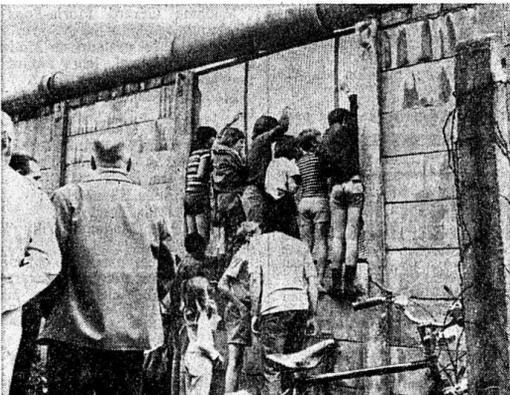
C'est du moins ce qu'affirme notre confrère Franz Weber, un homme qui met toute son ardeur à sauver ce qui peut encore l'être dans une nature de plus en plus vouée au béton, aux émanations nauséabondes, aux matières polluantes et au bruit. Il va lancer une initiative qui ferait du peuple l'arbitre entre les intérêts divers que peut mettre en jeu tout nouveau projet d'autoroute.

Il est encore trop tôt pour discuter pareille idée. La cueillette des signatures indiquera qu'elle est l'ampleur du besoin auquel elle prétend répondre. Mais il est déjà bien révélateur qu'elle ait pu être lancée quinze ans seulement après un vote aussi massif sur le principe même d'une politique routière dont on doit bien admettre aujourd'hui qu'elle a aussi quelques inconvénients.

Georges PERRIN

QUAND LES DEUX ALLEMAGNES SE FONT LA GRIMACE: VIF INCIDENT AU MUR DE BERLIN

BERLIN (AP). — Plusieurs centaines de Berlinoises de l'Ouest du secteur français, pris de colère à la suite de coups de feu tirés par les vopos du secteur oriental, se sont attaqués au mur de Berlin, dans la nuit de samedi à dimanche, et l'ont endommagé. La police de Berlin-Ouest, et un peu plus tard les gendarmes français, sont arrivés sur les lieux pour disperser la foule. A la suite de cet incident — l'un des plus graves du genre, au cours des dernières années — l'Organisation des jeunes chrétiens démocrates de Brunswick (à 300 km de Berlin) a publié une déclaration demandant à Bonn de porter la question des violences au mur de Berlin devant les Nations Unies, si les Allemands de l'Est n'y mettent pas fin.



Un trou dans le mur, et les petits Berlinoises de l'Ouest regardent du côté de l'autre monde.

(Téléphoto AP)

Le gouvernement du chancelier Brandt « ne doit pas se contenter des timides protestations du passé », dit la déclaration.

Selon la police de Berlin-Ouest, l'incident s'est déroulé de la manière suivante: les « VOPOS » communistes ont apparemment déjoué une tentative de fuite à l'Ouest de trois Allemands de l'Est. Ils ont ouvert le feu à l'arme automatique, lâchant trois ou quatre rafales soutenues. Puis ils ont éteint les projecteurs afin qu'on ne puisse plus observer du côté occidental.

Environ 300 personnes habitant un ensemble d'appartements voisins dans le secteur français se sont rassemblées sur les lieux en criant aux gardes communistes: « assassins », un grillage a été arraché, laissant apparaître un trou d'environ deux mètres dans le mur. La police occidentale arriva sur les lieux et plaça ses véhicules entre la foule et le mur. « Autrement, ils l'auraient abattu », a dit un témoin. Un garde Est-Allemand s'est posté à la hauteur de la brèche brandissant ostensiblement sa mitrailleuse en position de tir.

L'actualité régionale : pages 2, 3 et 6

L'actualité suisse : page 7

Les sports : pages 9 et 11

Le carnet du jour - Les programmes radio - TV : page 13

Dernière heure : page 15

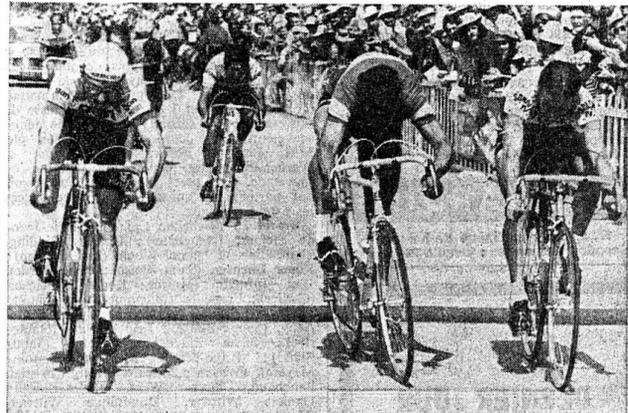
ATTENTION !

Durant la période des vacances, la matière de nos pages régionales sera répartie différemment :

Pages 2 et 3 : affaires cantonales, districts du Bas + Val-de-Ruz.

Page 6 : Val-de-Travers + districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle.

Page 7 : les informations relatives à Bienne, au Jura et à Fribourg se trouvent en page nationale.



Tour de France: Ocana en jaune

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que le pronostic se confirme: à l'issue de la première demi-étape des Alpes, Ocana a frappé un grand coup, terminant seul à Gaillard. Martinez, Torres, Thevenet et Van Impe (de gauche à droite) se sont battus... pour la deuxième place!

L'affaire de l'abbé Monnin fait tache d'huile dans la paroisse de Delémont!

De notre correspondant: L'affaire de l'abbé Monnin, de Delémont, « démissionné » par l'évêque pour avoir cherché à quitter la cure et à prendre un appartement en ville — en fait le problème est plus compliqué que cela (voir la FAN du 7 juillet) — a connu un nouvel épisode. Un groupe de partisans de l'abbé Monnin a entrepris, samedi soir, une grève de la faim pour s'associer aux souffrances de leur « ancien » curé. Ils ont dressé une tente sur le parvis de l'église Saint-Marcel et y ont passé la nuit. Dimanche matin, à la sortie des offices dominicaux, ils ont distribué aux paroissiens qui sortaient de l'église un tract dans lequel ils expliquent le sens de leur manifestation.

« Après la manifestation de solidarité à l'égard de l'abbé Monnin, disent-ils, notre groupe a senti le besoin de prolonger cette action. Par notre geste, nous pensons payer de notre personne pour: — rejoindre tous ceux qui souffrent d'injustices; — interpeller tous ceux qui se disent « chrétiens » et restent indifférents; — protester contre des décisions qui ne tiennent pas compte de l'ensemble du peuple; — soutenir tous ceux qui, prêtres ou laïcs, chrétiens ou non-chrétiens, s'engagent et luttent pour une reconnaissance de la dignité de tous les hommes; — pour aller plus loin que des paroles, en agissant; — pour témoigner de notre vision de l'Eglise, une Eglise qui se construit par les actes que posent les chrétiens là où

ils se trouvent; — pour que les synodes suisses ne soient pas seulement un débat théorique; — pour que, indépendamment de l'abbé Monnin, l'orientation pastorale en direction des marginaux, des ouvriers, se poursuive à Delémont. »

DURCISSEMENT

Signalons encore que la « récolte » de signatures en vue de demander la convocation d'une assemblée paroissiale extraordinaire consacrée à l'affaire de l'abbé Monnin a abouti. Les 400 signatures exigées par le règlement de paroisse sont largement dépassées.

BÉVI

(Suite page 7.)

Véronica Lake n'est plus



BURLINGTON (AFP). — L'actrice de cinéma Veronica Lake, une des grandes vedettes d'Hollywood des années 1940, est décédée à l'âge de 51 ans, dans un hôpital de Burlington, dans le Vermont, des suites d'une hépatite aiguë.

Célèbre pour ses longs cheveux qui lui recouvraient presque toujours la moitié du visage, elle avait tourné 26 films, souvent aux côtés d'Alan Ladd à qui elle donnait la réplique dans des histoires policières à suspense.

Sa brillante carrière prit fin peu après la Deuxième Guerre mondiale. Elle essaya de remonter le courant, en jouant dans des pièces à Broadway qui se terminèrent de façon catastrophique la plupart du temps.

Il y a une dizaine d'années elle avait été obligée de devenir serveuse dans un bar pour payer son loyer.

Veronica Lake, vivait depuis quelque temps aux îles Vierges. Elle avait connu une célébrité internationale en interprétant: « Ma femme est une sorcière ». (Téléphoto AP).

Hellénismes à satiété

Du père Platon à Kazantzakis, en passant par Périclès, Théodorakis, Mélina Merkouri, l'Acropole, le sirtaki, « Z » « Le Christ crucifié », Onassis, Niarchos, les colonels, le roi Paul, les îles grecques et les oignons à la grecque, nous sommes tous, consciemment ou par atavisme, bourrés d'hellénismes. On pourrait même croire, au vu du prix modique des voyages organisés à Delphes, à Corinthe et au Mont Athos, que nous en sommes gavés.

Erreur! Dès qu'il est fait allusion à la Grèce, nous dressons l'oreille. Un délice mental, et nous voilà attentifs, intéressés, inquiets, passionnés. Etre au courant de tout ce qui concerne ce pays, de près et de loin, c'est une sorte de noblesse auquel de plus en plus les foules populaires elles-mêmes finissent par succomber.

Aussi le titre à lui seul est-il, du point de vue psychologique et commercial, une trouvaille géniale: « Le Grec ». Ce pseudonyme fleuve de Pierre Rey, journaliste parisien (chez Robert Laffont, éditeur), est promis d'émblée, et d'abord, à un gros succès de curiosité. A quels délices insoupçonnés ce nouveau « Papillon », « Parrain » ou « Banco », va-t-il nous convier, sous son nom de baptême « Le Grec », dépeignant à la hussarde, avec par moments le sadisme du voyeur, dirait-on, l'existence, les sardanapalesques excentricités et les incroyables folies des milliardaires, de leurs femmes, de leurs maîtresses, de leurs trafics et de leurs combines?

Il a beau prendre toutes les précautions qu'il veut, Pierre Rey, pour jeter des masques sur tous ses personnages, y compris la veuve de ce président des Etats-Unis que tout le monde connaît. Point n'est besoin de clés pour s'y retrouver. Mais il sera sans doute plus malaisé de séparer le vrai du faux, la réalité de l'imaginaire, même si la réalité, c'est bien connu, dépasse la fiction.

Socrate Satrapoulos, le plus pittoresque des personnages croqués par l'auteur, va de yachts en palaces internationaux, de Rolls en rivières de diamants, de banque en banque, d'un amour à l'autre et de millions en milliards de dollars. Comme monument de démystification, « Le Grec » se pose un peu là, que l'on y croie ou que l'on doute à quels sommets et à quelles insupportables bassesses peut conduire l'excès écorçant de la richesse.

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

Cornaux à l'heure des courses annuelles

De notre correspondant :
On peut dire que les participants aux courses organisées par les commissions scolaires ou les sociétés de Cornaux ont joué cette année de malchance avec le temps. Les grands élèves des 3^{me} et 4^{me} préprofessionnelles, par exemple, se souviendront longtemps de leur promenade au lac de Derborence : il fallut recourir à l'aide d'un triangle pour leur ouvrir le chemin. Et l'on était au début de juin !

Les 23 et 24 juin, les membres du Chœur d'hommes qui avaient décidé de se payer l'ascension du Sântis durent se résoudre, comme la pluie tombait sans répit, à visiter l'aéroport de Kloten ainsi que le Musée des transports à Lucerne. Autre compensation : une sympathique soirée passée dans un accueillant auberge appenzeloise.

Les personnes âgées, par contre, ont eu plus de chance. Tout récemment, par un bel après-midi ensoleillé et chaud à souhait, elles ont visité les Franches-Montagnes et la Montagne de Diesse, en pleine saison des fenaisons. Le comité de la société de

développement, que représentait M. Alfred Bourquin, avait également prévu la visite de la célèbre abbaye de Bellelay. Au retour, un souper fut organisé au Pâquier au cours duquel M. Alphonse Droz, vice-président du Conseil communal de Cornaux apporta le salut des autorités. M. Bourquin remit encore une gerbe de fleurs à Mme Marthe Droz, à l'occasion de ses 90 ans. A leur arrivée au village, les participants à la course furent accueillis par la fanfare « L'Union ».

SAINT-BLAISE

Nouveaux sauveteurs

(c) La Société de sauvetage du Bas-Lac a organisé, au cours du mois de juin, deux cours de natation de sauvetage à la piscine du Landeron. Le premier permettait d'obtenir le brevet I de la Société suisse de sauvetage et le second le brevet de jeune sauveteur. Ces cours étaient dirigés par MM. Bernard Flück, René Hennet et Werner Schneider, experts en natation de sauvetage. Les titres viennent d'être remis aux participants qui ont passé avec succès les examens finaux.

Brevet I : Micheline Calame, Marie-Jeanne Steiner, (Neuchâtel); Charles Binding, (Saint-Blaise); Daniel Bloch, (Le Landeron); Roger Buchser, (Saint-Blaise); René Burdet, Jörg Hofmann (Marin); Rodolphe Moser, (Cerlier); François Vuilleumier, (Neuchâtel).
Brevet de jeune sauveteur : Anne-Chantal Aebi, (Sainte-Blaise); Eric Durand (Haute-riev); Silvia Flück, Eric Jurt, (Saint-Blaise); Anne-Marie Mayerat, Antoine Mayerat, (Wavre); Pascale Marti, Christian Panchaud, Silvia Wetz, (Saint-Blaise); Danièle Wittwer, Dominique Wittwer, (Hauterive).



Etudiants américains à la Collégiale

● DEMAIN, 30 étudiants américains donneront un concert à la Collégiale. Venant des hautes écoles de Virginie, Virginie de l'Ouest, Caroline du Nord, Maryland et Pennsylvanie, ces jeunes choristes ont été choisis pour leurs connaissances musicales et la qualité de leurs voix et sont dirigés par Paul-S. Thompson.

Logeant à Tête-de-Ran, ils repartiront le 11 juillet pour Milan et Venise. Leur voyage en Europe les aura notamment conduits en Angleterre, France, Suisse, Italie, Autriche et Hollande. Dans tous ces pays, ils donnent des concerts dont les programmes comprennent des œuvres du répertoire classique, d'autres étant d'origine populaire.
Alors que leur directeur a souvent déjà parcouru l'Europe à la tête de jeunes formations, ces chanteurs aux voix fraîches y viennent pour la deuxième fois. Leur succès de l'an dernier garantit une exécution de choix.

VAL-DE-RUZ

Au Conseil général de Fontaines Nomination d'un nouveau conseiller communal

De notre correspondant :

Le Conseil général de Fontaines a siégé vendredi soir, sous la présidence de M. Roger Duvoisin, et en présence de 14 conseillers.

M. Jacques Scharrer, conseiller communal, ayant donné sa démission, il s'agissait de lui donner un remplaçant. Le M. Henri Schafer, M. Marcel Cornu, faisant abstraction de toute question politique, constate que, depuis toujours les paysans du village étaient représentés par un des leurs, au moins, au sein de l'exécutif, ce qui ne serait plus le cas. Il propose donc M. Claude Haussener, agriculteur.

Le groupe radical demande une suspension de séance. A la reprise, on se rend compte que la traditionnelle solidarité paysanne ne joue pas du tout. Un premier tour donne égalité de 7 voix aux deux candidats. La majorité absolue n'étant pas atteinte, un second tour est nécessaire. M. Henri Schafer (soc.) est alors nommé par 8 voix, contre 6 à M. Haussener, son adversaire paysan et libéral.

Un poste étant devenu vacant à la commission d'urbanisme, M. Gino Piemontesi (soc.) est proposé. Seul candidat, il est élu tacitement.

Modification de l'article 53 du règlement général. Cet article fixait, jusqu'à ce jour, à 1000 fr. le crédit dont pouvait disposer le Conseil communal sans avoir recours au Conseil général. L'exécutif propose de le porter dorénavant à 5000 fr. M. Marcel Cornu estime ce montant exagéré et, sans s'opposer à l'augmentation

suggère un amendement restrictif. Le crédit à disposition du Conseil communal serait de 5000 fr., mais ne pourrait être utilisé que dans des cas exceptionnels. C'est dans ce sens que l'article modifié est accepté sans opposition.

En 1971, le Conseil général votait un arrêté relatif à la perception d'une taxe de desserte lors de la construction de nouveaux bâtiments. Elle était fixée à 800 fr. par logement, mais au minimum à 6000 francs. L'expérience a démontré que cette somme était nettement insuffisante. Le Conseil communal propose un nouvel arrêté déterminant les obligations des propriétaires et fixant de nouvelles taxes de desserte et d'équipement. Cette taxe s'élèvera, dans la zone de constructions basses (les routes n'étant pas équipées de trottoirs) à 11 fr. le m² de terrain constructible. Dans les autres zones (les routes étant équipées de trottoirs) elle sera de 14 francs.

Lecture est faite des dix articles. Ils ne donnent lieu à aucune discussion sérieuse. L'arrêté est alors accepté sans opposition et avec une abstention.

Lors de l'élaboration du plan d'aménagement du territoire et du règlement d'urbanisme, en 1968, il avait été décidé que les terrains situés au nord de la route cantonale conduisant à Boudewillers seraient attribués à une zone de constructions hautes. Rien pourtant ne s'opposait à ce qu'il y soit implanté des villas ou des maisons familiales.

Le problème se pose aujourd'hui avec le dépôt de plans pour la construction d'une maison familiale et de maisons locales, ce qui risque de créer l'anarchie, des désagréments, voire des conflits. Les services compétents de l'Etat l'ont compris. Après avoir mis opposition, ils se déclarent favorables à l'établissement d'une zone de constructions basses, d'une seule rangée, en bordure nord de la route cantonale; tout le reste étant réservé exclusivement aux maisons locales.

M. Gino Piemontesi s'élève contre l'abus des dérogations et des modifications aux règlements établis. M. François Crosset, quant à lui, ne voit pas la nécessité de créer cette zone nouvelle, étant donné que la zone de constructions basses du sud de la route est bien loin d'être complètement utilisée.
Fianlement, au vote, l'arrêté proposé est accepté par le Conseil général.

Animation réduite

(c) Toutes les classes du Val-de-Ruz ont fermé leurs portes vendredi. Les premiers départs ont eu lieu dans l'après-midi. C'est cependant samedi qu'on a enregistré le plus de déplacements en direction du sud. Dans les villages du Val-de-Ruz, l'animation sera réduite pendant quinze jours à trois semaines. Les magasins et les laiteries ont établi l'horaire d'été.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Nous avons le grand regret d'annoncer à nos clients, amis et fournisseurs, que notre cher ami et collaborateur au service des ventes durant de longues années, papa

Louis BOVAY

conseiller en vente pour la Suisse romande

est décédé à l'âge de 67 ans, n'ayant joui de sa retraite que deux ans.

Louis Bovay ne fut pas seulement un collaborateur de grande valeur, mais aussi un ami pour la maison et notre famille.

Nous garderons de ce cher disparu un souvenir reconnaissant.

SIPURO S.A., 3110 Münsingen
Direction : H. Rohrer et famille,
et collaborateurs

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »
Marc 4 : 35.

Mademoiselle Freyda Morthier, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marguerite AEBI

NEE MORTHIER

leur chère sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 81^{me} année, après une courte maladie.

2056, Dombresson, le 6 juillet 1973.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 9 juillet.

Culte au temple de Dombresson, à 10 heures, au crématoire à 11 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances de

Mademoiselle Mathilde UELTSCHI

ont le chagrin d'annoncer son décès survenu le 7 juillet 1973, après une longue maladie, dans sa 88^{me} année.

2013 Colombier, le 7 juillet 1973.
(Chemin Notre Dame 8)

J'ai cherché l'Eternel et il m'a répondu : Il m'a délivrée de toutes mes frayeurs. Quand on tourne vers lui les regards, on est rayonnant de joie.
Ps. 34 : 5-6

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 10 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux Missions protestantes (CCP 20-4982).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Francis Perret-Robert et leur fils Daniel à Cortaillod ; Monsieur et Madame André Robert-Barbier et leur fille Martine à Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Joël Fragnière-Perret et leur fils Albéric à Neuchâtel ; Madame Jeanne Fauguel et son fils Pierre à Bevaix, ainsi que les familles parentes et alliées Thonney, Renaud, Niggli, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Germaine ROBERT née HENRY

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 79^{me} année.

Cortaillod, le 7 juillet 1973.

Le soir étant venu, Jésus dit :
Passons sur l'autre rive.
Marc 4 : 35.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 10 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Convert Muller + Cie S.A. ouvre ses portes

C'est à Cressier que l'entreprise de matériaux de construction Convert Muller + Cie S.A. a été domiciliée depuis le début de ce mois, pour y installer son département de stockage et ses bureaux. Jeudi, cette entreprise qui se veut dynamique et qui par sa devise « toujours mieux servir notre clientèle » prouve son énergie, a ouvert ses portes au public, à ses clients, fournisseurs et à la presse.

Dans un immeuble moderne, visité sous la conduite de son directeur, M. François Brunner, Convert Muller + Cie S.A. a trouvé là le moyen de loger des stocks impressionnants de « catelles » et faïences multicolores, à l'émail résistant et aux

formes attractives. C'est le plus grand stock du canton.

D'autres matériaux de construction (isolation, ciment, plâtre, etc.) ont trouvé place dans ces locaux, alors que les briques sont en réserve à l'extérieur, sur un terrain de grande dimension susceptible d'être agrandi.

Notons que l'exposition des carrelages, unique en son genre, demeure ouverte rue de la Pierre-à-Mazel. Rappelons aussi que l'entreprise possède une usine à Hauterive, spécialisée dans la fabrication de pierres de taille artificielle et d'éléments préfabriqués. Ainsi, à Cressier, cette entreprise a trouvé chaussure à son pied.
R.



Les nouveaux locaux, en bordure de la route cantonale.

(Avipress - Baillod)

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.
Mat. 5 : 9.

Madame et Monsieur Georges Piolino-Huguenin et leurs enfants Alain, Thierry et François, à Delémont ;

Les enfants et petits-enfants de feu Valéry Garraux ;

Madame E. Marti et famille, à Bévilard ;

Mademoiselle Charlotte Huguenin, à Alameda (Californie) ;

Monsieur André Bubloz-Huguenin, à Neuchâtel, et ses enfants, à Paris et Los Angeles ;

Madame Hélène Huguenin-Pellaton, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants, à Suhr et Bassegond ;

Mademoiselle Claire Dessoulavy, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Henri Evard-Herdener, à Neuchâtel, ainsi que les familles Haas, Garraux, Meyer, Gerber, Roth, Dessoulavy, Grogg, L'Éplatenier, parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Albert HUGUENIN

née Ella GARRAUX

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, nièce, marraine, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 65^{me} année, après une pénible maladie supportée avec courage.

2003 Neuchâtel, le 6 juillet 1973.
(Saint-Nicolas 13).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le lundi 9 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Charles Pache-Hirschi ; Monsieur Roland Pache et ses enfants ; Monsieur et Madame Bernard Pache-Smith, à Serrières ;

Monsieur et Madame Marc Pache et leur fille, à Saint-Blaise ;

Monsieur Philippe Pache ; Les familles Hirschi, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Charles PACHE

née Marie HIRSCHI

leur chère épouse, maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 61^{me} année, après une très longue maladie.

2012 Auvernier, le 6 juillet 1973.
(Bala 9).

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 9 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la section S.E.V. Neuchâtel Tramways V.P.T. ainsi que le Groupement des retraités ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Charles PACHE

épouse de Monsieur Pache, membre de la section S.E.V., survenu le 6 juillet 1973.

Nous prions les collègues libres d'assister à l'incinération qui aura lieu au cimetière de Beaugard, lundi 9 juillet, à 17 heures.

Les camarades d'école des années 1906-1907, de Boudry, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

Charles PACHE

épouse de leur collègue et ami, Monsieur Charles Pache.

L'incinération aura lieu au crématoire de Neuchâtel, lundi 9 juillet 1973, à 17 heures.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame François Porchet-Masseroli, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation lors du décès de

Madame

Monique ULDRY

née Porchet

remercient bien sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur deuil par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur très vive reconnaissance. Un merci spécial aux médecins, infirmières et personnel de l'hôpital des Cadolles pour leur dévouement et leur gentillesse.
Neuchâtel, juillet 1973.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui les ont entourés durant leur épreuve tant par leur présence, que par des dons, messages ou envoi de fleurs, les parents et les frères et sœurs de

Didier CLERC

tiennent à vous exprimer leur profonde reconnaissance.

Neuchâtel, juillet 1973.

Arrigo

Pompes funèbres

Peseux - Neuchâtel

Tél. 31 12 24

Fabrication de cercueils

Transports Toutes familles

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin septembre 1973 pour Fr. 21.—

* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 38.—

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____ Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

QUE SE PASSE-T-IL À L'USINE D'INCINÉRATION DE COTTENDART ? (1)

Le bruit intenable, la fumée, les émanations : des nuisances qui incommode fortement la population du voisinage !

En automne 1971, à la veille de l'inauguration officielle de la station d'incinération de Cottendart, les représentants des communes de Bôle et de Colombier avaient été conviés à assister à un dernier essai du fonctionnement des installations, par la direction de l'usine. M. Bernard Ledermann, président de la commune de Bôle, évoque cet événement :

« On venait de baisser les manettes déclenchant la mise en marche des installations lorsqu'une des personnes présentes s'écria : « Attention, le train ! ». Je jetai machinalement un coup d'œil

(sans Boudry), et des communes du Val-de-Ruz et du district de la Neuveville. Chaque jour, on y incinère d'impressionnantes quantités de déchets ménagers et industriels.

Au sein de la société anonyme, chaque commune intéressée détient un nombre d'actions proportionné à sa population, et est représentée au Conseil d'administration. Le comité directeur, présidé par M. Paul-Eddy Martenet, l'actuel président de la Ville de Neuchâtel, est responsable de la gestion et compte, parmi ses membres, des représentants de Colombier, de Bôle et d'autres localités.

DES GARANTIES, MAIS...

D'autres garanties avaient été données sur le fonctionnement de l'usine. Dès le début, un rapport de l'Office fédéral de

la protection de l'air, recommandait la longueur de la cheminée (100 mètres) pour éviter les retombées. Les techniciens, de leur côté, assuraient que tout avait été prévu pour éviter les inconvénients : fumée noire, bruit, odeurs et réduire le trafic des camions au minimum.

M. Bernard Ledermann aborde le débat :

« Or, dès l'inauguration de l'usine, les plaintes commencèrent à affluer auprès de la direction de la station et les communes de Colombier et de Bôle.

M. Fritz Grether ajoute :

« La population de Colombier souffre moins que celle de Bôle de ces inconvénients, sans doute à cause de la situation topographique, mais les profanes n'avaient jamais pensé à la nature des nuisances qui allaient se

révéler et justifier les plaintes de certains habitants.

En effet, on s'attendait à un peu de fumée blanche, mais pas au bruit parfois intenable provoqué par les ventilateurs et à certains moments, par la vapeur lâchée. Un bruit qui empêche les locataires d'une résidence voisine, de s'entendre parler.

Autre nuisance intolérable : le système d'épuration des fumées ne fonctionne pas normalement. La cheminée, au lieu de dégager, comme prévu, un panache blanc, rejette une fumée de plus en plus noire et épaisse de cendres et suies grasses qui oblige les locataires du voisinage à fermer leurs fenêtres, même en pleine été. A cela s'ajoutent les odeurs et émanations désagréables provenant de certains produits incinérés sans avoir été épurés au préalable, notamment les déchets d'une fabrique de plastique de la région. Il n'y a que les déchets déposés dans les silos qui ne dégagent pas d'odeurs particulières.

DES PROMESSES NON TENUES

A la suite de ces plaintes, les représentants de Colombier et de Bôle devaient rencontrer le comité directeur de l'usine en décembre dernier. M. Ledermann fait part de cette réunion :

« Le comité directeur devait admettre le bien fondé des réclamations. M. Martenet nous demanda de faire preuve de compréhension et de patience, nous assurant que des mesures seraient prises pour remédier aux défauts de jeunesse de l'usine.

Au cours de la réunion, les techniciens présents examinèrent les moyens susceptibles de remédier au bruit des ventilateurs. La décision fut prise d'installer des filtres pour retenir les particules évacuées jusqu'à la cheminée et de remplacer le système de transmission des suies. On décida aussi d'éteindre les fours provisoirement si les travaux dureraient trop longtemps et de réduire l'emploi des ventilateurs pendant la nuit.

Or, depuis ces assurances, la situation ne s'est guère améliorée et si le bruit des ventilateurs s'est réduit durant la nuit, en revanche, la fumée est de plus en plus noire et épaisse.

Que se passe-t-il à Cottendart, quels sont les défauts qui empêchent le fonctionnement normal de l'usine ? Pourquoi les promesses de la direction de la station n'ont-elles pas été tenues ? Ces questions brûlantes et bien d'autres encore figureront dans la suite de ce débat qui paraîtra demain.

J. P.

CESCOLE EN LIESSE...



Le relais : encore un effort avant l'arrivée...

(Avispess - J.-P. Baillod)

Pour sa dernière journée d'école, Cescoscole était en liesse, tout récemment lors de la cérémonie de clôture du degré 4, la première volée d'élèves à avoir accompli un cycle complet dans ce nouveau collège.

Plus de 600 personnes s'étaient donné rendez-vous dans ce grand établissement, pour visiter tout d'abord l'exposition des travaux d'élèves, pour assister aussi à la démonstration de certaines disciplines telles que la physique, la botanique, la zoologie et la biologie. Des élèves et les professeurs étaient en effet présents pour réaliser certaines parties attrayantes du programme, pour montrer aux parents les méthodes appliquées, le matériel à disposition, etc.

Les diverses expositions nous ont frappé par la qualité des objets présentés et par leur originalité. Citons à titre d'exemple, les masques, les échelles, les marqueterie, la sculpture sur bois et la vannerie. Dessins merveilleux — expression des rêves d'enfants transcrits sur le papier — travaux de couture, émaux, montages audiovisuels, autant de choses qui plurent à chacun. Quant aux représentations théâtrales préparées par les élèves, elles charmèrent les visiteurs venus en nombre.

Ce même jour, c'était également la fin des joutes sportives, dont les finales se disputèrent en fin d'après-midi. Ces joutes auxquelles 550 élèves environ participèrent avec un bel enthousiasme furent dominées par la classe de C4, qui anima tout particulièrement la vie sportive de Cescoscole tout au long des quatre années de son existence.

Voici les meilleurs résultats :

Athlétisme, 1re et 2me garçons :
1. Lucien Cercola, 311 points, P2A ; 2. Christian Scherrer, 284, C2A ; 3. Didier Nadirol, 276, P2B ; 4. J.-Fr. Berthoud, 273, S2A ; 4. ex J.-Philippe Mayor, 273, S2B.

1re et 2me filles :
1. Christine Junger, 245, P2C ; 2. Brigitte Lauper, 229, C2A ; 3. Christiane Sandner, 223, C1B ; 4. Lolita Rodriguez, 221, M2A ; 4 ex Pascale Gerber, 221, MP1C.

3me et 4me garçons :
1. Olivier Pizzera, 256, M3B ; 2. Cédric Vuille, 250, C4 ; 3. Rolf Meier, 229, S4 ; 4. Denis Meier, 224, S4 ; 5. Michel Raouis, 222, P4.

3me et 4me filles :
1. Irène Stocker, 161, S4 ; 2. Dom. de Coton, 160, S2A ; 3. Danielle Béguin, 143, S3B ; 4. Yolande Hofer, 139, S3A ; 5. Christine Engst, 126, C3B.

Moyenne par classe :
1re et 2me garçons : 1. P2C, 16 points ; 2. P2B, 14 ; 3. S2B, 13 ; 4. P2A, 11,5 ; 5. C2A, 11,5.

1re et 2me filles : 1. C2A, 16 ; 2. P2C, 14 ; 3. S1A, 13 ; 4. M2A, 12 ; 5. P2B, 11.

3me et 4me garçons : 1. C4, 14 pts ; 2.

S4, 12 ; 3. P4, 11 ; 4. P3B, 10 ; 5. M4B, 9.

3me et 4me filles : 1. S3A, 10 ; 2. C4, 9 ; 3. S3B, 8 ; 4. C3BF, 7 ; 5. S4, 6.

CLASSEMENT PAR DISCIPLINE

1re et 2me garçons :

80 m : L. Cercola, 10"4 ; J.-C. Probst, 10"6 ; Chr. Scherrer, 10"7.

Poids : J.-F. Berthoud, 10,90 m ; L. Cercola, 10,86 ; Paul Stuck, 9,13.

Longueur : Chr. Scherrer, 5,10 m ; M. von Wyss, 4,75 ; Ph. Sublet, 4,70.

1000 m : C.-A. Martin, 3'13"9 ; Ph. Sublet, 3'14"5 ; J.-C. Corradini, 3'19"9.

1re et 2me filles :

80 m : B. Lauper, 11"4 ; N. Hulin, 11"4 ; J. Trachsel, 11"5.

Petite balle : L. Rodriguez, 43,23 m ; E. Campelo, 45,58 ; Chr. Junger, 42,57.

Longueur : B. Lauper, 4,90 m ; N. Hulin, 4,40 ; Chr. Sandner, 4,37.

1000 m : B. Egli, 3'38"2 ; P. Gerber, 3'48"9 ; Chr. Sandner, 3'48"9.

3me et 4me garçons :

80 m : O. Pizzera, 10" ; D. Corradini, 10" ; T. Kruppenacher, 10" ; Ch. Brandt, 10"9.

Poids : R. Hasler, 14,05 m ; T. Salvat, 11,90 ; Y. Turberg, 11,60 ; R. Meyer, 11,60.

Longueur : C. Vuille, 5,85 m ; T. Tihlmann, 5,75 ; R. Meier, 5,70 ; Ch. Brandt, 5,50.

1000 m : O. Pizzera, 2'44"5 ; A. Chiccochico, 2'50"2 ; D. Meier, 2'57" ; M. Wydmer, 3'09"9.

3me et 4me filles :

80 m : A. C. Aeschbacher, 11"5 ; P. Cosandey, 11"5 ; D. Feurer, 11"8 ; D. Béguin, 11"8 ; D. de Coulon, 11"8.

Poids : N. Ryl, 9,94 m ; Y. Hofer, 8,78 ; D. de Coulon, 8,75 ; R. Muller, 7,90.

Longueur : I. Stocker, 4,70 m ; A.-C. Aeschbacher, 4,45 ; D. de Coulon, 4,38 ; C. Sieber, 4,30.

600 m : I. Stocker, 2'03"5 ; D. Béguin, 2'08" ; Cl. Nipp, 2'11"5 ; D. de Coulon, 2'15.

Relais : 1re et 2me garçons : 1. S2B1, 17 points ; 2. MP1C, 15 ; 3. P2C, 14.

1re et 2me filles : 1. C2A, 16 ; 2. C1A, 14 ; 3. C1B, 13.

3me et 4me garçons : 1. C4, 10 ; 2. S4, 8 ; 3. P3B, 7.

3me et 4me filles : 1. S4, 6 ; 2. C3BF, 4 ; 3. C4, 2,5.

Basketball : 1re et 2me filles : 1. C2A, 13 ; 2. S2A, 11 ; 3. C1BF, 10.

1re et 2me garçons : 1. MP1C, 7 ; 2. S2A, 5 ; 3. C2A, 3,5.

3me et 4me garçons : 1. C4, 7 ; 2. P4, 5 ; 3. S4, 4.

Volleyball : 3me et 4me filles : 1. C4, 11 ; 2. M4B, 8,5 ; 2ex. C3B, 8,5.

Football : 1re et 2me garçons : 1. P2B, 12 ; 2. P2C, 10 ; 3. P2A, 9. 3me et 4me garçons : 1. P3A, 12 ; 2. S3A, 9,5 ; 3. M3A, 9,5.

Notre enquête

sur ma montre qui marquait un peu plus de 19 heures. A cette heure, aucun train ne passait par là. Ce bruit intense était provoqué par les ... ventilateurs.

Le bruit, la fumée, les retombées de cendres, les odeurs désagréables, telles sont les principales nuisances dont se plaignent de plus en plus les locataires du voisinage de l'usine. Nous avons rencontré les présidents des deux communes les plus intéressées par ce problème, MM. Bernard Ledermann (Bôle) et Fritz Grether (Colombier), pour faire avec eux le point de la situation.

UN BRIN D'HISTOIRE

Mais avant d'ouvrir le débat, il serait utile de rappeler l'histoire de cette usine. Sa construction fut décidée en 1966, lorsqu'on constata que la décharge de Pierre-à-Bot, à Neuchâtel, était insuffisante. Les autorités préoccupées par le problème de la protection de l'environnement, préféraient la solution d'une usine à ciel ouvert, source inévitable de pollution.

Des études furent entreprises. Puis, on renouça à la création d'un syndicat intercommunal pour fonder une société anonyme à l'organisation plus souple, d'autant plus que des communes bernoises s'intéressaient à la réalisation, ce qui posait certains problèmes juridiques. Puis, après l'adoption du projet, la décision fut prise d'installer l'usine à Cottendart, à Bôle, mais sur le territoire communal de Colombier. Dès que le projet fut connu, une forte opposition se manifesta, notamment de la part des propriétaires de villas et d'immeubles situés au voisinage immédiat de la future usine. Mais le Conseil d'Etat écartera les oppositions et donna le feu vert à la construction en fixant certaines conditions dans le cahier des charges et en relevant, dans ses considérants, que des dispositions techniques et pratiques devaient être prises pour éviter de dépasser les limites tolérables. Le Conseil communal de Colombier fut chargé de veiller au respect de ces dispositions.

L'usine a commencé à fonctionner en 1971. Elle dessert toutes les communes des districts de Neuchâtel et de Boudry

Fête scolaire à Serrières

(c) L'ancienne fête villageoise des promotions a été remplacée, cette année à Serrières, par une formule plus simple, une cérémonie au cours de laquelle l'assistance prit congé de deux institutrices, Mmes Suzanne Descudres et Juliette Guibert, atteintes par l'âge de la retraite.

La séance qui s'est déroulée à la salle de gymnastique, présidée par M. J. Pfaff, fut l'occasion d'exprimer aux deux éminentes institutrices qui quittent le collège la reconnaissance du comité scolaire, des élèves et de la population. Ce qui fut fait tour à tour par MM. Pfaff et J. Martin, directeur des écoles primaires ainsi que par le pasteur J.-R. Laederach. Cette émouvante manifestation, à laquelle assistait M. W. Zahnd, conseiller communal, fut suivie d'une collation.

PESEUX

Mauvaise chute à cyclomoteur

Samedi, vers 15 h 15, Mme Jacqueline Perrin, âgée de 47 ans et domiciliée à Bevaix, circulait au guidon de son cyclomoteur avenue Formachon, à Peseux, en direction de Neuchâtel. A la hauteur de l'immeuble No 13, elle heurta le bord du trottoir et fit une violente chute sur la chaussée. Mme Perrin a été transportée sans connaissance à l'hôpital Pourtalès.

Pour que le Loclat demeure un joyau naturel Le Conseil communal de Saint-Blaise siège à l'ombre des peupliers

De notre correspondant :

Un petit lac qu'enserme un cordon de végétation sauvage et luxuriante, un ou deux pêcheurs bottés jusqu'aux épaules pour donner une couleur poétique au paysage : tel était le cadre de la séance assez particulière que le Conseil communal de Saint-Blaise a tenue, samedi après-midi, à l'ombre des peupliers carolins de la rive sud du Loclat.

Cette séance extra muros avait pour but d'établir un contact entre les locataires de jardins communaux du secteur du Petit-Lac et l'autorité communale. Depuis que le décret sur la protection des sites a été voté par le peuple neuchâtelois, en 1966, le Loclat et une ceinture de terres voisines sont protégées. Il n'est plus autorisé de construire ou de modifier les baraques qui s'y trouvent, les caravanes ne sont pas admises. La communauté de quelque deux cents locataires de jardins communaux est une société typique de la région. Elle se retrouve en fin de journée, les fins de semaine et n'aspire

qu'à vivre dans la quiétude la plus totale. Un peu en marge du monde, en marge de la loi parfois aussi. Ainsi, les résidences secondaires ont fleuri, des caravanes sont apparues. Le décret est appliqué avec... nuances. Aussi, le Conseil communal, en réunissant tous les intéressés, a-t-il voulu, gentiment, mettre les points sur les i.

UNE ZONE PROTÉGÉE

M. André Blank, conseiller communal, directeur des domaines, rappela que la zone était protégée, que le décret de 1966 devait être respecté mais qu'il n'était pas question, comme d'aucuns l'avaient imaginé, de résilier des baux. Il précisa, cependant, que le Conseil communal aura une attitude ferme à l'égard de ceux qui prendraient des initiatives peu conformes mais qu'il comptait sur la bonne volonté de chacun. M. Willy Zwahlen, directeur de police, donna quelques consignes pour le parcage des voitures et M. François Beljean, président de commune et

directeur des travaux publics, annonça que les travaux d'aménagement du Mouson, le cours d'eau qui relie le Loclat au lac de Neuchâtel pourraient permettre un meilleur écoulement... bien que, par endroits, la canalisation monte au lieu de descendre ! M. Louis Fosselet, directeur des finances profita de cette rencontre pour faire connaissance de ses administrés.

E. M. André Blank de conclure : « Nous espérons que cette réunion aura dissipé bien des malentendus. Nous souhaitons que le garde-pêche n'aura pas besoin d'intervenir trop souvent autour du Loclat.

Au lieu de sortir son carnet et de distribuer des contraventions à ceux qui n'étaient pas tout à fait en règle avec la loi, l'agent de police locale déboucha quelques bouteilles de vin des vignes communales.

En fin d'après-midi, il semblait que chacun avait compris ce qu'il convenait de faire pour que le Loclat demeure un joyau naturel.

Au Centre culturel neuchâtelois

Love Power : un pouvoir souriant

Papa Oyeah Makenzie, c'est à la fois le porte-parole et le « leader » du « Love Power », celui qui vient avertir les auditeurs quand il s'agit de son, de vérité, d'amour, ou de Dieu. Originaire du Ghana, vêtu d'une étoffe admirable où s'épanouit un soleil, le front ceint d'un bandeau, Papa Oyeah Makenzie fait un prêtre bonhomme d'un souriant rituel d'amour. Démarche ample, geste généreux, doigt sur les lèvres, il chuchote ou promet, offre ou remercie : il reconnaît toujours finalement l'impuissance du mot et confie son message à la musique.

Il est entouré de musiciens au moins aussi convaincants que lui. Tous semblent avoir une même loi dans la liberté : donner sans compter. Dans un style « free » encadré de structures parfois simples et solennelles comme des hymnes, parfois légères et mouvantes comme la fuite d'un ruisseau, d'autres fois encore lancinantes comme un peuple criant d'insectes, cinq musiciens développent des thèmes premiers et profonds : la vie, l'amour, la vérité, la lumière. Ils adoptent pour cela le

rythme preste de la vie : une forme est à peine trouvée qu'elle évolue déjà vers une autre, on ne s'attarde pas ; quand l'atmosphère est à la mutation, on change d'instrument selon le besoin intérieur ou l'évolution de l'ensemble. Quand le climat est plus stable, le soliste peut s'exprimer longuement en des variations passionnantes ou envoiées, selon son caractère, son instrument, et la réceptivité de l'auditeur.

On le voit, cette musique est plus caractéristique de l'action que de l'élaboration savante et rigoureuse pesée. Il s'agit plus de laisser parler son cœur que sa science. Si les musiciens n'ont que peu de moyens le résultat est parfois pitoyable. Ceux du « Love Power » heureusement ont à leur disposition une bonne connaissance de leurs instruments (nombreux et variés à souhait) une grande sensibilité, un respect profond de leurs partenaires : tout ce qu'il faut pour pratiquer ce genre de rencontre musicale avec un plaisir que les nombreux auditeurs ont partagé avec une réelle satisfaction.

C. G.

Les élèves d'Auvergnier ont fait l'école buissonnière !

Un vrai ciel d'été, une lumière dorée, un soleil éclatant : toutes les conditions réunies pour réussir une vraie journée d'école buissonnière. La gent écologiste d'Auvergnier prit jeudi matin le train, jusqu'à Bevaix. De là, à pied, en cinq groupes, maîtres en tête, il fallait gagner, sur un parcours préalablement balisé, le Plan-Jacot, et plus spécialement le lieu de rassemblement choisi par la commission scolaire.

Un brasier soigneusement préparé recevait les merveilleux du pique-nique. Disons d'emblée qu'il ne fallut faire aucun effort pour tout faire disparaître. On n'en doute pas : les eaux minérales, orangeades, etc. eurent beaucoup de succès. Les adultes eurent droit pourtant au produit de nos coqueux servi « à point », ce qui est remarquable eu égard à la température.

Des jeux, des concours et une distribution de prix (en l'occurrence des bons d'achat) figuraient au programme.

Ce fut aussi l'occasion de prendre congé de Mlle Golly, maîtresse de 3me, qui a été nommée à Neuchâtel. Et la présidente de la commission scolaire, Mme O. de Montmolin, salua les conseillers communaux qui avaient accepté de participer au repas, MM. J. Henrioud, président de commune et M. Herdizatz.

Un moment d'angoisse s'empara des responsables lorsqu'ils constatèrent que le 3me groupe n'arrivait pas. Ils s'en allèrent

alors à la recherche de ces modernes « petits poucets ». Ils furent heureusement retrouvés, et le maître aussi, sains et saufs mais avec quelques kilomètres de plus dans les jambes. Ils avaient été jusque dans la région de la Fruitière. L'explication de cette déviation, la voici : entre le passage des quatre premiers groupes et celui du cinquième, des enfants du voisinage ayant remarqué les « drapaux-balisés » s'en étaient emparés, inconscients du trouble qu'ils allaient provoquer. Enfin, tout est bien qui finit bien.

Les heures passant, on entreprit la descente par Bevaix pour atteindre la halte de Perreux et reprendre le train qui ramena à bon port toute cette belle jeunesse. Une conclusion s'impose : un bienfait n'est jamais perdu ! En effet, cette journée offerte aux enfants découle directement du ramassage du papier qui a rapporté cette fois-ci plus de 1000 francs. Voilà donc un encouragement sérieux pour le prochain ramassage que les mamans, et toutes les ménagères, ne perdront pas de vue.

Le Conseil général de Cortaillod va siéger

Les cinéastes en balade

Le Club des cinéastes de Neuchâtel a clôturé la saison en pleine nature. En effet, une vingtaine d'équipages se sont donnés rendez-vous sous le drapeau du dernier dimanche de juin pour participer au rallye pique-nique. Le Mont-Vully, le château de Vivy, les tours de Montagny-les-Monts, de la Mollière de Saint-Martin et le Moulin des Arbogues posèrent quelques problèmes d'orientation aux équipages. En dépit du temps maussade, la traditionnelle bonne humeur des clubistes du CCN régna tout au long de l'épreuve. Un pavillon des prix magnifiquement doté récompensa tous les participants. L'organisation fut assurée par M. et Mme Henri Soguel.

LA VIE POLITIQUE

Assemblée annuelle du parti socialiste du district de Boudry

Le 4 juillet a eu lieu à Boudry l'assemblée annuelle du parti socialiste du district. Après avoir entendu les rapports du président et du caissier, l'assemblée a procédé aux élections statutaires. On est élu au comité de district : président : M. Jean-Pierre Gallod ; vice-président : M. Pierre Gatschet ; secrétaire PV : M. François Borel ; secrétaire convocation : André Aubry ; caissier : M. Michel Rousson ; délégué au comité cantonal : Mme Michèle Othenin Girard ; suppléante : Mme Monique Monnier.

La partie administrative a été suivie d'une conférence-débat animée par le conseiller communal Jean-Pierre Gheiffon dont le thème était « Régionalisation et autonomie communale ». La discussion fut animée, et se continuera dans le cadre des sections et au

niveau du district. De ces premiers débats il ressort cependant déjà que :

1. — Il est nécessaire d'éveiller un véritable « esprit régional » dans les communes des deux districts du littoral. La régionalisation ne devant pas avoir pour seul but la gestion commune d'un ou de plusieurs services publics.

2. — Pour sauvegarder l'autonomie des communes, il faudra d'une part, créer des organismes permettant à celles-ci de contrôler efficacement la gestion de services publics grévants leurs budgets, d'autre part, définir plus clairement les responsabilités respectives de l'Etat et des communes.

3. — Il est important de ne pas confondre l'autonomie communale et l'autonomie fiscale, cette dernière nuisant au développement d'un esprit régional et affaiblissant les communes.

Le Landeron doit économiser son eau

Lors de la séance du 29 juin du Conseil général du Landeron, le groupe socialiste, par son porte-parole, M. Jeanne-rot, a développé longuement une motion tendant à faire étudier par le Conseil communal la construction de logements pour les personnes âgées. Comme le disait le motionnaire, on a souvent l'impression que le problème n'existe pas, alors qu'il est latent. Au vote nominal, par 21 voix contre 11, cette motion fut repoussée. Auparavant, un amendement, socialiste également, concernant un arrêté accordant une plus grande subvention aux deux jardins d'enfants de la localité, avait été aussi refusé. L'arrêté fut donc accepté tel qu'il était présenté, et les jardins d'enfants recevront chacun une subvention de 12.000 francs en 1973, de 14.000 fr. en 1974 et de 15.000 fr. en 1975 et les années suivantes.

CRÉDITS

La décharge du Grand-Maraix sera agrandie par excavation d'un volume de terre de 1000 mètres cubes. Un crédit de 10.000 francs a été accordé à l'unanimité pour ce faire. A l'unanimité aussi, 66.500 fr. ont été votés pour la mise en place d'un collecteur d'égouts dans le passage inférieur de la gare.

Cent douze mille francs seront consacrés à l'établissement du canal-égout au Faubourg. Ce crédit a également passé à l'unanimité, tandis que la construction d'un trottoir à la rue du Temple, pour un

montant de 108.000 fr. le fut par 32 voix. Enfin, ce sont 135.000 fr. qui seront nécessaires pour l'installation des services publics à la rue du Faubourg.

L'EAU MANQUE

Le directeur des services industriels et des eaux devait ensuite faire un exposé détaillé aux conseillers généraux exposé nécessaire pour bien faire comprendre à la population le pourquoi de certaines restrictions en temps de sécheresse.

Le réseau d'eau du Landeron est en effet insuffisant. Il lui manque un réservoir de grande capacité, et la qualité de ce précieux liquide n'est pas toujours parfaite. La station de pompage des Novalis, qui plonge dans la nappe phréatique, débite un liquide contenant des bactéries de fer, qui le colorent en rouge ou en jaune et qui rendent, certains jours, la pratique de la lessive impossible. Des projets sont en cours pour lier les réseaux communaux du littoral permettant ainsi d'acheminer l'eau des communes qui en ont trop en direction de celles qui en manquent. D'autre part, la construction d'un réservoir de 1500 mètres cubes est envisagée à la cote 550, au-dessus de celui de la Baume. Il n'est pas exclu non plus que les recherches d'eau entreprises sur le secteur communal n'aboutissent pas à la découverte d'une nouvelle nappe. Enfin, mais cela coûte très cher, une station de déferrisation destinée au pompage des Novalis pourrait être envisagée.

Devant ces problèmes, les habitants de-

vront bien se rendre compte de l'importance d'une véritable économie, principalement en ce qui concerne l'arrosage du gazon, point choc de cette consommation massive, avant que la commune n'envisage la fermeture du réseau durant certaines heures.

DIVERS

Dans les divers quelques questions intéressantes, touchant au problème du transport des élèves domiciliés dans les quartiers de l'est (un rapport de la commission scolaire sera publié en octobre), aux possibilités de parcage des voitures à

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Décali de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, minimum Fr. 4.—

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

MISE À BAN

Micromécanique, société de métrologie, société anonyme à Neuchâtel, avec l'autorisation du président du Tribunal de Neuchâtel, met à ban la place de parc située au sud de son immeuble des Draizes, formant l'article No 6636 du cadastre de Neuchâtel, ainsi que les escaliers privés traversant cet article du nord au sud.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite de pénétrer et de stationner sur ladite place et de circuler sur lesdits escaliers.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi. Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles.

Neuchâtel, le 25 juin 1973.

Par mandat:
J.-P. Bourquin

Mise à ban autorisée.

Neuchâtel, le 4 juillet 1973.

La présidente du tribunal civil III
G. FIALA

IMMEUBLES

A vendre au bord du lac de Neuchâtel, à 3 km d'Estavayer-le-Lac, avec vue imprenable sur une vaste pinède, en bordure de zone forestière protégée,

VILLA

de: 1 cuisine aménagée, 1 salle à manger, 1 pièce de séjour avec cheminée de salon, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, deux réduits. Grande terrasse d'environ 120 m² avec barbecue couvert (3 broches actionnées électriquement). Parcelle de 2257 m²; port artificiel pour bateau. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Prix de vente: Fr. 460.000.—

Pour visiter et traiter, s'adresser à la Banque PIGUET & CIE, service Immobilier, 1401 Yverdon.

Tél. (024) 2 51 71, Interne 48.

MAISON DE VACANCES

Suisse de l'étranger cherche à acheter ou à prendre à bail appartement ou maison de vacances, région: Littoral neuchâtelois ou Val-de-Ruz.

Adresser offres à l'étude de Me Roger Dubois, notaire, à Neuchâtel.
Tél. (038) 25 14 41.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

A LOUER

1 APPARTEMENT

A louer à Neuchâtel
de 4 1/2 pièces, tout confort. Cuisine entièrement équipée. Libre dès le 1er août 1973. Loyer: 780 fr. + charges. Garage: 60 fr.
S'adresser à:
P. Cretegnay & Cie,
faubourg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 69 21.

APPARTEMENT

A louer à Colombier, tout de suite,
de 2 pièces, tout confort, loyer mensuel 398 fr., charges comprises.
Fiduciaire Leuba & Schwarz,
fbg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 72.

A louer à Montmolin, dans vaste paro boisée,
studio non meublé
Construction moderne.
Pour tous renseignements, s'adresser par téléphone au (038) 57 14 15.

A louer pour le 24 juillet, à la rue des Parcs,
appartement de 3 pièces
avec tout confort. Loyer, charges comprises, 375 fr.
Tél. (038) 24 67 41.

DEMANDES À LOUER

CISAC S.A., 2088 CRESSIER

Fabrique de produits alimentaires cherche, pour jeune homme,

CHAMBRE MEUBLÉE

propre et avec un minimum de confort pour la période du 1er au 31 août 1973.

Prière de téléphoner au (038) 47 14 74, Interne 13.

MIGROS

Nous cherchons pour l'un de nos employés

appartement de 2 1/2 pièces

dans la région de Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, Marin.

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, tél. (038) 33 31 41, pendant les heures de bureau.

Demoielle cherche CHAMBRE

indépendante, au centre. S'adresser à Hasler, central téléphonique. Tél. 25 39 94.

Récompense

à qui me procure appartement de 2 ou 3 pièces à Neuchâtel ou aux environs, pour le 24 juillet.
Tél. 24 15 75, heures de bureau.

MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE Services techniques

Notre chef cantonnier ayant fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année, nous cherchons, pour notre service de la voirie disposant de machines modernes (camion, balayeuse...), un

chef cantonnier

Qualités requises pour ce poste:

- connaissance de tous les travaux d'entretien des chemins, routes, canalisations, arbres, haies, pelouses, cimetière, rive du lac
- permis de conduire
- dynamisme, sens de l'organisation, conduite du personnel, entretient
- bonne santé.

Nous offrons: emploi stable, prestations sociales d'une entreprise communale, responsabilités, mise au courant dès l'entrée en service par le titulaire actuel.

Adresser offres manuscrites, accompagnées de certificats et curriculum vitae, avec la mention «postulation», aux Services techniques, Grand-Rue 2, 2520 la Neuveville, jusqu'au 14 juillet 1973. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse, tél. (038) 51 39 51.

Pour renforcer le secrétariat de la Division des sciences humaines, le Fonds national suisse de la recherche scientifique désire s'assurer le service d'un (e) jeune

universitaire

de langue maternelle française, possédant une très bonne connaissance de l'allemand.

Comme adjoint (e) du secrétaire scientifique de cette division, il (elle) aura à l'assister et, en son absence, à le suppléer. Il lui incombera notamment de préparer des documents à l'attention de la Division des sciences humaines du Conseil national de la recherche, d'assurer l'exécution de ses décisions, de conseiller les bénéficiaires du Fonds national et de suivre l'évolution de leurs travaux de recherche.

Ce poste exige une formation universitaire complète (de préférence en économie, science politique ou droit), l'aptitude à travailler de façon indépendante au sein d'un petit groupe de collaborateurs, de la facilité à rédiger.

Salaires et entrée en fonctions à convenir.



Les offres détaillées et les demandes de renseignements complémentaires doivent être adressées au secrétaire général du Fonds national suisse de la recherche scientifique, Wildhainweg 20, 3001 Berne. Tél. (031) 23 33 46.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

SI VOUS ÊTES

SERRURIER

au bénéfice du certificat fédéral de capacité et quelques années d'expérience;

ÉLECTRICIEN

au bénéfice du certificat fédéral de capacité;

FRAISEUR

et aimeriez avoir un travail intéressant dans notre atelier de mécanique.

Nous pouvons vous offrir un travail en horaire normal. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

TÉLÉPHONEZ-NOUS
VENEZ NOUS VOIR

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour le début de l'année scolaire 1973-1974 fixé au 20 août 1973 nous disposons encore de quelques places de

mécaniciens de précision décolleteurs

professions ouvertes aussi bien aux jeunes gens qu'aux jeunes filles.

Pour tous renseignements, s'adresser au Service du personnel de l'entreprise.

Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

ENTREPRISE de la branche alimentaire sur la place de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un mécanicien d'entretien

avec responsabilités.

Salaires au-dessus de la moyenne, y compris prestations sociales.
Faire offres sous chiffres KZ 1695 au bureau du Journal.

MIGROS

cherche

pour son siège central de MARIN, près de Neuchâtel

FORMATEUR

ou

FORMATRICE

qui serait chargé (e) de collaborer à la formation du personnel.

Nous souhaiterions un candidat ou une candidate possédant une bonne formation générale, ainsi qu'une large faculté d'adaptation, capable d'organiser et d'animer des actions de formation à tous les échelons. Sa collaboration se situera au sein de notre service de formation.

Ce poste offre une certaine liberté d'action et exige de l'initiative.

Connaissances linguistiques désirées.

Age idéal entre 25 et 35 ans.

Conditions d'engagement et avantages sociaux à l'échelle d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Adresser offres manuscrites à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale, 2074 Marin.

AVIS DIVERS

mini HASSLER prix

Tapis de fond
Rideaux
Coupons
Milieux
Plaques de tapis
Tapis d'Orient
Do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

Radio Luder

TÉLÉVISION

Vente et réparations soignées
de toutes marques

NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 25 34 64



Seulement
35 c. le mot!

C'est le prix
d'une
petite annonce
au tarif réduit
dans la
« Feuille d'avis
de Neuchâtel »

Prof. médicales
auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste-
orthopédiste
ne reçoit pas
le mardi

MIGROS

cherche
pour sa succursale à COUVET

vendeuse-caissière

Possibilité de formation par nos soins

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

ÉTUDIANTS!

Si vous souhaitez exercer un métier captivant, aux tâches multiples et variées ;
Si vous vous intéressez à ce qui se passe dans votre ville, dans votre région, en Suisse et dans le monde ;
Si vous savez en toutes choses peser le pour et le contre, objectivement ;
Si vous n'avez pas peur de prendre vos responsabilités ;
Si vous avez une bonne culture générale ;
Si vous aimez écrire ;
Bref, si le métier de journaliste vous attire

écrivez ou prenez rendez-vous par téléphone sans tarder à la rédaction en chef de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

qui vous offre un poste de

journaliste stagiaire

Formation professionnelle complète
4, rue Saint-Maurice,
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 65 01.



Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

engagent tout de suite
chef de partie
qualifié (remplaçant du chef de cuisine),
sommelier(ère)
filles de buffet
(débutant serait formé) ;
filles ou garçons d'office

Pour l'automne :
2 apprentis (ies) sommeliers (ères)
Apprentissage complet d'une durée de 2 ans avec certificat fédéral de capacité.
Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod-Hom.

MORRIS Garage R. WASER
Seyon 34-38 Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 28



Nous engageons
1 VENDEUR D'AUTOMOBILES

éventuellement



1 EMPLOYÉ DE BUREAU-VENDEUR

Salaires fixe plus commission et frais.
Place stable.
Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux.

On cherche
1 sommelière et 1 extra

quelques soirs par semaine.
Hôtel de la Couronne, Colombier.
Tél. (038) 41 32 81.

Delachaux & Niestlé engage

VENDEUSE

pour son magasin de papeterie. Entrée immédiate ou date à convenir. Salaire selon qualifications. Place stable pour personne sérieuse.

Faire offres à
Delachaux & Niestlé S.A.,
passage Max-Meuron 4,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 18 75.

AIMERIEZ-VOUS

travailler dans un kiosque pour REMPLACER la gérante pendant ses jours de congé ?

Se présenter au kiosque Mallefer, Vauseyon, arrêt Beauregard.

Service externe.
Chance extraordinaire est offerte à

fort vendeur

ayant en même temps les qualités de meneur d'hommes.
Pour prise de contact (discrétion garantie), écrire sous chiffres 90-51658, à ANNONCES SUISSES S.A., case postale, 8024 Zurich.

Nom :
Prénom :
Profession :
Téléphone No :
Adresse précise :

GARAGE DE LA PLACE CHERCHE

employée de bureau

pour facturation - statistiques - et divers travaux.
Ambiance agréable et travail varié.
Ecrire sous chiffres CS 1704 au bureau du journal.

GARAGE DE LA PLACE CHERCHE

mécaniciens

aide de garage

Semaine de 5 jours.
Téléphonez au (038) 25 02 72.

Hôtel-Rôtisserie « Le Gaulois »,
1349 CROY,
tél. (024) 7 44 89,
cherche d'urgence

JEUNE SERVEUSE

Débutante acceptée, bon salaire garanti. Chambre tout confort à disposition, congés réguliers.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Entreprise moyenne de la branche des produits laitiers cherche

COLLABORATEUR

pour la fabrication et la livraison.

Si vous vous intéressez à un travail indépendant et possédez un permis de conduire de la Cat. A, n'hésitez pas à vous annoncer sous chiffres G-23444, à Publicitas, 3001 Berne.



engage

chauffeuse-vendeuse boulangers et pâtisseries

Semaine de cinq jours.

Tél. 42 10 26.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!
OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95

DEMANDES D'EMPLOIS

Suisse allemand, 23 ans, cherche
poste commercial varié et intéressant

de préférence, banque ou autre société de services; compagnie de commerce.
Bonne formation commerciale; plusieurs années de pratique bancaire.
Langues: anglais (diplôme Chamber of Commerce), français (3 mois Paris).
Région préférée: Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds.
Faire offres sous chiffres AP 1702 au bureau du journal.

Jeune homme suisse allemand cherche place de

VOLONTAIRE

où il aurait l'occasion de suivre des cours de français.
Tél. (038) 25 23 73.

MONSIEUR, 33 ans, bonne présentation, sérieux et actif, avec plusieurs années d'expérience dans une grande firme mondialement connue, cherche pour septembre ou date à convenir place de

représentant

avec possibilité de promotion pour LA SUISSE ROMANDE. Fixe, frais de voyages, caisse de prévoyance, voiture de voyages et primes de rendement demandés. Clientèle particulière exclue.

Faire offres sous chiffres ET 1700 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

NOUS CHERCHONS POUR AOUT 1973

un(e) apprenti(e) de commerce

Nous sommes en mesure d'offrir au candidat ou à la candidate une formation commerciale complète.
Durée de l'apprentissage: 3 ans.
Titre: certificat fédéral de capacité.
Tous renseignements désirés peuvent être demandés à notre bureau, par téléphone.
Adresser offres écrites ou par téléphone à l'entreprise F. BERNASCONI, rue du 1er-Mars 10, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 14 15.

OFFRES D'EMPLOIS

Vous aimez la vente

- Vous êtes une personne sérieuse
- Vous avez de l'ambition et de l'esprit d'initiative
- Vous aimez prendre des responsabilités
- Vous vous intéressez à la mode et aux articles de classe
- Vous avez le contact facile
- Vous cherchez un emploi stable et bien rémunéré dans une ambiance de travail agréable.

Alors vous êtes la personne que nous cherchons pour notre département confection.

Prenez contact, par écrit ou par téléphone au magasin ROBERT-TISSOT SPORT, Saint-Honoré 8, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 33 31.

Entreprise suisse avec extension dans les pays du Benelux cherche

2 COLLABORATEURS DE VENTE

Diffusion en exclusivité d'une production de renommée internationale.

Activité en plein développement dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Jura bernois.

Plans de prospection spécialement étudiés pour les visites sur rendez-vous.

Formation complète et appui continu de la direction aux forces de vente.

SALAIRE EXCEPTIONNEL

constitué par fixe, frais, commissions et primes de production et larges prestations de sécurité sociale.

Qualités requises: bonne culture générale, talent d'expression verbale, tempérament dynamique et ambitieux.

Pour une première prise de contact, veuillez téléphoner lundi et mardi au (038) 24 70 65, en demandant M. Mrowinski.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel, nous cherchons

personnel de manutention

pour nos différents ateliers de fabrication. Travail en équipes. Transport assuré par nos soins en cas de non-concordance avec les moyens de transports publics.



Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

Gain accessoire

avec débouché éventuel.
Adresser offres écrites à CA 810 au bureau du journal.

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur.
Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

apprenti compositeur-typographe

serait engagé par l'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel
Formation excellente, dans Imprimerie moderne, bien équipée.
Durée de l'apprentissage: 4 ans, avec possibilités d'une formation complémentaire dans la quatrième année.

Nous demandons jeune homme intelligent, ayant de bonnes connaissances du français et du goût pour le dessin.

Début de l'apprentissage: 20 août 1973

Pour tous renseignements et inscriptions, écrivez-nous ou téléphonez-nous pour fixer un rendez-vous.

Adresse: Chef technique de la FAN, rue Saint-Maurice 4, Tél. (038) 25 65 01 - Interne 253 - 2000 Neuchâtel.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil général de Couvet vote pour plus de 390.000 fr. de crédits

De notre correspondant :

Le Conseil général de Couvet a siégé, vendredi soir, sous la présidence de M. Gilbert Bourquin (lib), en présence de 31 membres et des cinq conseillers communaux. En ouvrant la séance, le président a souhaité une cordiale bienvenue à Mlle Marie-Thérèse Champod et M. Jean-François Gilléron, nouveaux conseillers généraux socialistes. Le législatif a examiné un ordre du jour de quinze points et a accepté au cours de cette chaude soirée neuf crédits pour un montant total de 390.835 fr. 55. Il a tout d'abord accepté le procès-verbal de l'assemblée du 4 mai dernier et pris acte d'une communication du Conseil communal au sujet de la vice-présidence de l'exécutif, dévolue pour les douze mois prochains à M. Pierre Jeanneret.

La réfection du chemin du Mont-de-Couvet et la remise en état du talus au nord de la rue de la Gare ont été acceptées. Le roisement du talus, non compris dans le devis, sera exécuté par le service forestier cantonal. Le crédit de 161.760 fr. 55, dont à déduire une participation de l'Etat de 60 % prévue par la signature d'une convention a été voté à l'unanimité. C'est donc la fin prochaine des « ruines romaines » !

POUR LE TRANSPORT DES ÉCOLIERS

La question de l'achat d'une nouvelle jeep pour les travaux publics et qui devrait assumer le transport des élèves à la Montagne sud a fait l'objet d'une proposition de renvoi (refusée) de la part de M. Pierre-Denis Cruchaud. Le véhicule qui fait l'objet d'une demande de crédit de 29.600 fr. conviendra aux transports des écoliers. L'arrêté et le crédit ont été votés sans opposition.

La réfection de la toiture et des façades de l'immeuble Louis-Pernod 6 a donné lieu à une longue discussion, plusieurs conseillers trouvant la dépense (66.000 francs) trop onéreuse. Le groupe radical a demandé le renvoi pour une nouvelle étude. D'accord avec le projet, le groupe libéral a proposé un amendement visant à supprimer du crédit, les frais d'honoraires de l'architecte. Le rapport du Conseil communal a été pris en considération et un crédit de 60.000 fr. (66.000 fr. moins 6000 fr. prévus pour les frais d'architecte) est voté par 23 voix sans opposition.

Le Conseil communal sollicite un crédit de 45.000 fr. pour l'extension de l'installation du chauffage central existant dans l'immeuble des anciens abattoirs ainsi que pour l'aménagement d'un local pour les véhicules appartenant aux travaux publics de la commune. Faut-il créer des locaux ou attendre la construction d'un nouvel immeuble dont la dépense se situerait entre deux et trois millions ? C'est la question que certains se sont posée. Mais pour l'instant, le bâtiment des anciens abattoirs est un immeuble en bon état. La location d'un local à la protection civile a été contestée, une partie du matériel lui appartenant devant être prochainement garée dans les locaux du bâtiment actuel de l'EMEC. « Tout ne pourra être entreposé à l'EMEC », dira M. André Dupont. Il faut d'autres locaux. Le crédit a été ensuite voté à l'unanimité.

Le législatif a en outre décidé l'achat d'un terrain appartenant à la S.I. Dubied pour l'aménagement d'un chemin au Ros-

Chauffard identifié

(sp) Jeudi dernier à 17 h, un automobiliste qui effectuait un « tourner sur auto » place de la Gare, à Corcelles, était entré en collision avec le conducteur d'un cyclomoteur. L'automobiliste avait pris la fuite. Il a été identifié. Il s'agit de C. A. J. de Couvet.

Pour leurs trente ans

(sp) Pour marquer leur trentième anniversaire, les contemporaines de 1943 ont fait samedi une excursion en Suisse centrale. Empruntant la célèbre Axenstrasse et les rives du lac de Zoug, elles ont clos leur randonnée dans les cantons primitifs par un repas à Brunen.

sier, ce nouveau passage devant être goudronné cette année encore.

VENTE ET ACHAT DE TERRAINS

Une parcelle de terrain de 1300 m² a été vendue à M. Alfred Kipfer, de Buttes, qui se propose de construire une maison familiale au lieu dit « Fin-du-Bied », à l'ouest du quartier des Crêts-de-Côte-Bertin. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, on apprend que deux nouvelles parcelles ont été demandées à la commune; que de la terre végétale sera déposée prochainement sur le remblai situé au nord de la T10, à l'ouest de l'immeuble « Droz et Perrin » et que les matériaux déposés au sud de la T10 seront repris pour différents emplacements.

L'achat d'une parcelle de terrain à M. André Adam pour permettre l'élargissement de la rue de la Flamme est voté à l'unanimité. Ce qui fait souhaiter que l'exécutif sera aussi persuasif auprès des autres propriétaires de la rue de la Flamme pour permettre un élargissement sur toute sa longueur.

Un crédit de 49.635 fr. a été accordé pour la pose d'un câble à basse tension pour l'alimentation électrique de la nouvelle Ecole technique de Couvet. La demande vient bien tardivement, mais il faut y voir là un manque de coordination entre les diverses commissions chargées de la construction de l'ETC.

L'achat d'un transformateur destiné à alimenter l'usine Bourquin et Cie pour le prix de 16.200 fr. a été voté à l'una-

nimité. Les S.I. ont posé ce transformateur il y a plus d'une semaine déjà profitant d'une interruption de courant. M. Michel Barraud s'est excusé de mettre le législatif devant le fait accompli, mais les circonstances l'exigeaient.

Le réaménagement de la station transformatrice de la Rochetta a été décidé à l'unanimité. Cette opération coûtera 15.072 fr. à la commune.

NOUVELLES CONDUITES D'EAU

Un crédit de 31.281 fr. a été accordé pour la pose de nouvelles conduites d'eau dans les rues de la T10 et de la Flamme d'une part et dans la rue du Burclé d'autre part. La « bretelle » à construire entre la T10 (depuis un endroit situé peu avant l'immeuble « Droz et Perrin ») et la rue de la Flamme améliorera la pression de l'eau dans les bâtiments édifiés dans cette région des Crêts-de-Côte-Bertin, tranquilliser le service du feu et ne provoquera que peu de perturbations en cas de réparations.

Tous ces projets de crédits, de vente ou d'achat de terrains ont été motivés et appuyés par les rapporteurs des commissions du budget et des comptes, des travaux et des Services industriels dont les rapporteurs, MM. Jean-Pierre Curchod, François Codoni et Francis Fivaz ont lu les rapports. Nous reviendrons sur les divers de ce (trop) long ordre du jour qui n'a été épuisé qu'à 21 h 50.

F. Jt

En faveur d'enfants du monde concert instrumental à Môtiers

De notre correspondant :

Pour marquer la fin de l'année scolaire, une double séance de clôture a réuni élèves et corps enseignant du collège régional, vendredi matin à la maison de paroisse de Fleurier. Alors que les classes de Ire et 2me année du degré secondaire inférieur ont assisté à une réunion présidée par M. Georges Bobillier, sous-directeur de la section préprofessionnelle, et ont regardé le film documentaire d'Henry Brandt « Quand nous étions petits enfants », les classes de 3me et 4me année et du gymnase se sont retrouvées autour de M. Pierre Monnier, directeur du collège régional.

Cette seconde séance revêtait une importance toute particulière en raison de la remise des diplômes de baccalauréat et de la prise de congé des élèves parvenus au terme de leur scolarité obligatoire. L'assistance, composée d'élèves, de maîtres, de parents et de membres de la commission scolaire, a été saluée par le directeur, avant que M. Jean-Paul Humbert, professeur au gymnase, ne prononce un antécédent fort spirituel. Dans son allocution de circonstance, M. Monnier s'est adressé d'une part aux élèves de 4me année qui, pour la plupart, ont témoigné ces derniers mois d'un état d'esprit fort peu constructif et enclin à laisser aller, d'autre part aux 10 nouveaux bacheliers (voir le palmarès dans la « FAN »

Fête de la jeunesse

(c) Heures de liesse pour les écoliers môtiers qui fêtaient samedi après-midi leur fête de la jeunesse, préluce aux vacances. C'est au temple que débuta la manifestation. De nombreux parents y assistèrent et apprécièrent les allocutions de MM. Pierre Jeanrenaud, président de la Commission scolaire et D. Perret, pasteur. Ces allocutions furent encadrées de chants d'enfants et de productions de la fanfare « L'Harmonie ».

Après la partie officielle, un cortège haut en couleur et préparé avec beaucoup de soin par le corps enseignant prit le départ place de l'Hôtel-de-Ville. Conduit par l'« Harmonie » et le club des accordéonistes « L'Echo de Riaux », il parcourut les rues du village pour gagner le collège où les enfants firent honneur à une collation suivie de jeux.

du 7 juillet), s'occupant des avantages et des inconvénients du maintien ou de la suppression des examens de baccalauréat et finissant par opter pour leur maintien en raison de la lutte avec soi-même qu'ils représentent. En relevant les mentions acquises dans les diverses classes, le directeur s'est plu à féliciter tout spécialement les gymnastes de Ire année pour l'excellence de leur travail au cours de l'année 1972-1973. Il a aussi signalé le succès de l'élève Didier Leuba, de Fleurier, qui a atteint le stade des 16mes de finale lors du tournoi romand d'échecs organisé à l'initiative des écoles de la Suisse francophone.

Au nom du Rotary-club du Val-de-Travers, M. Michel Veuve a remis à M. Denis Perrin, meilleur bachelier de l'année, un prix de 500 fr., non sans faire remarquer que ce prix revient ainsi pour la première fois à une jeune homme.

Des intermédiaires musicaux ont agrémente cette séance grâce à la chorale ACO ; à Mme P. Jéquier, professeur de musique ; et à Mlle C. Juillard, pianiste, et MM. A. Jeanneret, et G. Jaton, violonistes, qui ont interprété un chœur de G. Doret et le final de la « Passion selon saint Jean » de Bach. Le collège régional est maintenant en vacances jusqu'au 20 août, et le gymnase jusqu'au 27.

Assemblée des présidents de commune du Val-de-Travers

(c) Les présidents de commune du Val-de-Travers ont siégé, jeudi, à Couvet, sous la présidence de M. Claude Emery. Ils ont désigné M. André Junod, président de la commune de Fleurier, comme vice-président du conseil de fondation du château de Môtiers, et M. Jean-Louis Hadorn, administrateur de la commune de Môtiers, en qualité de secrétaire. Les présidents, ont d'autre part désigné M. Claude Emery en tant que représentant du district du Val-de-Travers à la Commission hospitalière cantonale qui devra s'occuper des problèmes d'investissement et d'organisation en matière hospitalière.

Précédée du cortège de la jeunesse succès de l'abbaye de Fleurier

De notre correspondant :

Samedi après-midi avait lieu, par un temps splendide, le cortège de la jeunesse où seules participaient les classes du collège primaire.

En tête avec la bannière communale l'harmonie municipale de Champagnole invitée spécialement pour la circonstance. Le défilé était composé de garçons et de filles dans leurs plus beaux atours

et les plus petits s'étaient comme de coutume, distingués en portant des marguerites géantes et multicolores d'un indéfinissable effet spectaculaire. D'autres avaient en main des bouquets de fleurs naturelles.

Le cortège était entrecoupé par le club des accordéonistes « Arestia » et fermé par la fanfare « L'Ouvrière » et sa clique de tambours. Après avoir par-

Clôture au collège régional de Fleurier

De notre correspondant :

(c) Organisé par le collège régional de Fleurier en faveur de l'œuvre humanitaire « Enfants du monde », un concert de musique vocale et instrumentale s'est déroulé mercredi soir à la salle dite « La Grange » au château de Môtiers. Près de 200 personnes y ont pris part, notamment MM. Pierre Monnier, directeur du collège, et Georges Bobillier, sous-directeur de la section préprofessionnelle.

Le petit orchestre du collège régional, dirigé par Mme P. Jéquier, a ouvert la soirée. De H. Purcell, ce fut « Trumpet Tune » pour trompette et piano, et de F. Gemiani, deux mouvements de la « Sonate en mi mineur » pour hautbois et piano, avant que le groupe entier n'interprète « Tambourin », une œuvre anonyme du XVIII^e siècle, et « Choral » de G. F. Haendel. Autant de belles pages, toujours fort agréables à entendre. Également sous la baguette de Mme Jéquier, mais accompagnée au piano par Mlle C. Juillard, la chorale ACO des jeunes filles du collège régional a chanté des œuvres classiques ou populaires, dans plusieurs langues. En dépit d'un certain manque de joie de chanter, bonnes prestations de ces jeunes filles auxquelles revient l'idée de ce concert philanthropique.

Formé de quatre musiciens du Val-de-Travers, soit Mlle S. Ducommun (épinette) et MM. A. Jeanneret (violon), G. Jaton (violon) et E. Weber (flûte), un quatuor baroque a charmé l'auditoire en jouant trois pièces présentées par M. Jeanneret : « Quatuor en fa majeur » d'A. Scarlatti ; « L'Apothéose de Corelli », une sonate de F. Couperin ; et « Quatuor en sol majeur » de G. F. Telemann.

En dernière partie de ce concert très réussi, la chorale ACO de Ire Moderne-préprofessionnelle a donné avec entrain

« Alphabet » de Mozart et « Perrine » un chanson populaire française soutenue par de la percussion, sous la direction de M. G. Jaton qui a aussi préparé la chorale de 2me Préprofessionnelle dans « Au long des saules » (air russe), « Anne de Bretagne » (air français) et trois canons enlevés abce brico. Pour xylophones et métallophones, on a entendu deux pièces de C. Orff « Frappées » par des élèves de M. Jaton (une heureuse innovation !), et pour flûtes, une pièce de T. Susato admirablement servie par une combinaison changeante de flûtes basse, douce, alto et traversière, tenues par des élèves et par M. Eric Weber, qui vient de réussir son 2me diplôme au conservatoire de Neuchâtel.

Bravo encore aux promoteurs et aux interprètes de ce concert dont la collecte a permis de réunir 400 francs au profit d'« Enfants du monde ».

C. R.

Une serveuse fleurisane se fait voler cinq cents francs

(c) Vendredi, la serveuse d'un hôtel de Fleurier, qui se trouvait en convalescence, constatait qu'on lui avait subtilisé, dans sa chambre, sa sacoche et une somme de cinq cents francs. Ce vol aurait été commis entre mercredi et vendredi matin.

Avvertie, la police cantonale a ouvert, samedi, une enquête qui se poursuit actuellement.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le début des vacances horlogères

De notre correspondant :

De serin qu'il fut durant presque toute la semaine, à l'exception de quelques passages orageux, le temps s'est mis ce week-end à la morosité et presque à la fraîcheur. Une fois n'est pas coutume, serait-on tenté de dire, puisque l'on prétend que les horlogers bénéficient d'ordinaire pour leurs vacances d'un beau temps légendaire. Encore qu'il soit trop tôt pour faire des prédictions, l'année dernière avait vu un rétablissement spectaculaire du temps après une période exécrable au début des vacances.

Ainsi donc elles sont arrivées, ces fameuses vacances, que chacun attendait avec une impatience peu commune, à voir l'excitation régnait, le samedi, passée dans les magasins et les banques, que dans la rue, plus d'un automobiliste était tenté de faire un usage plus qu'immodéré de son accélérateur. Mis à part une série d'accrochages dans la journée de vendredi, c'est presque miracle que l'on n'eût point à déplorer d'accident grave. Il faut dire que le trafic s'est écoulé de manière relativement continue. C'est ainsi que les gendarmes de la Locle et de la Chaux-de-Fonds n'ont pas dû mettre sur pied un dispositif spécial, mais se sont contentés d'intensifier leurs patrouilles et de renforcer leurs postes de contrôle. A noter que l'on a enregistré des dépôts assez nombreux des jeudi et surtout la nuit.

A Biaufond, comme d'habitude, peu de

Chaux-de-Fonds se sont présentés à la frontière. En revanche, l'arrivée des touristes étrangers et Belges notamment a commencé. C'est au poste de douane du Col-des-Roches que l'on a noté le plus fort trafic à destination de la France. Mais là aussi les dépôts furent étalés avec une pointe dans la nuit de vendredi à samedi, cependant il y eut encore beaucoup de passages samedi soir et même hier après-midi. Si les Français se sont présentés en assez grand nombre au début du mois, dans l'autre sens, on note également passablement de trafic avec les estivants de la France voisine qui viennent se délasser à la piscine du Locle. Aux Pargots, le trafic a été à peu près normal, mais la grande migration annuelle des Juraissiens neuchâtelois s'est également fait sentir.

Quant au trafic ferroviaire, il a été relativement calme pour les trains habituels. C'est comme d'habitude à destination de l'Italie que l'on constate le plus grand nombre de dépôts avec la rentrée des travailleurs immigrés de la péninsule, dans leur foyer. Six trains en tout ont été formés au départ de la Chaux-de-Fonds, soit quatre vendredi à destination d'Udine, de Bari-Lecce, de Catania-Palerm, et de Lecce également, tandis que deux convois, l'un pour Venise et l'autre pour Chiasso seulement, sont partis samedi. Il y eut par conséquent une formation de moins que l'année dernière au départ du Jura neuchâtelois, les CFF ayant jugé préférable de ne la faire partir que de Bienne, le total des trains spéciaux au départ de Brigue pour l'Italie restant le même. Le trafic s'est déroulé normalement et aucun retard ne fut enregistré.

Ainsi, les deux villes du haut, vont se mettre à vivre au rythme estival qui est leur durant les vacances horlogères, qui d'ailleurs ne manque pas de charme, pour autant que l'on sache encore jouir des beautés souvent inconnues qui sont toutes proches de nous. A ce propos, il est encore trop tôt pour connaître la proportion des vacanciers. Il semble qu'elle soit plus forte que l'année dernière, où la menace d'une récession avait retenu plus d'un horloger chez lui. Cependant, samedi, il y avait encore beaucoup de tardifs, avenue Léopold-Robert, et les restaurants et cinémas furent bien fréquentés dans la soirée. Quant aux buts de vacances des Chaux-de-Fonniers et des Loclois, il ne faut pas être grand devin ni faire une grande enquête sociologique pour savoir que l'Adriatique et la Costa-Brava continuent à jouir de leurs faveurs. Qu'ils puissent en toute sérénité y abandonner toutes leurs tensions accumulées durant l'année.

Des trombes d'eau

(c) Samedi, vers 23 heures, des pluies diluviennes sont tombées à nouveau sur la ville de Payerne, provoquant des inondations de caves. Le CSI a dû intervenir à plusieurs reprises au cours de la nuit.

LUCENS

Gym-hommes

(c) La section de gym-hommes de Lucens a siégé en assemblée générale, sous la présidence de M. André Guignard. Présents par M. André Vaney, les comptes ont été approuvés. Au cours de la séance, le comité a été renouvelé et restera présidé par M. Guignard.

Motocycliste blessé à Echallens

(c) Au guidon d'une moto, M. Alain Kollep, âgé de 20 ans, domicilié à Biolley-Orjulaz, est entré en collision avec une voiture qui quittait son lieu de stationnement. Il a été transporté à l'hôpital cantonal souffrant d'une fracture ouverte de la jambe droite.

PAYERNE

Noces d'or

(c) M. et Mme Armand Savary-Teuscher, anciens gérants de la société de laiterie, à Payerne, ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Dans le corps enseignant

(c) Mme Nelly Estoppey, maîtresse ménagère, et MM. André Badoux et Michel Vauthey, instituteurs, viennent d'obtenir le certificat pour l'enseignement dans les classes terminales à options, après avoir suivi des cours à Lausanne durant deux ans.



Magie de l'été

Pourquoi « Le Fusil de chasse » laisse-t-il un souvenir aussi vague ? Est-ce à cause de son thème banal, parmi les plus banals ? Le triangle classique, le couple et la meilleure amie du couple. Est-ce parce que ce film, tiré d'une nouvelle du Japonais Yasushi Inoue par Jean-Louis Roncoroni et réalisé par Jean-Jacques Lagrange souffre d'avoir trop de péres spirituels ? Au point que le spectateur, qui est généralement plus ou moins coauteur puisqu'il repense à sa manière le drame, puisqu'il ressent davantage tel ou tel personnage suivant son caractère propre, son âge ou son sexe, n'arrive plus à vibrer avec l'un quelconque des protagonistes, si ce n'est pourtant avec l'adolescente presque encore un enfant, qui est le témoin de la dissolution du couple que forment les meilleurs amis de sa mère. Le témoin de la faute de sa mère, qu'elle aime et respecte. Le témoin du suicide de cette mère chérie.

Jean-Jacques Lagrange voit dans cette dramatique exposition du thème de la solitude, chaque personnage croyant aimer celui que, précisément, il n'aime pas. Mais n'est-ce pas plutôt l'exposé de l'égoïsme et de l'hyppocrisie. L'égoïsme parce que la jeune veuve vole le mari de sa meilleure amie, parce que le mari songe à tuer sa femme ; parce que sa femme favorise la liaison de son mari plutôt que de couvrir le risque de la perdre. Egoïsme, parce que d'amour vrai, il ne peut y en avoir entre ces gens qui se trompent, se mentent, même l'amour maternel est souillé de ce faux amour qui n'est pas un palliatif. Tout au plus un handicap à l'amour vrai d'une mère pour sa fille.

Les personnages doivent sans doute à leur père japonais ce dessin à grands traits précis comme une encre posée au pinceau ; avec de ces ombres délicates comme des nuages dans un ciel estival. Mais, les réac-

tions psychologiques semblent n'avoir rien hérité, elles, de cette sagesse orientale, de ce respect de la famille et de l'enfant, si traditionnel au Japon. Si les personnages créés par Inoue ont la même psychologie que ceux créés par Roncoroni, il doit y avoir un terrible hiatus entre cet auteur japonais contemporain et ces prédecesseurs, et il n'est pas impensable d'imaginer que l'américanisation du Japon y est pour quelque chose.

Heureusement, il n'y a pas que des drames, ni dans la vie, ni à la télévision. Pour une fois, un spectacle de magie et de manipulation nous a été présenté. Le fait est hélas si rare qu'il mérite d'être signalé. D'autant plus que les artistes présentés par Jean-Pierre Cassel étaient d'une virtuosité merveilleuse et que leurs tours sortaient de l'ordinaire. Même ce numéro macabre de l'exécution capitale méritait d'être vu malgré son goût un peu douteux, par l'habileté de la mystification. Que faut-il admirer le plus chez un magicien ? L'art du manipulateur, sa dextérité prodigieuse acquise au cours de longues années d'exercices quotidiens, ou les truquages, longuement et savamment mis au point, qui, l'espace d'un instant, créent l'illusion d'un être omnipotent, presque un Dieu, capable à volonté de détruire et de rendre la vie. A moins que la virtuosité verbale qui, si souvent, est le couronnement du numéro, ne séduise particulièrement. Que de mots, que de finesses, pour noyer le tour de passe-passe dans un flot verbal. La magie est un art complet qui demande souplesse, intelligence, intuition psychologique et des dons d'acteur consommé. Il est regrettable que cet art passe pour mineur et, de ce fait, ne jasse l'objet de programmation que dans de rares occasions. Presque par hasard, ayant l'air simplement de boucher un trou dans la grille des programmes.

G.-A. MONNIER

VAUD

SAINTE-CROIX

Un enfant grièvement blessé par l'explosion d'un détonateur

(c) Dimanche matin, un enfant de 12 ans, Giuseppe Caruso, a été grièvement blessé à une main et à la face par l'explosion d'un détonateur avec lequel il jouait dans la rue. Il a dû être transporté à l'hôpital cantonal.

Fillette renversée à Sainte-Croix

(c) Samedi, vers 18 h 30, un motocycliste circulant à la rue de la Charmille, a renversé une fillette roulant à trottinette et débouchant inopinément sur la chaussée de derrière un bâtiment. Elle a été transportée à l'hôpital de Sainte-Croix souffrant d'une fracture de la clavicule et d'une fracture de la jambe droite.

Collision en cours de dépassement

Hier, vers 12 h 45, M. C.C., de Couvet, circulait au volant de sa voiture, de Buttes à Sainte-Croix. Alors qu'il opérait un dépassement au lieu dit « Longeauge », une voiture survint en sens inverse, conduite par Mlle M.M., de Môtiers. A la suite de la collision qui s'en suivit, la passagère de ce dernier véhicule, Mme Hélène Martin, de Môtiers, blessée à été transportée à l'hôpital de Fleurier. Le permis de conduire de M. C. a été saisi.

Voiture dans un ravin à Suscévaz

(c) Un accident de la circulation s'est produit samedi à 17 h 40, entre Suscévaz et Treycoyennes. Un automobiliste, M. Roland Piton, de Lausanne, a perdu la maîtrise de son véhicule. Après un dérapage, ce dernier est sorti de la route, puis a fait un tonneau pour terminer sa course au bas d'un talus. Blessé, le conducteur a été conduit à l'hôpital d'Yverdon, de même que sa passagère, Mlle Danièle Genet, de Lausanne, qui souffre d'une commotion cérébrale et de contusions multiples. La voiture est démolie.

couru les principales rues, et fait le tour de l'hôpital, il vint se disloquer sur la place de Longeouse où les gosses — qui étaient du reste en grandes vacances depuis la veille — requèrent une collation et bénéficièrent de tours de carrousels.

Ce fut le signal du départ donné à la fête foraine de l'abbaye qui commença alors de battre son plein, jusqu'à une heure avancée de la nuit, en présence d'un nombreux public venu de tout le Vallon et même d'ailleurs. Tout ceci, dans cette ambiance si particulière de fête villageoise unique en son genre au Vallon, par son esprit et par son ampleur.

Le matin, plus de cinquante tireurs se sont mesurés, au stand, aux cibles de l'abbaye, pour le prix des mousquetaires, et aux autres cibles mises en compétition par les deux corporations. Quant à la fête foraine, elle continua hier. Ce matin, sous la cantine et selon la tradition, on mangera le gateau au fromage et ce soir, ce sera le chant du cygne, pour une année, mais aussi un champ de bataille, avec les magistrales envolées de confetti...

G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Sex, sex, sex, un plat qui se mange chaud (20 ans, carte d'identité).
Môtiers : château ouvert.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier : tél. 61 10 81.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Pierre Besson-Favre, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Besson-Perret et leur fils, à Cheseaux-sur-Lausanne ;
Monsieur et Madame Roland Besson-Duvoisin, à Champvent ;
Madame Elisabeth Monnier-Favre, ses enfants et petits-enfants, à Granges-Marnand,

ainsi que les familles Favre, Allison, parentes et alliées ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles FAVRE

leur bien cher papa, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 84me année.

Couvet, le 7 juillet 1973.
(Saint-Gervais 5).

Père, mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Jean 17 : 24.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 10 juillet à Couvet.

Culte au temple à 13 h 30.
Départ du convoi funéraire du domicile ; Saint-Gervais 5, à 13 h 15.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La fanfare l'« Avenir » de Couvet a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Charles FAVRE

membre honoraire.
Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

La fanfare l'« Ouvrière » de Fleurier a le très pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Ernest VAUCHER

père et beau-père de Messieurs Georges Vaucher et Daniel Andrié, membres honoraires.

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui lundi 9 juillet 1973.

Le comité.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE
DE POMPES FUNEBRES

COUVE T 63 23 42
FLEURIER 61 11 47
non-réponse 61 15 47

MACRO-COMPACT BOLEX 350

La NOUVELLE caméra de poche — Power-Zoom 5x — angle d'obturation agrandi permettant les prises de vue de nuit — 9,18 et 24 images/sec.

Fr. 675.-

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Décès du chef d'orchestre Otto Klemperer un des géants de la musique contemporaine

ZURICH (ATS). — Le chef d'orchestre Otto Klemperer est décédé vendredi soir dans sa maison de Zurich. Il était âgé de 88 ans. Otto Klemperer sera enterré mardi à Zurich.

dut quitter l'Allemagne nazie. Il est alors nommé chef de l'Orchestre philharmonique de Los-Angeles où il restera jusqu'en 1939. Il voyage ensuite à travers le monde où tous les plus grands orchestres le réclament. En 1959, il prend la tête du «Philharmonia Orchestra» de Londres, dont il sera plus tard nommé premier chef à vie.

était l'un des champions de la musique contemporaine. Compositeur lui-même, on peut citer parmi ses nombreuses œuvres, des symphonies, un concerto pour violon, cinq opéras, et de la musique sacrée.

Incendie à Worben : 400.000 fr. de dégâts

WORBEN (ATS). — Samedi vers 18 h 40, un incendie à éclat dans la grange et le parc à voiture du home seelandaïs de Worben. Grâce aux efforts d'une centaine de pompiers de Worben, Lyss et Nidau, l'incendie a été maîtrisé aux environs de 20 heures et une catastrophe a pu être évitée. Les dégâts sont estimés de 400.000 à 500.000 francs.

Tentative d'attaque à main armée contre le bureau postal de Steg (canton de Zurich)

Les agresseurs — deux évadés — ont été repris

STEG (ZH) (ATS). — Le bureau postal de Steg, dans la vallée de la Toessa, a été l'objet en fin de semaine, d'une tentative de vol à main armée. La burlesque, une femme de 44 ans, est parvenue à déclencher le système d'alarme, faisant fuir ainsi un individu qui avait pénétré dans le bureau armé d'un fusil d'assaut. Il s'est enfouï dans une voiture conduite par un complice. La course s'est toutefois terminée après 500 mètres, la voiture étant entrée dans un poteau électrique. Les bandits ont alors poursuivi leur fuite à pied en direction de Baeretswil.

a été volée dans un garage d'Egg (ZH), les plaques à Baden... le fusil d'assaut provenant vraisemblablement d'un cambriolage dans le stand de tir d'Oberuzwil (SG). Les deux évadés ont été arrêtés samedi en fin d'après-midi près de Littenheid

(TG), 40 hommes des corps de police de Saint-Gall, Thurgovie et Zurich, équipés notamment d'un hélicoptère, ont pris part aux recherches.

Gros temps à Romanshorn

ROMANSHORN (ATS). — Des pluies torrentielles, comme on n'en n'a pas connu depuis des décennies, se sont abattues vendredi sur Romanshorn et d'autres communes de Thurgovie. Depuis 17 h, les pompiers de la ville ont été occupés à répondre à plus de cent appels de détresse (caves, garages et appartements inondés).

En général, l'eau atteignait dans les caves la hauteur du genou ou de la hanche et parfois même 1 m 50 durant l'orage. Le réseau de courant électrique de la localité et même celui des CFF ont été interrompus. Le niveau du lac de Constance est monté d'environ 2 centimètres.

Incendie dans un entrepôt zuricois

ZURICH (ATS). — Un incendie dans la cave d'une maison de commerce de Zurich a détruit vendredi soir des machines à calculer électriques et des machines à écrire électriques d'une valeur de 300.000 à 500.000 francs. Les dégâts causés à l'immeuble s'élevaient à 5000 francs. Le feu a été découvert grâce à un ordinateur fonctionnant jour et nuit au deuxième étage de l'immeuble. En effet, des câbles de l'ordinateur, reliés à la cave, ont fondu, ce qui a provoqué l'arrêt de la machine et l'éveil des gardiens.

GENEVE

Un homme meurt sur une plage genevoise faute de soins...

(c) Samedi après-midi, au lieu dit «Port Tunnel», à Coligny-Genève, sur une petite grève fréquentée par quelques dizaines de baigneurs, un homme de 44 ans est mort... dans l'indifférence générale. Il s'agissait de M. Michel Gillibert, mécanicien, domicilié 14, rue de Lancy. Pris de malaise, il est sorti de l'eau en titubant et en se tenant la

poitrine, dans la région du cœur, avant de s'effondrer. Quelqu'un eut le réflexe d'appeler la police et les pompiers, mais personne ne se soucia de donner des soins (par exemple la respiration artificielle) à ce baigneur en état critique.

Pire: on le laissa agoniser en plein soleil... Quand les sauveteurs arrivèrent ils furent impuissants. La mort avait fait son œuvre. On reste confondu devant cette manifestation collective d'indifférence... et d'égoïsme.

Beau coup de filet de la police

(c) La police de sûreté a réalisé un joli coup de filet en mettant la «main au collet de trois cambrioleurs chevronnés et redoutables qui venaient de s'illustrer de manière spectaculaire, totalisant un butin voisin de 50.000 francs représenté par des calculatrices électroniques, des caméras et des objectifs.

Ce trio a été capturé en flagrant délit. Il est composé d'un mineur, d'un Bernois et d'un Genevois, âgés tous deux d'une vingtaine d'années. Ces mauvais garçons avaient mis à sac un grand magasin d'électronique du centre de la ville.

Ils ont été incarcérés à la prison de Saint-Antoine tandis que les enquêteurs s'efforcent de reconstituer la liste de leurs «exploits».

Un postier tué par le train en gare de Cornavin

(c) Un tragique accident qui semble dû à la fatalité a coûté la vie à un postier de 22 ans en gare de Cornavin, samedi peu avant midi. Cet employé des PTT M. Jean-Claude Wenger, domicilié à Genève 109, rue de Lausanne, circulait à bord d'un chariot électrique. L'engin, soudain en panne, s'immobilisa sur la voie ferrée au moment où survénait un train de marchandises. Le convoi ne put être stoppé à temps et le jeune homme, pétrifié par la panique, n'eut pas le réflexe de sauter du chariot.

Ce véhicule fut alors happé par la locomotive et son conducteur projeté à une dizaine de mètres du point de choc, sur le ballast. Il a été tué sur le coup.

VALAIS

Sauvetage mouvementé d'une jeune fille dans la région de Loèche-les-Bains

(c) Sauvetage mouvementé au cours du week-end dans la région de Loèche-les-Bains où une jeune fille de 12 ans faisant partie d'une colonie française en vacances tomba dans un précipice. La jeune fille fit tout d'abord une chute de 50 mètres dans des buissons puis bascula, au terme d'une seconde chute de huit mètres, dans un torrent aux eaux déchaînées. Elle fut emportée sur 60 mètres avant de réussir à s'agripper à un rocher. Sous la force du courant, la malheureuse lâcha prise et fut à nouveau emportée sur plusieurs dizaines de mètres. Ne perdant pas son sang-froid, elle réussit alors à s'agripper à un arbre dont les branches tombaient dans les eaux. Elle resta ainsi de longs instants hurlant au secours.

Des sauveteurs se rendirent jusqu'à elle au moyen de cordes tandis qu'on avertissait un appareil d'Air-Zermatt. Le pilote envoyé par la Garde aérienne suisse de sauvetage se rendit sur place avec un médecin, excellent alpiniste, le Dr Mol. Celui-ci descendit dans le gouffre au moyen d'un treuil et, tenant la fille dans les bras, réussit à regagner la cabine de l'hélicoptère. La jeune Française a pu être sauvée.

Dès qu'elle fut dans l'appareil, la jeune Française émue aux larmes embrassa son sauveteur en lui donnant plusieurs baisers. A noter que l'arbre auquel elle s'était agrippée fut, peu après le sauvetage, emporté par les eaux dont la violence l'avait déraciné.

Drame de la route: 2 morts

(c) Deux morts et des dégâts pour quelques dizaines de milliers de francs, tel est le bilan d'une collision qui s'est produite durant le week-end entre une auto conduite par M. Walter Wasser, 27 ans, d'Emmettes (Niedwald) et un bus valaisan. M. Wasser roulait à vive allure en direction de Viège. Il était 5 heures du matin environ. Soudain (malaise, perte de maîtrise, sommeil?) son véhicule se mit à zig-

zaguer sur une quarantaine de mètres occupant toute la chaussée.

On imagine l'émoi d'un conducteur valaisan, M. Marcel Bligisger, 26 ans, de Viège, qui, roulant lui aussi à belle allure, vit ce bolide fuir contre lui. La collision fut inévitable. M. Wasser a été tué sur le coup. Le conducteur du bus devait décéder à son tour à l'hôpital de Viège.

JURA - JURA - JURA

Deuxième victime après un accident

(c) Nous avons relaté, samedi, l'accident de moto qui a fait déjà une victime, M. Gian-Carlo Gorghetto, de Choizeid, 23 ans, conducteur de la moto qui se jeta contre une voiture lors d'un double dépassement, entre Courrendin et Choizeid. La passagère du siège arrière, Mlle Yvette Wahli, de Moutier, âgée de 20 ans, fiancée du motocycliste, est décédée quelques heures après l'accident. Quant au conducteur de l'auto contre laquelle se lança la moto, M. Ernest Muhletaler, de Roches, il est dans un état grave, et a été transféré dans une clinique de Bâle.

SUITE L'affaire de l'abbé Monnin

Un débat public aura donc lieu, au cours duquel les partisans de l'abbé Monnin demanderont des explications. La situation deviendra donc encore un peu plus pénible puisque, inévitablement, la paroisse de Delémont va se diviser en deux camps: les partisans de l'abbé Monnin et ceux qui pensent que ce dernier devait se plier silencieusement aux décisions de l'évêque.

Rappelons que l'origine de ces événements tient dans le fait que lors des offices du dimanche 1er juillet, l'abbé Monnin avait fait savoir aux fidèles que l'évêque du diocèse de Bâle, Mgr Antoine Haenggli, dont dépend la paroisse de Delémont, l'invitait à démissionner de ses fonctions de curé et le priait d'accepter ou de rechercher un autre poste dans une autre paroisse. L'évêque expliquait alors que sa décision était fondée sur «l'atmosphère» régnant actuellement dans la paroisse catholique de Delémont.

Groupés en un «collectif», une trentaine de paroissiens, engagés pour la plupart dans des mouvements d'action

catholique, publiaient, le 6 juillet, dans la presse, une longue déclaration intitulée «Nous ne comprenons pas». Ils y rappelaient notamment que l'abbé Paul Monnin avait, il y a près d'un an, émis le désir d'être déchargé de ses fonctions de curé pour être à même de se consacrer plus intensément à son ministère pastoral dans les milieux populaires de Delémont. L'intéressé souhaitait, en outre, afin d'être «mieux inséré dans la vie des gens», abandonner son logement de la cure pour prendre un appartement dans un quartier ouvrier.

Chute de huit mètres: un pied cassé!

(c) Samedi à 6 h 25, la petite Francisca Sahli, cinq ans, domiciliée à Busswil, est tombée de la fenêtre du domicile de ses parents située à huit mètres de hauteur. La petite, qui n'a qu'un pied cassé, a été hospitalisée.



Manifestation devant l'église en faveur du curé Monnin.

(Photo Bévi)

FRIBOURG - FRIBOURG

Sourires pré-électorales au Conseil général de Bulle!

De notre correspondant:

Le Conseil général (législatif) de la ville de Bulle, deuxième cité du canton, s'est réuni vendredi soir sous la présidence du vice-syndic, M. Marcel Dubas. Il n'y avait, en fait, aucune grande option à prendre. Les comptes 1972 ont été approuvés sans histoire. La demande de crédit et l'autorisation d'emprunt pour la construction du nouveau bâtiment scolaire ne pouvaient pas connaître une issue négative, tant est patente l'urgence et le bien-fondé d'une réalisation qui intervient très tard. L'adaptation des émoluments administratifs communaux n'était pas faite pour provoquer les passions. On ne s'agitait guère pour adopter une modification du règlement du ramassage des ordures (qui signe l'arrêt de mort de la bonne vieille poubelle métallique). Et l'on approuva, toujours sans batailler, l'acquisition d'une maison à démolir, sise sur l'emplacement du futur Musée grüérien, pour 60.000 francs.

LE CHAT ET LA SOURIS

Il faut dire que plus de la moitié des conseillers généraux étaient absents (nombre d'entre eux n'étant pas excusés). Le Conseil communal s'était donné un air débonnaire: seuls deux irréductibles étaient en cravate. Les échanges — plutôt rares — furent toujours courtois. Cela signifie-t-il que tout va pour le mieux dans le meilleur des

mondes? La situation financière de la commune, solidement contrôlée, est saine. Mais Bulle doit à présent faire face à une série d'échéances inéluctables, en matière d'équipement. Ainsi, on se trouve aujourd'hui confronté à des problèmes dont la solution nécessitera d'importantes saignées financières aggravées par l'augmentation des prix.

Ainsi, on constate que les longues périodes de beaux résultats comptables ne doivent pas faire illusion. Sans doute, les recettes fiscales augmentent-elles actuellement à un rythme plus élevé qu'on ne l'attendait. Le rythme de «progression» des dépenses, lui, est plus soutenu encore.

Et puis, les lendemains politiques sont incertains. La dernière séance apparaissait un peu comme une soirée de liquidation l'avant-veille des élections communales du printemps 1974. Dans l'absence même de réactions de certains groupes politiques du Conseil général, on discerne l'attitude du chat qui attend, pour bondir, le moment propice. La décontraction n'est que faussement.

Il faut parler plus précisément, tout de même, d'un important objet. Le coût de construction du nouveau groupe scolaire se monte, hausses comprises, à 9 millions de francs. Subventions déduites, la commune sera intéressée pour 7,7 millions, ce qui représente une charge annuelle supplémentaire de 850.000 francs. Le mode de finance-

ment n'est pas encore entièrement choisi. L'ambiance fut au sourire, lorsque M. Dubas fit écho à une question posée au sujet des 10.000 francs prévus pour la décoration artistique du nouveau groupe scolaire. «Je me demande — dit M. Dubas — ce qui restera au XXIe siècle des ébauchures des artistes du XXe». M. Pasquier, qui est dessinateur et néanmoins artiste, eut beau jeu de faire remarquer que le Conseil communal, au temps où vivait van Gogh, faisait sans doute un raisonnement semblable. Un siècle n'a donc rien changé... M. G.

Route de la Glâne: deux blessés

(c) Samedi, vers 0 h 50, un automobiliste de Fribourg circulait de Villars-sur-Glâne en direction de la ville. En débouchant sur la route principale, près du café de la Glâne, il s'engagea alors qu'arrivait une voiture conduite par un habitant de Tornay qui se dirigeait vers Posieux. Ce dernier conducteur tenta vainement d'éviter la collision. Le conducteur de Fribourg, superficiellement blessé et sa passagère, commotionnée, furent hospitalisés. Dégâts estimés à 7000 francs.

EXPOSÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN OCCIDENT Estampes chinoises au Musée d'art et d'histoire

De notre correspondant:

L'exposition d'été au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, est consacrée aux «estampes chinoises anciennes et contemporaines». Le conservateur, M. Michel Terrapon, parle d'une «première mondiale» qui doit répandre une information très large sur un art et une technique pratiquement inconnus en Suisse. Il note que c'est la première fois que la Chine propose au monde occidental un vaste panorama d'une des plus originales expressions de son art. En fait, cette présentation de cent quarante œuvres est, à maints égards, surprenante.

L'exposition a été rendue possible grâce aux efforts conjugués des instances diplomatiques de la République populaire de Chine et de la Suisse. Vendredi soir, lors du vernissage, étaient présents S.E. l'ambassadeur de Chine à Berne, M. Tchen Tche-fang et M. Willy Spuehler, ancien conseiller fédéral, président de la fondation «Pro Helvetia». Il y eut un échange de propos courtois entre l'ambassadeur et M. Max Aeberscher, conseiller d'Etat, directeur de l'instruction publique fribourgeoise.

en français, en allemand et en anglais, une foule de renseignements sur la gravure chinoise. L'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers souligne que les artistes suivent, dans la création de leurs œuvres, la politique de littérature et d'art préconisée par le président Mao: que cent fleurs s'épanouissent, qu'en rejetant ce qui est révolu, on crée le nouveau, (...) que l'ancien serve l'actuel, ce qui est étranger serve ce qui est national. L'association paraît consciente des limites que cela peut impliquer. L'important est l'identification à la vie des ouvriers, des paysans et des soldats...

LE MIROIR D'UN «MOMENT» DE L'ÂME CHINOISE

L'étonnement grandit lorsque l'association pour l'amitié affirme qu'en Chine, «la gravure sur bois permet la reproduction de peintures d'une façon si convaincante qu'on les admire au point de les confondre avec les originaux ayant servi de modèles. En fait, la gravure tend à restituer les qualités d'une peinture originale et même

à la surpasser». On affirme, de plus, que «surtout depuis la grande révolution culturelle prolétarienne, les graveurs chinois ont connu de nouveaux progrès», leur art se distinguant «par sa liberté et sa créativité continue».

Ainsi, l'exposition de Fribourg est sans doute le miroir d'un «moment» de l'âme chinoise. Certains courants actuels, exprimés dans les formes anciennes, n'importent nullement notre adhésion. Il n'y a pas, à notre avis, sublimation, mais confusion. Dès lors, l'exposition prend une résonance sociologique autant qu'artistique. Au faux ancien, manque décidément, trop souvent, le raffinement et le charme du vrai.

L'intérêt de l'exposition, première du genre hors de Chine, n'en est pas moins évident. Elle est à mettre à l'actif du Musée d'art et d'histoire de Fribourg dont le conservateur, M. Terrapon, est un féru de graveurs, graveur lui-même. Elle s'inscrit, d'ailleurs, dans une belle lignée d'expositions consacrées à la gravure, au Musée de Fribourg. M. GREMAUD



«Souffle de printemps», encre à l'eau polychrome.

(Photo Musée d'art et d'histoire, Fribourg)

Loterie à numéros - Tirage du 6 juillet 1973

Numéros sortis: 1 - 3 - 7 - 9 - 19 - 38

Numéro complémentaire: 29

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJÀ SORTIS

Table with 10 columns representing numbers 1-10 and rows of drawn numbers. Row 1: 25 x 26 x 28 x 28 x 27 x 21 x 23 x 24 x 31 x 28 x. Row 2: 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20. Row 3: 30 x 35 x 13 x 17 x 26 x 19 x 18 x 29 x 22 x 21 x. Row 4: 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30. Row 5: 22 x 34 x 22 x 29 x 30 x 30 x 22 x 21 x 26 x 28 x. Row 6: 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40. Row 7: 24 x 25 x 24 x 29 x 25 x 22 x 20 x 21 x 28 x 31 x.

Somme totale attribuée aux gagnants: 1.813.136 fr.

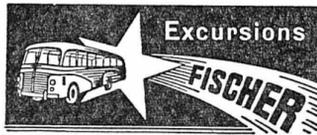
FEMMES FRIGIDES

Il s'agit d'un problème fort controversé.

Une équipe de recherche américaine a mené une étude en sondant l'arrière-plan affectif des phénomènes influençant les réactions de la femme. De toutes nouvelles découvertes vous sont livrées, dont certaines contredisent les théories et croyances le plus vastement répandues ou remettent en cause ce que l'on considérait jusqu'à présent comme fait acquis. Dans «Pourquoi certaines femmes sont frigides», «Sélection» de juillet fait le point. Ce magazine vous présente aussi de nombreux autres articles dignes d'intérêt.

Maintenant à votre kiosque.

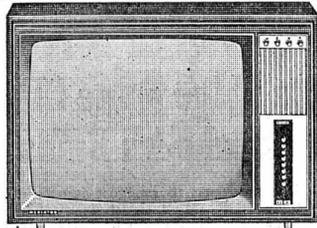
Sélection du Reader's Digest



VACANCES 73 Nos voyages:

COL DU NUFENEN Tessin - Lukmanier - Oberalp 14-15 juillet (2 j.) Fr. 140.—
Côte-d'Azur de Gênes Jusqu'en Provence du 17 au 22 juillet (6 j.) Fr. 475.—
Salzburg - Dolomites du 23 au 28 juillet (6 j.) Fr. 530.—
Canyon du Verdon Côte-d'Azur - Nice - Col de TENDE du 25 au 29 juillet (5 j.) Fr. 365.—
Le Tyrol - Les Grisons du 31 juillet au 3 août (4 j.) Fr. 290.—
1- 2. 8. 1er août au Pilate Fr. 155.— 7- 8. 8. Alpes françaises Fr. 150.—
COLS DE LA BERNINA ET DU STELVIO du 8 au 10 août (3 j.) Fr. 230.—
L'Auvergne Le Puy de Dôme - Le Puy du 14 au 16 août (3 j.) Fr. 240.—
14-15. 8. Col du Nufenen Fr. 140.—
LA RHÉNANIE Hollande - Belgique - Luxembourg du 21 au 24 août (4 j.) Fr. 350.—
28-29. 8. Strasbourg Fr. 155.—
L'ESPAGNE - Sitges Blarritz - San Sebastian - Barcelone du 1 au 9 septembre (9 j.) Fr. 750.—
Programmes - Rens. - Inscriptions : AUTOCARS FISCHER MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

SOLDES
jusqu'à 70 %
Des prix fracassants



TV couleur.

Suisse-France, sélecteur à touches -
écran 66 cm - noyer mat.

Valeur 3890.—

Soldé **2990.—**

TV couleur PAL

type Philips écran 66 cm, tube 110
sélecteur électronique - 12 touches -
réglage par curseur.

Valeur 3490.—

Soldé **2790.—**

FORMIDABLE CHOIX

TV noir-blanc, à partir de

395.—

couleur à partir de

1380.—

location à partir de 25 fr. par mois.

(Vente autorisée)

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménagier

Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 245777

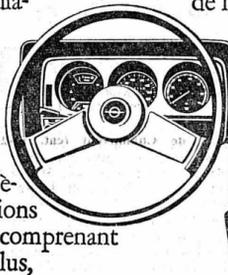


**Opel Manta. Élégance séduisante
et performance sportive
à un prix "fair-play".**



La Manta a une forme élégante, séduisante. Chacun peut le constater. Quant aux autres qualités, on les découvre derrière le volant.

Prenons l'exemple de la Manta SR. Vous sentez immédiatement la performance sportive d'un moteur de 1,9 l qui a fait ses preuves et dont les 103 ch permettent une accélération vigoureuse... à un niveau sonore discret. Vous sentez aussi la haute sécurité active de sa mécanique tant appréciée, les larges jantes sport, les pneus ceinturés et les puissants freins à disque. Sans compter l'aisance de la conduite, grâce à un volant sport particulièrement maniable. Et le confort d'un intérieur de dimensions étonnantes, la disposition judicieuse du tableau de bord comprenant compte-tours, ampèremètre et manomètre d'huile. De plus,



la voiture est équipée de phares et feux de croisement halogène et d'un dégivreur électrique de vitre arrière. Enfin, si vous le désirez, de la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports, très sportive. Et tout cela vous est offert à un prix extrêmement avantageux par rapport aux nombreuses qualités de cette voiture; bref: à un prix «fair-play». Ajouté à ces avantages, l'entretien économique de la Manta rend cette voiture aussi attrayante — et convaincante — que son élégance et son caractère sportif.

Manta 1,6 l 93 ch Fr. 12.275.—*
Manta L 1,6 l 93 ch Fr. 13.100.—*
Manta SR 1,9 l 103 ch Fr. 14.075.—*
Manta Berlinetta 1,9 l 103 ch Fr. 14.425.—*
(*Prix indicatifs. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Manta. Pour les mordus du volant.

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, 66 24 40, Bienna Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Éx Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, La Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Imier Raymond Gerster 41 36 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Bussigny 89 11 56, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33b, av. de Miremont 46 08 17; 24, rue du Prieuré 32 08 26; 9, route des Jeunes 42 50 46; 20, av. H.-Dunant 33 48 00; Glovelier 56 71 29, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moillesulaz 48 02 00, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Moudon 95 26 72, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, la Sagne 31 51 68, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 15 94, Vevey 51 88 60, Veyras, sur Sierre 5 26 16, Ville neuve 60 10 51.

A vendre d'occasion
**8 portes de garage
couissantes**
**1 porte de garage
basculante**
Tél. 25 37 21.

DÉMÉNAGEMENTS
Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

J'entreprends tous travaux
de
**PEINTURE
PAPIERS PEINTS**
Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 46.

Dettes = Soucis
Débarassez-vous-en par la
gestion de dettes

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
 - Paiements : à un seul endroit
 - Coût : 4 fois moins qu'un prêt
 - Action : rapide
 - Discrétion : absolue
- Genève : (022) 44 54 97
Neuchâtel : (038) 33 56 08
Lausanne : (021) 23 01 83
23 40 48
Fribourg : (037) 23 24 04

Dr. Bernhard Weck
Badenerstrasse 257, 8003 Zürich

L'offre en or de Pfister!



VARIO-STANDARD

le sofa-lit à 2 personnes
à prix avantageux. Avec
matelas poly-mousse.
Mod. 36.291 K,
livraison gratuite seul.

860.—

VARIO-STANDARD
Salon à 3 éléments
Fauteuils sur roulettes,
teintes diverses,
livraison gratuite
seul. 1490.—
Exclusivité Pfister

Plus grand choix de Suisse
en sofa-lits avantageux!



VARIO-DELUXE

le luxueux sofa-lit
à 2 personnes avec
matelas en poly-mousse.
Mod. 36.345 K,
livraison gratuite seul.

1160.—

Salon à 3 éléments,
fauteuils sur roulettes,
simili cuir «Messina»,
brun Havane ou
autres coloris,
livraison gratuite
seul. 1990.—
Exclusivité Pfister



Comparez choix, qualité et prix!

Cela va de soi, choix hors pair, qualité et prix défiant toute concurrence font parler d'eux. Il n'y a donc pas de quoi s'étonner si 10 fois plus de clients préfèrent chez Pfister! Actuellement, vous pouvez aussi embellir votre intérieur à peu de frais. Avec des meubles, des tapis, rideaux, lampes, etc. assortis de la même maison — vous gagnez ainsi du temps et de l'argent! Essence gratuite / bonification CFF pour tout achat dès Fr. 500.— Paiement au comptant à 90 jours ou crédit social.

Pour plus de précaution: directement chez

Pfister
ameublements sa

BIENNE Place du Marché-Neuf ● Tél. 032-422862 ● Ouvert: LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30 h
dans les environs. De la gare: Bus 1 ou 2 ● SA 8-16 h ● JEUDI jusqu'à 21 h

NEUCHÂTEL Terreaux 7 ● Téléphone 038 - 25 79 14
LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30, SA 8-17 h

Écrivez en vente au bureau du journal

FAN SPORTS



L'EXPRESS

cyclisme

Les Alpes figureraient au menu des coureurs du Tour de France

Luis Ocana fait étalage de sa forme et endosse le maillot jaune à Gaillard

Avec la première étape alpestre, la vraie bataille a débuté dans le Tour de France, et ce n'est pas une surprise si Luis Ocana a remporté cette première manche. Au terme de la septième étape, divisée en deux tronçons, l'Espagnol a, en effet, dépassé son camarade d'équipe José Cañeja du maillot jaune. Ce dernier était d'ailleurs résigné. Mais surtout, l'Espagnol de Mondrans a démontré tout au long de cette journée de dimanche, commencée sous le soleil à Divonne et ter-

minée sous la pluie à Méribel-les-Allues, qu'il était bien décidé à devenir le patron de la course.

OCANA FRAPPE

C'est dans l'escalade du mont Salève, premier col de première catégorie, offert aux coureurs, que Luis Ocana a fait étalage de sa force actuelle. Au train, sans vraiment placer de démarrage, l'Espagnol a lâché tous ses rivaux, dont son compatriote José-Manuel Fuente pour rallier Gaillard, terme du premier tronçon de 86 km 500, avec 53' d'avance sur Martinez, Van Impe, Fuente, Zoetemelk et autres Pedro Torres. Le gain n'était peut-être pas à la mesure des efforts consentis. Mais sur le plan psychologique, le fier Luis venait tout de même de frapper un grand coup en imposant sa loi dès le premier grand rendez-vous.

COURSE CONTRÔLÉE

Dans le deuxième tronçon, entre Gaillard et Méribel-les-Allues (150 km 500), Ocana a fort bien contrôlé la course. Il n'eut d'ailleurs aucune peine à le faire lors de la longue marche d'approche vers la côte menant à la station savoyarde. Mais dans l'ultime montée, c'est lui qui fit le plus souvent le « ménage ». Ocana répondit du tac au tac à une multitude de démarrages placés par Fuente, qui avait mal digéré son échec du matin. A sept ou huit reprises, le grimpeur espagnol démarra, dans son style bien particulier. A chaque fois, il retrouva Ocana dans sa roue.

TROISIÈME LARRON

Ce duel de grands d'Espagne tourna finalement à l'avantage d'un troisième larron. Bernard Thévenet sut attendre son heure. Il attaqua une première fois à cinq kilomètres du sommet, mais devant le retour d'Ocana — encore lui — le bourgeois n'insista pas. Mais lorsqu'il

placa un démarrage fulgurant en vue de la flamme rouge de l'arrivée, personne, pas même Ocana, ne put revenir dans sa roue. Thévenet cueillit donc la victoire d'étape à Méribel, avec une poignée de secondes d'avance sur les meilleurs, c'est-à-dire Zoetemelk, Fuente, Van Impe et Ocana.

POULIDOR EN DIFFICULTÉ

Car cette septième étape, si elle a confirmé les ambitions d'Ocana, a aussi consommé une défaite pour Raymond Poulidor. Le vétéran français, déjà en difficulté le matin dans le Salève, fut également déçarné dans l'ascension vers Méribel. Joaquim Agostinho ne put lui non plus suivre le train, tout comme Régis Oviyon. Le petit Espagnol Pedro Torres en revanche a fait un peu figure de révélation tout au long de cette journée. Il côtoya longtemps les meilleurs, à l'instar des Espagnols Galdos et Martos.

FAVORI NO 1

Cette première étape alpestre a donc donné lieu à la bagarre prévue. Luis Ocana y a affirmé une autorité qui en fait désormais le favori numéro un pour la victoire finale. Mais le Tour est loin d'être joué. Dès lundi, et notamment les cols du Galibier et de l'Izoard, les « aigris » de la septième étape auront de multiples occasions de régler son compte au maillot jaune. Quoique ce dernier paraisse actuellement à même de répondre aux plus furieuses attaques.

LE CALVAIRE DE GUIMARD

Cyrille Guimard est arrivé le dernier à Méribel-les-Allues. Le Nantais, qui a de nouveau fait preuve d'un courage admirable, inspire vraiment la pitié. Il semble que son entourage soit, cette fois, bien décidé à l'empêcher de poursuivre un calvaire devenu inutile. Il convient en effet

à l'heure actuelle, pense la majorité des suiveurs du Tour, de ménager surtout la suite de la carrière du Breton qui pourrait se ressentir gravement des conséquences de son entêtement. On ne peut espérer que Guimard se rangera à l'avis de son directeur sportif et de l'animateur de son équipe.

Classements

1er tronçon (Divonne les Bains - Gaillard, 86 km 500) : 1. Ocana (Esp) 2 h 20'39". 2. Martinez (Fr) 2 h 21'33". 3. Van Impe (Be). 4. Thévenet (Fr). 5. Torres (Esp). 6. Zoetemelk (Ho). 7. Fuente (Esp). 8. Galdos (Esp). 9. Delisle (Fr), tous même temps. 10. Oviyon (Fr) 2 h 21'51".

2me tronçon (Gaillard - Méribel les Allues, 150 km 500) : 1. Thévenet (Fr) 4 h 44'30". 2. Zoetemelk (Ho) 4 h 44'38". 3. Fuente (Esp) 4 h 44'40". 4. Van Impe (Be) 4 h 44'42". 5. Ocana (Esp) 4 h 44'45". 6. Van Springel (Be) 4 h 45'20". 7. Galdos (Esp) 4 h 45'24". 8. Martinez (Fr) 4 h 45'55". 9. Delisle (Fr) 4 h 46'19". 10. Oviyon (Fr) même temps. 11. Martos (Esp) 4 h 46'24". 12. Poulidor (Fr) même temps.

Classement général : 1. Ocana (Esp) 40 h 12'29". 2. Zoetemelk (Ho) à 2'51". 3. Van Springel (Be) à 2'55". 4. Thévenet (Fr) à 3'17". 5. Van Impe (Be) à 3'19". 6. Mortensen (Dan) à 6'14". 7. Poulidor (Fr) à 6'24". 8. Delisle (Fr) à 6'28". 9. Castejon (Esp) à 7'04". 10. Perin (Fr) à 7'54". 11. Van Neste (Be) à 7'51". 12. Fuente (Esp) à 8'10". 13. Oviyon (Fr) à 8'29". 14. Mendes (Por) à 8'43". 15. De Geest (Be) à 9'07".



LES « GRANDS » ! — Ocana mène le train devant Thévenet, Fuente, Poulidor et Van Impe...

(Téléphoto AP)

L'étape d'aujourd'hui



hippisme

Le concours d'Yverdon s'est terminé hier Les frères Fuchs cumulent les places d'honneur

Le deuxième week-end d'hippisme à Yverdon, (4000 spectateurs) plus bref que le premier, fut à l'image de la belle course de trot qui a tenu en haleine les pelouses hier après-midi. Onze trotteurs étaient au départ des 2600 mètres pour la catégorie 1, la meilleure. La sirène des commissaires retentit trois fois pour distancer les bons chevaux que sont « Thuya », « Venator » et « Tremont ». « Toto M », lui, prenant la tête au départ l'a conservée toute la course en résistant héroïquement à l'assaut des quatre poursuivants qui ont d'ailleurs dus être départagés par la photo. Une victoire qui compte pour l'écurie Adrien Freymond de Jouxten. « Toto M » a su tirer parti de son départ au poteau et vaincre ainsi devant tous les cracks !

FAMEUX GRAND PRIX
Ce sont les courses qui attirent le plus de public autour des cordes. C'est spectaculaire, enivrant même, tandis que le concours hippique est plus tranquille, plus lassant sans doute. Mais les épreuves de hier, mises sur pied entièrement par les cavaliers du NCTS viennent contredire cela. Le NCTS (national concours team of Switzerland) est un club qui groupe presque tous les jeunes cavaliers de saut de 18 à 30 ans qui montent régulièrement. A Yverdon, ils ont voulu prouver leur dynamisme et y ont parfaitement réussi.
A part Claude Manuel qui s'intercale à la deuxième place, le Grand prix a été la confirmation éclatante de la suprématie des Fuchs, Thomas et Markus, qui, à eux deux, ont obtenu la première, la troisième, la quatrième et la cinquième place du classement. De mémoire de chroniqueur hippique, un fait semblable remonte à une autre génération.

motocyclisme

CHAMPIONNAT SUISSE Accident mortel

Neuvième manche du championnat suisse en circuit, la course de Casale-Monferatto (Italie) mise sur pied en remplacement de celle du Monte Generoso (Tessin) a été endeuillée par un accident mortel qui a coûté la vie à l'Argovien Franz Hulliger (cat. débutants 1000 cmc). Ce dernier est tombé dans le virage précédant immédiatement l'arrivée après avoir perdu le contrôle de sa machine. Paraissant avoir perdu quelque chose, il a donné l'impression de s'être retourné peu avant l'accident. Transporté immédiatement à l'hôpital de Casale, Franz Hulliger y est décédé à la suite de lésions internes.
Cet accident tragique n'a pas empêché la course de se dérouler normalement. En signe de deuil, seule l'épreuve des licenciés (1000 cmc) a été annulée.
(Réd. Notre envoyé spécial Ch.-F. Pecoud reviendra demain sur cette tragique manche du championnat suisse).

3 morts à Monza

Trois jeunes pilotes ont trouvé la mort, à Monza, durant une compétition comptant pour le championnat d'Italie junior des 500 cmc. Il s'agit de Renato Galtruccio, Renzo Colombini et Carlo Chionni. L'accident s'est produit au cinquième tour, à la sortie de la grande courbe, aussitôt après le redressement d'arrivée. C'est à ce moment point de la piste que le 20 mai dernier trouvèrent la mort le Finlandais Jarno Saarinen et l'Italien Renzo Pasolini.

Il se peut bien qu'avec les deux frères Fuchs, l'équipe suisse des juniors qui partira pour Anvers au début août, pour le championnat d'Europe, récolte un bon classement. Le titre peut-être...

AUDACE + CHANCE = « UNICA »
La victoire de Monique Wyss de Breigny, dans le « M-2 », samedi, est une performance réjouissante pour cette jeune cavalière. Aidée par la chance, (tous les cavaliers en bénéficient) elle monta avec audace et battit au chrono les frères Fuchs. Une référence ! Deux secondes de plus et c'était encore une victoire pour la famille de Bietenholz, qui a totalisé cinq victoires à Yverdon, plus un nombre incalculable de places d'honneur.

En catégorie R-3 « Irish Hero » monté par B. de Rham s'est également taillé la part du lion en remportant le parcours de saut et la puissance en nocturne, seul cheval à avoir passé les deux obstacles à 170 cm. On ne saurait conclure ce paragraphe sur le concours hippique sans parler des sœurs suisses qui se sont mesurées dans un combiné dressage-saut, comptant pour la finale romande d'Eublens. « Prince », monté par Jean-Daniel Bonzon, est suivi de « Bryse de villard », cavalier Patrick Manini, tous deux des produits de l'élevage Henry de la Tour-de-Peilz.

PAS DE LICENCE, MAIS DU CHARME
Espérons que le charme des « femmes drivers », qui ne prennent place qu'une fois par année sur les « sulkiés », à Yverdon précisément, va opérer sur ces messieurs de la fédération suisse du « trotting ». Elles n'ont pas encore de licence, mais courent convenablement et font... les écuries et entraînent les chevaux le reste de l'année; des raisons suffisantes pour accorder aux « femmes drivers » l'officialité. Hier, la course des dames concluait la réunion yverdonnoise. Pour la troisième année consécutive, Elizabeth Brutschin mena « Afyolo » à la victoire. La seconde n'est autre que Roselyne Meylan, une cavalière de saut bien connue, qui drivait pour la première fois.

CONCOURS

Prix Glaces Frisco, (cat m-1, barème A, au chrono) (épreuve comptant pour le championnat romand) : 1. J.-M. Musy

Concours international d'Aix-la-Chapelle Suisses brillants en Allemagne

Dans le cadre du concours de saut international officiel d'Aix-la-Chapelle, l'Allemagne de l'Ouest a conservé son titre de championne d'Europe par équipes de dressage. La RFA, avec 5184 points, a nettement pris le meilleur sur l'URSS (5041), championne olympique à Munich. Comme il y a six ans, la Suisse s'est fort bien comportée en s'adjugeant la médaille de bronze.

BALOIS INATTENDU

Le jeune Balois Walter Gabathuler (19 ans) s'est mis en évidence à Aix-la-Chapelle. Il s'est en effet imposé dans un concours qui a lieu selon la formule coupe. Qualifié pour la finale, Gabathuler a triomphé sans concurrent, son adversaire le champion d'Europe Hartwig Steenkens ayant dû déclarer forfait.

BELLE VICTOIRE

La dernière épreuve du concours a donné lieu à une victoire suisse. Elle a été remportée par Paul Weier qui, avec Fink, a fait deux parcours et un barrage de grande classe. Le succès de Paul Weier a été complété par la quatrième place de son épouse, Monica, qui montait Vasall. Paul Weier avait déjà pris la deuxième place du Grand prix d'Europe. Ce succès est indiscutablement l'un des plus beaux qu'il ait remportés au cours de sa carrière.

(Farvagny-le-Petit), avec Bagatelle 3, 0-81'6"; 2. J.-J. Haenni (Cernier), avec Facetus, 0-82'1"; 3. B. Perrin (Ependes), avec Kollege, 0-86'5".

Prix montres Baume et Mercier, (cat m-1, barème A, au chrono avec un barrage; (épreuve comptant pour le championnat romand)) : 1. T. Fuchs (Bietenholz) avec Royal-Can, 0-44'4"; 2. F. Racine (Collonges), avec Alcade, 0-44'8"; 3. C. Manuel (Jouxten), avec Red-Lion, 4-50'3".

Prix château de Champvent (cat. m-2, barème A, au chrono) (épreuve comptant pour le championnat romand) : 1. Monique Wyss (Breigny), avec Unica, 0-88'1"; 2. T. Fuchs (Bietenholz), avec Pilot, 0-90'4"; 3. U. Theiler (Kappel), avec Manhattan, 0-92'3".

Classement intermédiaire du championnat romand avant le concours de Tramelan : 1. F. Racine (Collonges), avec Alcade, et Angelina Stamm (La Tour-de-Peilz), avec Globe Trotter, 29 points; 2. P. Mazzone (Gloppes), avec Regate, 24; 3. Ruth Schlumpf (Genève), avec Black Prince, et O. Tschanz (Vesenzan), avec Taurin, 19; 6. D. Opliger (La Chaux-de-Fonds), avec Si Belle, 18.

Prix Regis Francken, (cat R3, barème B) : 1. B. de Rham (Saint-Sulpice), Irish Hero, 81'7"; 2. J.-J. Haenni (Cernier), Facetus, et A. Guichoud (Oron-la-Ville), Silver Moss, 85'0"; 4. M.-A. Aubry (La Chaux-des-Breuleux), Kobon, 86'2".

COURSES

Course plate, 1100 m, pour poney : 1. « Dandy » (Max-Studer); 2. « Sandra I » (Corinne Hungerbuehler); 3. « Bamy » (Mathilde Bosset).

Prix Epona, (course plate, 1250 m, pour poney) : 1. « Sandra II » (Alain Pier); 2. « Soraya » (P.-Cruchet); 3. « Zinette » (C. Taly).

Prix Sam-Hotel Ermitage, (course plate, 1400 m, pour poney) : 1. « Brunette » (P. Rime); 2. « Honeymoon » (J.-F. Decombaz) et « Kalinka » (Corine Studer).

Prix des supporters de la SARC, (course plate, 1600 m, pour poney) : 1. « Sunny Girl » (P. Hungerbuehler); 2. « Amigo » (J.-F. Cuennet); 3. « Blue Byrd » (R. Fricke).
Prix SBS, (trot attelé, 2200 m) : 1. « Balencia » (J.-P. Bovy); 2. « Uratelornis »

Un autre succès helvétique a été enregistré dans l'épreuve de consolation du dressage, remportée par Christine Stuckelberger.

Dressage : Klimke champion d'Europe

Pour la deuxième fois après 1967, l'Allemand de l'Ouest Reiner Klimke a remporté à Aix-la-Chapelle le titre de champion d'Europe de dressage. Dans la finale, qui réunissait les sept meilleurs cavaliers, Klimke a obtenu le total de 1220 points, devant ainsi nettement la Soviétique Elena Petouchkova, championne du monde (1192). Championne olympique, l'Allemande Liselotte Linsenhoff a fortement déçu et elle fut contente de la quatrième place. Quant aux Suisses, ils ne sont pas parvenus à se qualifier pour la finale.

CLASSEMENT

1. Reiner Klimke (RFA), Mehmed, 1220 points; 2. Elena Petouchkova (URSS), Pepel, 1192; 3. Ivan Kalita (URSS), Tarif, 1189; 4. Liselotte Linsenhoff (RFA), Piaff, 1164; 5. Ulla Hakansson (Su), Ajax, 1160; 6. Karin Schlüter (REA), Ljostro, 1118; 7. Ivan Kisimov (URSS), Ikhor, 1118.

(J. Furer); 3. « Val de Sienne » (Chr. Devaud).

Prix Brasserie du Centre, (trot attelé, 2200 m) : 1. « Saumur M » (J. Torresan); 2. « Troubadour III » (E. Schneider); 3. « San Antonio C » (J. Despont).

CONCOURS

Prix imprimerie et journal d'Yverdon (cat R3, puissance) : 1. B. de Rham (Saint-Sulpice) Irish Hero, 0 points au 5me tour; 2. M. Rossat (Marnand) Wocka et B. Lauffer (Noville) Aloysius, 4; au 5me tour.
Prix Knock Out NCTS (cat M1, barème A) : 1. B. Sorg (Thayngen) Millis, 0-31'9"; 2. H. Turrettini (Genève) Ballylav, 0-31'9"; 3. Marie-Claire Veutell (Corsing) Necochen et Daniel Oppliger (La Chaux-de-Fonds) Si Belle, 0-32'6".

Grand prix du NCTS (cat S1, barème A, deux manches) : 1. M. Fuchs (Bietenholz) Lady Seven, 0-161'2"; 2. C. Manuel (Jouxten) Padargos, 4-166'2"; 3. M. Fuchs (Bietenholz) Ballymena, 4-168'3"; 4. T. Fuchs (Bietenholz) Pilot, 4-173'6".

Prix Provini, (épreuve combinée dressage-saut) : 1. J.-D. Bonzon (La Tour-de-Peilz) Prince, 6 points; 2. P. Martini (La Tour-de-Peilz) Bryse de Villard, 9; 3. M. Favre (Villeneuve) Rhadames, 10.

COURSES

Prix Leclanché S.A., (trot attelé, 2200 m, cat 2) : 1. Unic de la Battiaz (A. Devaud); 2. Up To Date (P. Holenstein); 3. Sine Qua Non (Y. Pittet).

Prix Glaces Frisco, (course plate, 2600 m) : 1. Milko (X. Leimguber); 2. Jolly Miller (P. Stadelmann); 3. Brasero (G. Hofer).

Prix Hotel des Bateaux, Concise, (trot attelé, 2600 m cat 2) : 1. Valnohle (L. Devaud); 2. Tozo (M. Bron) à cinq longueurs; 3. Renard du Berry (R. Soulier).

Prix de la ville d'Yverdon, (Steeple Chase, 3600 m cat 2) : 1. Ural (B. Scheu); 2. Copy Boy (G. Hofer) à deux longueurs; 3. Solitaire II (M. Graeff).

Prix de l'Etat de Vaud, (trot attelé, 2600 m, cat 1) : 1. Toto M. (A. Freymond); 2. Thicy C (Y. Pittet) à trois-quarts de longueur; 3. Turbigio (M. Bron).

Prix Piquet, (course plate, 2600 m, cat 2) : 1. Coordination (U. Muntwyler); 2. Bally Boys (D. Jotterand) à une longueur; 3. Quentin (B. Scheu).

Prix Restaurant du Casino, (trot attelé, 2200 m, cat 3) : 1. Toledo (P. Pittet); 2. Un royal (A. Ackermann) à une demi-longueur; 3. Usselloe (B. P. Moor).

Prix revue charme et élégance, (trot attelé, 2200 m, épreuve féminine) : 1. Afyolo (E. Butehshin); 2. Ufano (R. Meylan) à une longueur; 3. Val de Sienne (A. de la Bays).

Prix Provini S.A., (degré 1, barème A, au chrono avec un barrage) : 1. Patrick Manini (la Tour-de-Peilz), avec Bryse de Villard, 4-52'6"; 2. E. Chèvre (Porrentruy) avec Patrouille, 4-50'5"; 3. Jean-Daniel Bonzon (la Tour-de-Peilz), avec Prince, 12-52'6"; 4. Bernard Chollet (Lonay), avec Pinocchio, 12-57'7"; 5. Marius Favre (Villeneuve), avec Rhadames 5, 12-60'1".

SPORTS dernière

MARCHE

En tête de bout en bout, le Zurichois René Pfister a remporté le Grand prix de Payerne à la marche, couru sur 30 kilomètres et qui réunissait 60 concurrents. Il a devancé de près de deux minutes son principal rival, Hans Fennner.

SPORT MILITAIRE

Les représentants scandinaves ont dominé le tournoi des sept nations de pentathlon militaire qui s'est déroulé à Zoug et Bremgarten. Par équipes, la victoire est revenue à la Suède, championne du monde, tandis que le Norvégien Tessem s'est imposé individuellement. La Suisse a surpris en bien en se classant troisième après avoir remporté le cross-country. Individuellement, c'est John Tall qui a obtenu le meilleur résultat (5me).

athlétisme

Stade de Colombes

Double succès polonais sur la France

Au stade de Colombes, près de Paris, les athlètes polonais ont finalement remporté un double succès face aux Français en triomphant aussi bien chez les messieurs (229-200) que chez les dames (82-53).

DESINTÉRESSEMENT
Comme la veille, cette seconde journée s'est déroulée devant des gradins aux trois quarts vides. Le désintéressement du public parisien et la chaleur lourde qui régnait dans le stade ont été un handicap pour les concurrents. Les résultats s'en sont certainement ressentis, aucune performance n'étant à ressortir du lot. A noter que le nouveau recordman du monde du 110 mètres haies, l'Américain Rod Milburn, qui s'alignait hors match, a dû « se contenter » cette fois de 13'4".

MESSIEURS

400 m : 1. Podobas (Pol) 46"3. **10.000 m** : 1. Pierzynka (Pol) 28'46"8. **110 m haies** : 1. Milburn (EU) 13"4. **2. Drut (Fr) 13"5**. **3. Wodzinski (Pol) 13"9**. **Hauteur** : 1. Poaniewa (Fr) 2 m 13. **Longueur** : 1. Rousseau (Fr) 7 m 89. **2. Cybulski (Pol) 7 m 88**. **Javelot** : 1. Leroy (Fr) 79 m 96. **Marteau** : 1. Acambray (Fr) 66 m 42. **Jagliniski (Pol) 66 m 02**. **4 fois 100 m** : 1. Pologne 3'36"8. **Hauteur** : 1. M.C. Wartel (Fr) 1 m 84 (record national).

DAMES

200 m : 1. I. Szwinska (Pol) 22"9. **400 m** : 1. K. Kacperczyk (Pol) 53"3. **800 m** : 1. I. Skowronska (Pol) 2'02"0. **Longueur** : 1. I. Ducas (Fr) 6 m 31. **Poids** : 1. I. Chewska (Pol) 18 m 14. **4 fois 100 m** : 1. Pologne 44". **2. France 44"2**. **100 m** : 1. I. Szwinska (Pol) 11"3. **2. S. Teliez (Fr) 11"4**. **100 m haies** : 1. G. Rabszty (Pol) 13". **1500 m** : 1. M.F. Dubois (Fr) 4'27"5. **4 fois 400 m** : 1. Pologne 3'35"2. **2. France 3'36"8**. **Hauteur** : 1. M.C. Wartel (Fr) 1 m 84 (record national).

« Mémorial S.Meier » : Bonnes performances

Quelques bonnes performances ont été enregistrées à Bâle à l'occasion du 10ème mémorial Suzanne Meier. Cette réunion féminine a été marquée principalement par la victoire de la Roumaine Ileana Silai sur 800 mètres et par celle de la Hollandaise Mieke van Vissen qui a totalisé 4440 points au pentathlon en établissant un nouveau record national.
Médaille d'argent à Mexico en 1968 et sixième à Munich, Ileana Silai s'est payé le luxe de battre de la spécialiste la Yougoslave Vera Nikolic, championne d'Europe de la spécialité en 1971 et cinquième des Jeux de Munich. Par la même occasion, elle a été créditée d'un excellent temps sur le plan international.
Les Suissesses sont demeurées plus modestes. Néanmoins deux nouvelles meilleures performances de la saison ont été réalisées par Vreni Leiser sur 200 mètres (23"9) et Edith Anderes au poids (14 m 35). Sur 400 mètres, Brigitte Kamber a établi quant à elle une nouvelle meilleure performance juniors en 55"4.

aviron

Championnat suisse

Nouveau titre pour Oswald au Rotsee

C'est en skiff et en quatre de couple que le sociétaire de la SN Neuchâtel a gagné ses deux titres nationaux dimanche sur le Rotsee.

OSWALD CONFIRME

Denis Oswald a tenu parole et il arrive maintenant en forme. On se rendra compte de sa valeur dimanche prochain par rapport à l'élite mondiale. S'il réalise un bon résultat chronométrique, et qu'il le confirme par la suite lors des régates des championnats internationaux d'Allemagne, à Duisbourg, la porte des championnats d'Europe de Moscou lui serait ouverte. On suivra donc ses courses du week-end prochain avec grand intérêt.

Dans toutes les courses aux titres nationaux, aucune véritable surprise n'a été enregistrée. Le quatre Dubs-Fischer-Furler-Lindecker s'est imposé aussi bien en quatre barré qu'en quatre sans barreur. Il en a été de même pour Luthi et Fankhauser qui se sont imposés dans les deux bateaux cougts.

DES PROGRES

En huit, c'est la mixte de Suisse centrale qui a passé la ligne la première en s'imposant dans le bon temps de 6'00"9. Pour un huit classé en catégorie seniors A en début de saison, l'équipe C Bruckbach a réussi là un magnifique résultat. Cette équipe est peut-être le bateau qui fera les plus gros progrès l'an prochain. Il aurait alors sa place dans l'équipe des champions du monde de Lucerne.

Un autre huit a ramassé des lauriers sur le Rotsee lucernois. Il s'agit de la mixte SN Neuchâtel - CA Vevey, emmenée par Moeckli-Fallet. Avec Aeberli, Mueller, Rittmeyer, Pfister, Sorensen et Hoyois, cette équipe a remporté le titre officiel de champion suisse seniors B. C'est une belle récompense pour l'entraîneur L. Kurth. Domage que Moeckli-Fallet ne soient pas parvenu à faire de même lors de la course du deux sans barreur junior. Là, une sélection pour Nottingham était en jeu. Peut-être qu'une nouvelle chance sera donnée à cet équipage de se qualifier tout de même puisque les sélectionneurs n'ont pas encore désigné le représentant suisse pour la Grande-Bretagne.

ELITE

Skiff : 1. SN Neuchâtel (Denis Oswald)

7'14"3; 2. RC Aarburg (Walter Bernhard) 7'20"2; 3. Poly Zurich (Adolf Steiner) 7'22"3.

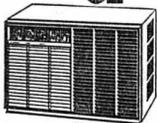
Deux sans barreur : 1. RC Reuss - RC Lucerne (Luethi - Fankhauser) 6'57"9; 2. Grasshoppers (Meier - Conrad) 7'03"3; 3. SC Arbon (Rutishauser - Stocker) 7'05"7.

Quatre sans barreur : 1. Entente SC Zurich - RC Schaffhouse - Grasshoppers, 6'14"7; 2. Entente commerçants Zurich - SC Richterswil - RC Zurich-Grasshoppers, 6'20"8; 3. Entente Bienne - Waedenswil, 6'23".

Double quatre : 1. Entente Zurich - Steafa - Neuchâtel 6'10"1; 2. Grasshoppers 6'11"; 3. Blauweiss Bâle 6'13"1.

Yole de mer</

Bon air à vendre



Parfois vos collaborateurs semblent vous décevoir. Ils ne sont plus à la hauteur, pensez-vous? Ils ne... Mais n'est-ce pas en fin de compte un peu de votre faute? 8 heures, c'est long!

Peut-être n'avez-vous pas su créer toutes les conditions favorables à leur épanouissement. Un air pur et frais, par exemple. Ou à cela ne tienne: notre spécialiste est là pour vous aider à trouver la meilleure solution. (Envoyer à Novoelectric SA, 9, rue Céard, 1204 Genève. Ou téléphoner au 022 21 96 68)

Nom/Raison sociale _____

Rue _____ Tél. _____

NP/Localité _____

- J'aimerais avoir un entretien avec votre spécialiste. Veuillez m'appeler pour fixer rendez-vous.
- J'aimerais recevoir votre documentation, sans visite de votre spécialiste.
- Indiquer d'une croix ce que vous désirez.

GENERAL ELECTRIC®

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez les par la GESTION DE DETTES. Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements Financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

VIDANGE

des dépotoirs, citerneaux, séparateurs d'essence et fosses septiques avec un véhicule aspirateur de boue ultra-moderne

JEAN DUCOMMUN TRANSPORTS

Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 31 24 55



OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

Mécontent de votre radio ou téléviseur!

Téléphonez au 25 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide — discret
simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon Fr. _____
Je désire tout de suite en espèces.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

Les *Rössli-Carino* sont plus doux



Faible en nicotine — mais riche en arôme

Si ce monsieur avait pu voir, il lui aurait été encore plus facile de prendre une décision, car chaque emballage porte l'inscription «Faible teneur en nicotine» (officiellement contrôlé).

Un réel progrès: doux et en même temps très aromatiques!

Fr. 1.40 les 10 pièces Fr. 2.80 les 20 pièces Fr. 7.- les 50 pièces

Ciao
le cyclomoteur préféré en Suisse



Fr. 775.-

avec suspension avant

AU CENTRE DES DEUX ROUES

Maison GEORGES CORDEY & Fils

Ecluse 47-49 - Neuchâtel - Tél. 25 34 27



MARDI 10 JUILLET	
COL DE LA CROIX	Dép. 9 h Fr. 26.50 (AVS: Fr. 21.50)
LE LAC-NOIR	Dép. 13 h 30 Fr. 18.- (AVS: Fr. 14.50)
MERCREDI 11 JUILLET	
LES TROIS COLS	GRIMSEL - FURKA - SUSTEN Dép. 6 h Fr. 38.- (AVS: Fr. 29.-)
MONT-DE-BAULMES	Dép. 13 h 30 Fr. 16.- (AVS: Fr. 13.-)
JEUDI 12 JUILLET	
Barrage de MAUVOISIN	FIONNAY - VAL DE BAGNES Dép. 7 h Fr. 31.50 (AVS: Fr. 25.50)
SIGNAL DE BOUGY	Dép. 13 h 30 Fr. 21.- (AVS: Fr. 17.-)
13. 7. VALLÉE D'ABONDANCE	Fr. 30.-
13. 7. CHASSEVAL	Fr. 13.50
15. 7. LES 2 TUNNELS	Fr. 42.-
15. 7. LETSCHENTAL	Fr. 37.-
AUTOCARS FISCHER	MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

Café Brasserie La Rosière
Parcs 115

FERMETURE ANNUELLE POUR VACANCES

du lundi 9 juillet au dimanche 29 juillet.



MARDI 10 JUILLET	
LCETSCHBERG-LETSCHENTAL-VALAIS	avec train compris Dép. 7 h Fr. 37.- (AVS: Fr. 31.-)
LAC DES JONCS LES PACCOTS	Dép. 13 h 30 Fr. 23.- (AVS: Fr. 18.50)
MERCREDI 11 JUILLET	
LAC DE CHAMPEX	Dép. 7 h 30 Fr. 29.50 (AVS: Fr. 24.-)
ZIG-ZAG NEUCHATELOIS	avec visite du château des Monts Dép. 13 h 30 Fr. 14.- (AVS: Fr. 11.50)
JEUDI 12 JUILLET	
COURSE SURPRISE	avec chemin de fer de montagne Repas de midi compris dans une auberge de campagne Dép. 9 h Fr. 44.- (AVS: Fr. 40.-)
GRUYÈRES	
13. 7. DEUX TUNNELS	Fr. 42.-
13. 7. FERME ROBERT	Fr. 12.-
15. 7. TROIS COLS	Fr. 36.-
15. 7. LES HAUDÈRES	Fr. 34.-
15. 7. LAC BLEU	Fr. 23.50
Inscriptions - Réservations : WITTWER CARS Neuchâtel, Saint-Honoré 2 25 82 82	

PARTENAIRES

Vous qui cherchez un (e) ou des pour amitié, mariage, vacances, loisirs, week-ends, etc., écrivez au **HAPPY TIME CLUB**, case postale 619, 8034 Zurich.

Contre 3 fr. en timbres, vous recevrez le bulletin de juillet (édition 100% romande).



Choisissez votre **CYCOMOTEUR** chez le spécialiste
CILLO, PIONNIER-PUCH CADY, ALLEGRO, MOOR

RENÉ SCHENK
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

F. GROSS & FILS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver «Schultess»
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Portes-Rouges, 149 + Bassin 8

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 25 24 41

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer
AU CENTRE, chambre indépendante, confort, douche, Fleury 14, Tél. 25 27 02.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, part à la salle de bains. Tél. 25 97 32.

Demandaes à louer
COUPLE dans la soixantaine cherche appartement avec confort pour le 31 octobre ou date à convenir, région Peseux, Corcelles, Auvier, Neuchâtel. Tél. 33 42 83.

A vendre
AQUARIUM 250 litres, complet, avec meuble. Tél. (038) 41 37 15.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE trois plaques + four (100 fr.); frigo 220 litres, parfait état (450 fr.); machine à laver 3 kg, automatique, état de marche (150 fr.). Tél. 42 16 35.

VAURIEN en bois, équipement complet, prix avantageux. Tél. (01) 70 08 23.

TENTE MAISONNETTE, état de neuf, 400 fr. Tél. 31 48 54.

CARAVANE BISON, 3 places, pilante, prix intéressant. Tél. (038) 24 05 45.

POUR CAUSE DE DÉPART, bonne occasion, magnifique salon, salle à manger, bibliothèque Samavar. Tél. 33 40 31.

Offres d'emplois

JE CHERCHE COUTURIÈRE qualifiée, en journées, pendant les vacances ou pour la rentrée d'automne. Tél. (038) 33 25 45, le matin.

URGENT. Remplacement, du 15 juillet au 15 août, dans ménage, au minimum quelques heures par jour. Chambre éventuellement à disposition. Bonne rémunération. Tél. 31 34 94, aux heures des repas. Mme Pierre Waltz, 2035 Corcelles.

Demandaes d'emplois

EMPLOYEE DE BUREAU (17 ans) ayant suivi un cours rapide, cherche place dans le centre. Ecrire à Yvette BAILLI, Garage Moderne, 2043 Boudevilliers.

JEUNE DAME habile cherche travaux couture; sur demande, passe à domicile. Téléphone 33 42 15, le soir.

A louer

JOLIE CHAMBRE meublée, à jeune homme, quartier tranquille. Tél. 25 98 57.

Demandaes à acheter

D'OCCASION, UN CALORIFÈRE Prêbandier, (à bouches à charbon). Tél. 25 00 48.

Dem. à acheter

Véhicules à moteur

A vendre BATEAU
Cabine, longueur 6 m, largeur 2 m, 2 couchettes, moteur
Mercuriuser 160 CV, avec Z-Drive, accessoires complets, remorque, taxe, pont avec boucle au port de Chevroux, payés pour 1973. G. Rapin, Granges (VD).

LOUP
2203 Rochefort (038) 45 10 55
achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

RENAULT
TÉL. (038) 25 31 08
Concessionnaire officiel

RENAULT 16 TS	6800 fr.	grise	1970
RENAULT 16 GL	5900 fr.	grise	1970
RENAULT 16 GL	3900 fr.	rouge	1967
MAZDA 1300	35.000 km	jaune	1972
RENAULT 12 TL	59.000 km	blanche	1970
RENAULT 12 TL	43.000 km	crème	1971
RENAULT 10 1300	42.000 km	crème	1970
RENAULT 6 850	44.000 km	blanche	1967
RENAULT 6 TL	24.000 km	blanche	1972
RENAULT 4 E	31.000 km	blanche	1970
RENAULT 4 E	73.000 km	jaune	1969
RENAULT 4 E	2300 fr.	bleue	1965
RENAULT 4 E	61.000 km	bleue	1968
TOYOTA Corolla	14.000 km	jaune	1971
MORRIS 1100	79.000 km	grise	1967

ROBERT
TÉL. (038) 25 31 08
Quai Champ-Bougin 36-38
RN 5 DIRECTION AUVERNIER

Baux à louer
en vente au bureau du journal

GARAGE WASER NEUCHÂTEL
Occasion intéressante, mini cooper révisée, expertisée. Fr. 2500.-. Grandes facilités de paiement.
Rue du Sayon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

Garage Waser Neuchâtel
Occasion intéressante, mini cooper révisée, expertisée. Fr. 2500.-. Grandes facilités de paiement.
Rue du Sayon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

Garage Waser Neuchâtel
Occasion intéressante, mini cooper révisée, expertisée. Fr. 2500.-. Grandes facilités de paiement.
Rue du Sayon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

Garage Waser Neuchâtel
Occasion intéressante, mini cooper révisée, expertisée. Fr. 2500.-. Grandes facilités de paiement.
Rue du Sayon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

A vendre

Austin 1750
modèle 1972, 25.000 km, blanche, intérieur bleu foncé, pour cause de double emploi. Tél. (038) 24 37 64.

camion Berna 4 WM
tout terrain, neuf, 230 HP. Prix: Fr. 125.000.-. Facilités de paiement.
Tél. (027) 8 13 61.

moto Kawasaki 250
modèle 1970. Tél. (038) 31 28 50, dès 19 h 15, sauf samedi et dimanche.

Volvo sport P 1800.
Prix: Fr. 1000.-. Tél. 42 16 93.

OCCASIONS

expertisées - crédit - échanges

VW 1302, vert clair, 1971;
2 CV 4, blanche, 1971;
Audi 80 LS, jaune, 1972;
GS club, bleue, 1971;
Peugeot 404, blanche, 1969;
Autobianchi A 112, jaune, 1971;
Dyane 6, blanche, 1970
GS Break, rouge, 1972;
VW K 70, blanche, 1971;
Opel Manta SR, verte, 1971;
Simca 1000, blanche, 1970;
DW 21 Pallas inj., 1972;
Autobianchi A 112, bleue, 1970;
Austin 1100, rouge, 1968;
VW 1302 S, bleue, 1972;
Fiat 124 S, bleue, 1969;
Austin 1300, blanche, 1971;
Autobianchi A 111, grise, 1970;
Renault R 16 TS, bleue, 1971;
Fiat 850 coupé, bleue, 1968;
Fiat 125 S, blanche, 1971;
DS 21 Pallas, grise, 1969;
BMW 2000, brune, 1967;
Mercedes 220 SE, bleue, 1964;
Fiat 850, beige, 1966;
Opel, blanche, 1967;
Vauxhall 2000, blanche, 1967;

Alfa GT
3500 fr.;

Valiant
1970, première main, 14 CV, 48.000 km;

Valiant
1965, 19 CV, 4 vitesses, 6 places, 3500 fr.;

Valiant
1965, 14 CV, 3500 fr.;

Cortina Gt
nouvelle forme, 3600 fr.;

R 16
1969, révisée, 4500 fr.;

Austin Break
3900 fr.;

Austin 1000
3200 fr.;

VW K 70
Prix à discuter.

VW 1300
première main, 2900 fr.;

Triumph Spitfire
cabriolet, 1968, 3800 fr.;

Fiat 850 Sport
jaune, 50.000 km, 3900 fr.

Austin 1100
45.000 km, 2900 fr.;

R 4
1972, 30.000 km;

R 4
1968, 4 vitesses, 2900 fr.;

Mini 1000
50.000 km, 1969, radio, ainsi que divers accessoires, 3800 fr.

ainsi que quelques voitures expertisées, très bon marché.

Facilités de paiement.

Crédit immédiat.

Reprise possible.

Tél. 25 29 50

Garage de la Cuvette H. Bayard Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

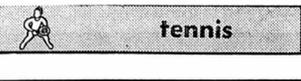
En changeant votre argent, vous êtes déjà dans l'ambiance des vacances.

A l'UBS, toutes les monnaies courantes peuvent être changées au meilleur cours du jour.



Union de Banques Suisses

NEUCHÂTEL Place Pury 5
PESEUX rue de Neuchâtel 4



tennis

Alexandre Metreveli battu en finale

Dix-neuf ans après son compatriote Drobny le Tchecoslovaque Kodes remporte Wimbledon

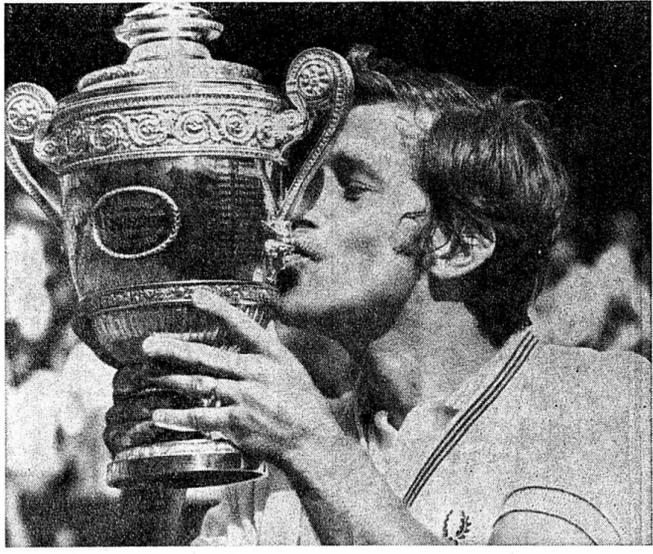
Le blond et solide Tchecoslovaque Jan Kodes a obtenu la consécration suprême en remportant la finale du simple messieurs...

également un excellent joueur sur gazon. Déjà en 1971, il avait atteint la finale du tournoi de Forest-Hills...

Les jeux s'égalisaient jusqu'à 8-8 et dans le « tie-break », Kodes, qui jouait beaucoup mieux que son adversaire les points importants, s'octroyait le set (9-8).

Résultats des finales

Simple messieurs : Kodes (Tch) bat Metreveli (URSS) 6-1 9-8 6-3. Double messieurs : Connors - Nastase (EU-Rou) battent Cooper - Fraser (EU) 3-6 6-3 6-4 8-9 6-1.



ON LE COMPREND. — L'ambition suprême du joueur de tennis est de remporter un jour Wimbledon. On comprend donc le geste de Kodes embrassant le trophée gravé de tant de noms célèbres.

Championnat d'Europe : le triplé des B.M.W.

La quatrième manche du championnat d'Europe de tourisme, course sur le Nurburgring et qui bénéficiait de la participation de quelques-uns des meilleurs pilotes du moment, s'est terminée par un triplé de BMW...

L'équipe des champions du monde, Jackie Stewart-Emerson Fittipaldi, au volant d'une Ford Capri, a été éliminée après deux heures de course par un cylindre défaillant.

Classement provisoire du championnat d'Europe : 1. BMW, 70 p. 2. Alfa Romeo, 67. 3. Ford, 65.

SURSAUT DE METREVELI

Grâce à d'excellents retours de service et à son jeu de volée, Kodes n'a jamais permis à son adversaire de « faire surface » malgré un sursaut de celui-ci dans la deuxième manche.

G.P. de la Fédération C. Evert et Nastase toujours en tête

A l'issue du tournoi de Wimbledon, le Roumain Ilie Nastase et l'Américaine Chris Evert sont toujours en tête du classement du Grand Prix de la fédération.

Consolation pour Nastase

Éliminé prématurément du simple messieurs par le jeune et surprenant Américain Alex Mayer, Ilie Nastase ne quitte pas Wimbledon bredouille.

Et de cinq pour Billie-Jean King

L'Américaine Billie-Jean King (29 ans) a remporté pour la cinquième fois le titre du simple dames du tournoi de Wimbledon.

dans la première manche par 6-0. Chris Evert commettant de nombreux erreurs dues à la nervosité.

PALAMARÈS ÉLOQUENT

Billie-Jean King, l'une des plus grandes joueuses de tous les temps, a remporté tous les titres majeurs : Australie (1 fois), Forest Hills (3 fois) et Roland-Garros l'an dernier.

L'Américaine véritablement insatiable

Décidément, Billie-Jean King est infatigable. Quelques heures seulement après avoir remporté le titre du simple dames, elle a ajouté un nouveau fleuron à son palmarès.

Cesana-Sestrières : net succès de Nesti

Déjà vainqueur le 1er juillet à Monte Bondone, l'Italien Mauro Nesti, au volant d'une March-BMW, a réédité son exploit en remportant la 14ème course de côte Cesana-Sestrières.

Classement : 1. Nesti (It), March-BMW, 4'59"5 (moyenne 125 km 050); 2. Martin (Fr), MacLaren, 5'06"7; 3. Pilonne (It), Abarth Osella, 5'08"2; 4. Sangrillo (It), Surtees TS-10, 5'14"4; 5. Cirelli (It), March, 5'21"2; 6. Monticone (It), Chevron, 5'25"7.

gymnastique

Face aux Allemands Les Suissesses nettement battues

A Frauenfeld, devant 1200 spectateurs, l'équipe nationale suisse féminine s'est nettement inclinée (178,80 à 170,80 points) face à la formation ouest-allemande.

FACE AUX ALLEMANDS

Les Suissesses nettement battues

Par équipes : 1. RFA 178,80 p.; 2. Suisse 170,80. Saut du cheval : 44,90-42,80. Barres asymétriques : 44,70-43,30. Poutre : 44,20-41,80. Sol : 45,0-42,90.

football

Après l'Allemagne et l'Autriche L'ITALIE SECOUÉE PAR UN SCANDALE Sampdoria de Gênes, accusé de corruption, relégué ?

Alors que les clubs préparent la nouvelle saison, un scandale vient d'éclater dans le monde tourmenté du « Calcio ».

de corruption assez particulière qui, si elle était prouvée, entraînerait la relégation de la Sampdoria de Gênes en 2me division.

tir

REPRISE DES OPÉRATIONS À PIERRE-À-BOT Plus de 25.000 cartouches tirées ce week-end

Grande animation à Pierre-à-Bot au cours du week-end. Après trois jours de relâche, les hauts lieux du tir neuchâtelois ont retenti de milliers de détonations.

de 18 ans qui tira à 300 mètres au fusil d'assaut au nonagénaire qui a encore bon œil et bon appui.

363 : M. Jaccard (Renens); 362 : E. Jungli (Giubiasco); 361 : A. Schneider (Zurich); 359 : A. Krugel (Travers).

PISTOLET

Cible 50 m (Maîtrise A) : 539 : A. Ducret (Saint-Maurice); 538 : D. Vuadens (Saint-Légier); 528 : A. Bucheler (Chippis); 522 : U. Bittiker (Schaffhouse); 514 : M. Häverlin (Bâle).

Championnat d'été : Suisses décevants

● Groupe 1 : Winterthur - Hanovre 96 1-2 (1-1). La Haye - Atvidabergs FF 3-2 (2-1). — Classement : 1. Hanovre 1-2. 2. La Haye 1-2. 3. Atvidabergs 2-1. 4. Winterthur 2-1.

SATISFACTION

L'état-major du tir cantonal, le président Yann Richter accompagné du président de la commission de tir Edgar Rochat et du président de la commission administrative François Habersaat avaient le sourire.

RESULTATS

Cible 300 m (maîtrise A) : 538 : C. Poret (Bellinzona); 530 : F. Morgenthaler (Gippingen); 530 : P. Ducret (Saint-Maurice); 528 : H. Schnorh (Saint-Maurice); 527 : A. Kalt (Leibstadt); 525 : F. Monnet (Pully), P. Dessaux (Prilly).

300 m (Section)

39 : E. Purro (Payerne); R. Puenzieux (Veytaux), W. Muller (Territet), G. Favre (Renens), E. Ongaro (Giubiasco), J. Moor (Saint-Imier), A. Lotli (Giubiasco).

Cible 50 m (Maîtrise B)

266 : W. Rohner (Aar); 264 : P. Kohler (Giubiasco); 262 : A. Monnet (Pully); 259 : J. Bunter (Balgach); 254 : R. Iseli (Au).

● Groupe 2 : MSV Duisbourg - Slovan Bratislava 0-2 (0-0).

● Groupe 3 : Malmoe FF - Hertha Berlin 2-4 (1-2). Cuf Bareiro - Grasshoppers 2-1 (1-0). — Classement : 1. Hertha Berlin 1-2. 2. Barreiro 1-2. 3. Malmoe 2-2. 4. Grasshoppers 2-0.

DES JEUNES

Fait réjouissant, de nombreux jeunes se sont déplacés, fréquemment de fort loin pour venir à Neuchâtel. On paraît penser que certains contestataires rejettent le tir. Mais, ce n'est qu'une bien faible minorité.

300 m (Section)

39 : E. Purro (Payerne); R. Puenzieux (Veytaux), W. Muller (Territet), G. Favre (Renens), E. Ongaro (Giubiasco), J. Moor (Saint-Imier), A. Lotli (Giubiasco).

300 m (Section)

39 : E. Purro (Payerne); R. Puenzieux (Veytaux), W. Muller (Territet), G. Favre (Renens), E. Ongaro (Giubiasco), J. Moor (Saint-Imier), A. Lotli (Giubiasco).

Cible 50 m (Maîtrise B)

266 : W. Rohner (Aar); 264 : P. Kohler (Giubiasco); 262 : A. Monnet (Pully); 259 : J. Bunter (Balgach); 254 : R. Iseli (Au).

● Groupe 4 : Nancy - IFK Norrkeping 2-1 (1-1).

● Groupe 5 : Oerrebro SK - ROW Rybnik 2-1 (0-0). Voest Linz - Lugano 4-1 (2-0). — Classement : 1. Oerrebro 2-4. 2. Linz 1-2. 3. Rybnik 1-0. 4. Lugano 2-0.

On a vu des sections arriver en car et passer une belle journée sur les hauteurs de Pierre-à-Bot d'où la vue est splendide sur le lac et le Plateau. Une section proche de Neuchâtel est venue avec 46 tireurs ! Tous les âges sont représentés. De la jeune fille

de 18 ans qui tira à 300 mètres au fusil d'assaut au nonagénaire qui a encore bon œil et bon appui.

363 : M. Jaccard (Renens); 362 : E. Jungli (Giubiasco); 361 : A. Schneider (Zurich); 359 : A. Krugel (Travers).

de corruption assez particulière qui, si elle était prouvée, entraînerait la relégation de la Sampdoria de Gênes en 2me division.

de corruption assez particulière qui, si elle était prouvée, entraînerait la relégation de la Sampdoria de Gênes en 2me division.

Le Comte de Roffignac se fait le fier ambassadeur du nectar de sa terre natale: COGNAC ROFFIGNAC véritable fine Champagne V.S.O.P. 48.1.1

PRÉCISION. — Le grand espoir helvétique, le Subièrux Pierre-Alain Dufaux, dans une position à genoux, tire pour la maîtrise. (Avispress - J.-P. Baillod)

Assises de la ZUS. Tenue à l'Abbaye dans la Vallée de Joux, la conférence des présidents de la ZUS (ligues inférieures) s'est essentiellement penchée sur l'établissement du calendrier de la saison 1973-74.

Pour quelques francs, achetez de la sécurité! Pour quelques francs vous protégez vos valeurs du vol et de l'incendie en les déposant dans un casier de coffre-fort de la BPS.

Avoir accès à l'EDP?... en investissant un minimum?... Oui, grâce au nouvel ordinateur **NCR Century 75.**

**Et ceci en disposant,
dès le départ, des
techniques de traitement
les plus avancées et
des nombreuses possibi-
lités de développement
que vous propose la série
d'ordinateurs NCR
Century au complet.**

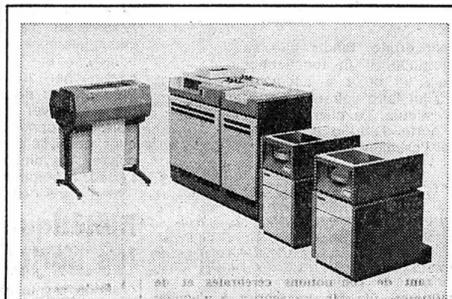
**NCR – la solution adéquate pour ceux
qui savent calculer
et tirer les conséquences avec réalisme.**

La série d'ordinateurs NCR Century vient de s'étoffer considérablement:

A mi-72, le NCR Century 300, grand ensemble électronique, s'est joint aux systèmes NCR Century 100 et 200. A fin 1972, le NCR Century 150 fut lancé sur le marché et, le 1^{er} février 1973, la série s'est encore agrandie avec l'annonce des NCR Century 75 et 251.

En lançant ces nouveaux ordinateurs, NCR a atteint un triple but:

1. Les systèmes de la série NCR Century représentent l'avant-garde en matière de technique d'ordinateurs.
2. Du NCR Century 75 – l'ordinateur économique déjà étonnamment puissant – jusqu'aux modèles NCR 251 et 300 destinés aux applications commerciales et technico-scientifiques complexes, tous les besoins de traitement électronique, actuels et futurs, sont désormais assurés au sein de la même série d'ordinateurs.
3. Le rapport optimal prix/performance peut être obtenu à tous les échelons, conformément à la devise NCR de rentabilité.



NCR Century 75:
puissant, économique, peu encombrant.

Quelques avantages du NCR Century 75

- Mémoire centrale de 16 K bytes, extensible jusqu'à 64 K bytes
- Possibilités de traitement les plus avancées y compris la télégestion
- Extension vers le Century 150 réalisable sans problèmes
- Software encore plus complet, largement éprouvé
- Grand choix de programmes utilitaires
- Compatibilité ascendante garantie
- Langages de programmation: NEAT, COBOL, FORTRAN
- A l'exemple des modèles plus grands (NCR Century 150, 200 et 251) le NCR Century 75 est équipé de mémoires à disques magnétiques
- Adjonction, en tout temps, d'imprimantes munies de caractères OCR (lisibles par lecteur optique)

Grâce à de vastes possibilités de connexions d'unités, inconnues jusqu'ici, l'utilisateur peut «calibrer» son NCR Century 75, dans le but de rentabiliser son équipement au maximum.

NCR

NCR Suisse, Traitement de l'Information

Genève, 54, route des Acacias, tél. 022 425405
Lausanne, 14, avenue Mon-Repos, tél. 021 204241
Sion, 2, rue de la Blancherie, tél. 027 26169

Bon pour une documentation

sur la série NCR Century élargie et fondamentalement renouvelée.

Envoyez-moi, s.v.p., votre documentation sur

- NCR Century 75**, l'ordinateur puissant et économique de départ en EDP
- NCR Century 150**, la suite logique du NCR Century 75
- NCR Century 251**, le grand ordinateur de la série Century

A envoyer à:
NCR Suisse, Traitement de l'Information,
14, avenue Mon-Repos, 1001 Lausanne

Nom: FAN

Entreprise:

Rue:

NPA/Lieu:

Date:

Signature:

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Accord des banques centrales pour redresser le dollar

BALE (ATS-AFP) — Un accord a été atteint entre les gouverneurs de banques centrales, apprend-on de source allemande, et un communiqué sera publié incessamment.

La discussion aurait porté sur la modification de l'accord de Washington de mars 1968, interdisant aux banques centrales de vendre ou d'acheter de l'or sur le marché libre du métal précieux. Cet accord avait été signé par tous les pays, sauf la France.

La modification de l'accord permettrait aux Etats-Unis de vendre du métal jaune sur le marché libre, ce qui aurait pour effet de faire baisser sensiblement le cours de l'or et en contre-partie d'encourager un redressement de celui du dollar sur les grands marchés des changes.

Seul le texte du communiqué permettra d'être fixé exactement sur la nature des mesures arrêtées ou envisagées par les principales banques centrales du monde.

TROIS ENFANTS METTENT LE FEU À UN CENTRE CULTUREL A GRENOBLE

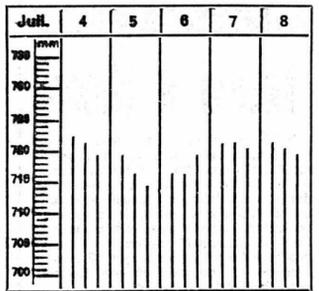
GRENOBLE (AP). — Un incendie s'est déclaré dimanche, en fin de matinée au centre socio-culturel de la cité Mistral à Grenoble.

Les sapeurs pompiers rapidement alertés

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 7 juillet. Température : moyenne : 20.0 ; min. : 16.3 ; max. : 24.3. Baromètre : moyenne : 720.9. Vent dominant : direction : sud-sud-est ; force : faible. A partir de 17 h est-nord-est faible. Etat du ciel : nuageux.

Observatoire de Neuchâtel. — 8 juillet. Température : moyenne : 19.5 ; min. : 15.0 ; max. : 26.8. Baromètre : moyenne : 720.3. Eau tombée : 0.6. Vent dominant : direction : est faible dès 17 h nord modéré. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux, couvert en fin d'après-midi. Pluie dès 17 h 30.



Prévisions météorologiques valables pour toute la Suisse. — Après quelques orages résiduels nocturnes le temps, sera en général ensoleillé. L'après-midi en montagne des averses isolées pourront encore se produire.

En plaine la température, comprise entre 14 et 19 la nuit, atteindra 25 à 30 l'après-midi. Vents faibles, soufflant sur le plateau du nord est. Limite de zéro degré vers 3200 m.

Evolution pour mardi et mercredi. — Pour toute la Suisse : généralement ensoleillé. Passages nuageux surtout au nord des Alpes. Sans changement sensible de la température.

FRIBOURG

Cyclomotoriste grièvement blessé

(c) Hier, vers 12 h 20, M. Jean-Claude Neuhaus, 14 ans, de Fribourg, circulait à cyclomotor sur le pont du Millieu en direction de la rue des Forgerons. Place du Petit-Saint-Jean, il fut surpris par une voiture qui sortait d'un parc. Il s'ensuivit un violent choc, M. Neuhaus étant projeté contre un véhicule stationné. Souffrant de fractures et d'une commotion, il fut transporté à l'hôpital cantonal.

Inondations à Fribourg

(c) Hier, vers 8 h 45, le PPS de Fribourg a été alerté pour lutter contre une inondation qui s'était produite dans les magasins Coop-City, rue Saint-Pierre, à Fribourg. L'entresol et le premier sous-sol avaient été inondés à la suite de la rupture d'une conduite, à l'intérieur d'une dalle. Les hommes du PPS ont travaillé sur place jusqu'à 16 heures. Le matériel a relativement peu souffert. Vers 16 h 30, le PPS était à nouveau appelé. Une conduite s'était rompue dans la chaussée, à l'intersection entre la route de Marly et la route de la pisciculture.

Moto : couple à l'hôpital

(c) Hier, vers 15 h 20, une motocyclette conduite par M. Edouard Zimmermann, 27 ans, de Berne, qui était accompagné de son amie, Mlle Marie-Louise Marbach, 25 ans, de Berne également, circulait sur la route dite « Tellmoos », vraisemblablement à la suite d'une défectuosité mécanique. Les jeunes gens chutèrent. Mlle Marbach subit une commotion et une fracture du crâne. Tous deux sont à l'hôpital cantonal.

Vaudois grièvement blessé

(c) Hier, vers 14 h 30, une voiture genevoise et une auto vaudoise conduite par un habitant d'Orbe se sont heurtées dans un virage à Obermetten (commune d'Uebersdorf). Le frère du conducteur vaudois, M. Hermann Riedo, 34 ans, a été grièvement blessé. Dégâts estimés à 12.000 francs.

GENEVE

Deux jeunes filles tuées à Genève

Deux jeunes filles ont trouvé la mort dimanche soir à Genève, dans un accident de la circulation survenu avenue Louis-Casati. Les circonstances de l'accident ne sont pas encore connues, pas plus que l'identité des victimes.

Les jeunes filles ont été tuées sur le coup et deux autres personnes ont été blessées dans l'accident.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

La vie nationale

Deux montagnards se tuent en Valais

(c) Dimanche au Zinalrothorn, un alpiniste autrichien a fait une chute de 300 ou 400 mètres et a été tué sur le coup. Elle est tombée sous les yeux de son camarade de cordée.

Les deux alpinistes, tous deux d'Autriche, avaient réussi l'ascension dans d'excellentes conditions. C'est lors de la descente au lieu dit « Gabel » que la tragédie éclata. Les deux alpinistes se défirent à cet endroit de leur corde pour descendre plus vite, comme beaucoup de montagnards, paraît-il, le font à ce passage sans difficulté majeure. Il a suffi d'un faux pas pour que la malheureuse bascule dans le vide.

La Garde aérienne de sauvetage a envoyé sur place un avion d'Air-Zermatt. L'appareil ramena le corps à la morgue de la station. L'identité n'a pas été communiquée.

dimanche soir, la famille en Autriche n'ayant pas été encore informée.

Au cours de cette même journée de dimanche, un alpiniste français se rendant dans le massif du Gornegrat emprunta un passage inhabituel, celui dit « Gorneri ». Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir dans un pierrier les restes d'un alpiniste qui avait trouvé la mort à cet endroit il y a plus d'une année sans doute.

Ici également la GASS intervint grâce à Air-Zermatt ramenant le cadavre dans la station. On va tenter d'identifier la victime sur la base des indices existants et en se souvenant du fait que l'été passé, sauf erreur, un alpiniste solitaire était porté disparu dans ce secteur des Alpes.

Gros trafic en Suisse centrale

(c) Un serpent géant, s'est étiré au cours de ce week-end sur les routes de Suisse centrale, où l'on a enregistré des records de fréquences sur les routes et le rail. Le début des vacances dans de nombreux cantons alémaniques et dans les pays voisins n'a pas été sans problèmes. Les usagers de la route ont souvent dû faire preuve de patience, les points névralgiques de Suisse centrale étant souvent surchargés.

La journée de samedi aura été dominée en pays uranais par une gigantesque action policière, un touriste ayant été porté disparu dans la région du Gothard. Des guides de montagne et des chiens furent dépêchés sur les lieux, le pire étant à craindre. Le touriste, faisant partie d'un groupe voyageant en autocar, s'était éloigné de ses compagnons de voyage. Ne le voyant pas revenir, le chauffeur donna l'alarme. Les recherches devaient rester vaines. La police se mit en rapport avec la famille du disparu et apprit par cette occasion que ce dernier était rentré chez lui à Soleure, sans prévenir le chauffeur du car. Il avait tout simplement pris le train à Hospental!

PLATEAU DE DIESSE

La commune de Lignières s'occupera de la réouverture de la piscine

Le Conseil général de Lignières a siégé jeudi soir en présence de tous les conseillers et de l'exécutif au complet.

La reprise de l'actif et du passif de la société qui exploitait la piscine fut décidée par 9 voix contre 4. On se rappelle que cette piscine avait été fermée après un double accident mortel. Des installations de filtrage devaient être mises en place avant d'autoriser sa réouverture. Or, le côté par 9 voix contre 4. On se rappelle pour une station de régénération, la société de développement ne put faire face à cet investissement, et la piscine demeura portes closes. La reprise de l'actif et du passif (45.00 fr. de dettes) par la commune donnera un nouvel essor à ces installations, qui seront intégrées dans le complexe d'un nouveau camp de camping-caravaning. Une

étude est en cours, mais il est prématuré d'annoncer aujourd'hui la réouverture de la piscine.

CRÉDITS

Un crédit de 180.000 fr. a été accordé à l'unanimité, pour la rénovation et la transformation du collège, ceci n'étant que la première étape réalisée cette année, le montant total des transformations étant chiffré à 350.000 francs. 230.000 fr. seront consacrés à la mise en place d'un canal collecteur d'égouts dans la zone des Pipolets. Enfin, la création d'un poste de conciergerie a été acceptée à l'unanimité. Ce nouvel emploi est rendu nécessaire par l'augmentation du nombre des chemins communaux, conséquence du remaniement parcellaire.

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

Les élèves en balade

(c) Récemment par une magnifique journée, les enfants des deux classes de Coffrane, accompagnés de leurs maîtres scolaires sont partis en autocar pour Crémènes dans le Jura bernois.

Les nombreux animaux du zoo, et les poneys les ont tellement captivés si bien que la montée, prévue à pied au Weissenstein dû se faire en autocar pour respecter l'horaire prévu. Là haut, ce fut le pique-nique puis en deux heures de marche on atteignit Oberdorf d'où l'autocar ramena au village toute la cohorte enchantée de la belle journée vécue.

DOMBRESSON

Programme varié pour les promotions

(c) Pour la cérémonie des promotions, le corps enseignant de Dombresson avait préparé un programme de fête varié à souhait. Le public a réservé un accueil chaleureux à tous les acteurs, musiciens et récitants. Le président de la commission scolaire a félicité, pour son mariage, Mlle Blandinier qui quitte la localité après y avoir enseigné deux ans. Quant à M. A. Schenk, il a été fêté pour ses vingt-cinq ans d'enseignement. Le pasteur, pour sa part, a laissé aux enfants ce mot d'ordre : « Pendant les vacances, perdez du temps pour les autres ».

Une vingtaine de petits écoliers entreront à l'école le 20 août prochain.

Récupération de papier

(c) Les élèves de la classe supérieure du collège de Dombresson ont récupéré récemment du papier au village. Ils ont ramassé cinq tonnes de papier dont le produit servira à alimenter le fonds des courses.

Courses d'école

(c) Les cinq classes du collège de Dombresson ont effectué leur course annuelle dans d'excellentes conditions. Les petits ont passé une journée au plan Jacot, les élèves de 2me année sont allés au Saut-du-Doubs, les 3me à Berne, les 4me à la Tourne et les 5me à Lucerne.

SAVAGNIER

Course d'école

(c) Mardi, par un temps superbe, les deux classes de Savagnier et une quinzaine d'accompagnants se sont rendus au Right par Berne, l'Entlebuch, Lucerne et Weggis. De là, le téléphérique les hissa à Right Kaltbad, d'où, à pied ou en train la majorité des participants monta au Right-Kulm. Le retour s'effectua par Weggis, Lucerne, Olten et Altreu, avec visite de la réserve de cigognes.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons un

chef électricien

en possession de la maîtrise fédérale.

Son champ d'activité s'étend sur l'exploitation et l'entretien des :

- installations à haute tension
- stations transformatrices
- centrale hydro-électrique de 400 kW
- distribution à tension normale
- tableaux de commandes des installations de fabrication
- installations d'éclairage
- installations à basse tension (signalisation, etc.).

Il s'agit d'un poste avec compétences étendues en qualité de chef de groupe se composant d'un sous-chef, de cinq électriciens expérimentés, d'un aide-électricien et d'un apprenti. Le personnel électricien assume à tour de rôle une semaine de piquet pour les travaux de dépannage en dehors des heures de travail normales de l'entreprise. Selon les possibilités, de nouvelles installations sont également prises en charge. Une étroite collaboration avec le bureau technique est assurée pour le développement de projets d'extension et d'adaptation. Nous vous renseignons volontiers sur les possibilités que vous offre cette activité.

Veuillez vous adresser par téléphone ou par écrit à :

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Exploitation technique
M. E. Haag (interne 261)
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 55.

Carburants S.A. HK

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

CHAUFFEUR POIDS LOURDS pour CAMION-CITERNE.

Faire offres, rue du Seyon 6, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 21.



A la suite de la réorganisation de son OFFICE DU PERSONNEL à Genève,

la TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE cherche

un collaborateur

Après un stage d'introduction, le candidat se verrait confier la gestion du personnel technique, soit recrutement, engagement, promotion, qualification.

Le genre d'activité présuppose une bonne culture générale, de la facilité dans les relations, un sens développé de l'organisation et une bonne connaissance de la langue allemande.

Si vous cherchez un travail intéressant dans une Société moderne, en pleine expansion, n'hésitez pas à adresser votre offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire,

à l'Office du personnel de la TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, case postale, 1211 Genève 8, ou prenez contact avec le chef du personnel en téléphonant au No 47 15 45, Interne 25-70.

La Cité

SOLDE à prix sensas PLUS LA DOUBLE RISTOURNE sur tous les articles dans chaque rayon

Nixon refuse toute comparution devant la commission d'enquête sur le Watergate

SAN-CLEMENTE (Californie) (AFP). — Le président Richard Nixon a refusé officiellement de comparaître devant la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire du Watergate ou de lui communiquer les dossiers confidentiels de la présidence.

Dans une lettre adressée au sénateur Sam Ervin, président de la commission d'enquête, M. Nixon déclare que la doctrine de la séparation des pouvoirs lui interdit de comparaître devant une commission du Congrès.

« Si je devais témoigner devant la commission, un mal irréparable serait fait au principe fondamental de la séparation des pouvoirs », affirme le président en invoquant à l'appui de sa thèse la position identique prise par le président Truman au mois de novembre 1953.

M. Nixon souligne qu'à cette occasion, le Congrès n'avait pas jugé bon de mettre en doute la position prise par M. Truman.

M. Nixon rappelle ensuite qu'il a donné des instructions aux membres du personnel de la Maison-Blanche ainsi qu'à ceux qui n'en font plus partie de coopérer sans réserves avec la commission sénatoriale. Il souligne qu'il a même été jusqu'à lever le « privilège exécutif » afin de leur permettre de témoigner librement. En ce qui concerne les dossiers confidentiels, M. Nixon déclare que « aucun président ne pourrait travailler si les documents privés de son bureau, préparés par ses collaborateurs immédiats, devaient être soumis à un examen public ».

« L'élaboration d'une politique bien fondée exige que le président et ses collaborateurs immédiats puissent communiquer entre eux en toute franchise et que leurs opinions, l'examen des politiques possibles et leurs commentaires, faits en toute sincérité sur les problèmes et les personnalités des Etats-Unis ou de l'étranger, demeurent confidentiels », ajoute le président Nixon.

M. Nixon remarque encore que la

communication de ces dossiers à la commission sénatoriale aboutirait inévitablement à une restriction et à la destruction éventuelle « de l'indispensable principe du secret des dossiers présidentiels ».

Le personnel de la Maison-Blanche, dit ensuite M. Nixon, continuera de coopérer entièrement avec la commission d'enquête en lui fournissant les renseignements pertinents sauf dans les cas où les demandes de la commission « violeraient ma responsabilité constitutionnelle de protection de la présidence contre les empiètements des autres pouvoirs ».

Le président Nixon réaffirme que ses décisions « sont fondées sur sa » responsabilité constitutionnelle de sauvegarder les pouvoirs et les prérogatives de la présidence et ne visent pas à refuser de fournir des renseignements pertinents à l'enquête de la commission ».

RÉVÉLATIONS

En marge du scandale du Watergate,

deux des plus importants journaux des Etats-Unis, le «New-York Times» et le «Los-Angeles Times», publient des révélations sur les pressions exercées par les politiciens sur des sociétés et des particuliers pour les faire contribuer aux campagnes électorales.

Selon le «Los-Angeles Times», les collecteurs de fonds pour la réélection du président Nixon avaient établi en Californie des «quotas» pour ceux qui n'étaient pas enclins à être généreux. Ils avaient décidé que le montant de 1% sur le chiffre d'affaires d'une société ou la fortune personnelle d'un individu était la façon la plus équitable de procéder.

Le quotidien californien cite dans son article, M. Salvatori, un magnat du pétrole de Los-Angeles qui a déclaré au journal qu'il avait donné 110.000 dollars et que le chiffre de 1% de la valeur d'une société était en réalité le barème établi.



Féria à Pampelune

C'était, samedi, la fête des taureaux à Pampelune. Et tous les jeunes gens de la ville avaient le droit de les défier. Trois d'entre eux furent mis à mal par les bêtes. La corrida avait changé de sens.

(Téléphoto AP)

Rome: le centre-gauche à nouveau en selle

De notre correspondant à Rome: Quand on examine la composition du nouveau gouvernement italien, on a l'impression de revenir quelques années en arrière. On y retrouve les noms de la plupart des hommes politiques qui, à l'époque de la première expérience de centre-gauche (1963-1972), détenaient déjà les porte-feuilles ministériels. A Rome, les crises se succèdent, les «combinazioni» sont modifiées, mais ceux qui ont en main les rênes du pouvoir ne changent pas.

En l'occurrence, la crise a été de courte durée: moins d'un mois, le gouvernement Andreotti ayant démissionné le 12 juin. M. Rumor est parvenu à constituer un gouvernement de coalition où sont représentés quatre partis: parti démocrate-chrétien, parti socialiste, parti social-démocrate et parti républicain. Il comprend vingt-neuf ministres (trois de plus que le gouvernement Andreotti), à savoir 17 démocrates-chrétiens, 6 socialistes, 4 sociaux-démocrates et 2 républicains. Des difficultés ont surgi à

la dernière minute, à propos de l'attribution d'un certain nombre de ministères aux divers «courants» existant dans la démocratie-chrétienne, et c'est pourquoi c'est seulement fort tard dans la soirée de samedi que M. Rumor a été en mesure de se rendre au Quirinal pour annoncer au président M. Leone, qu'il était au bout de ses peines.

M. Rumor, qui préside pour la quatrième fois un gouvernement de centre-gauche, a une longue expérience derrière lui. Il est un homme qui, quand il le veut, sait s'imposer. Le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Moro, est lui aussi une personnalité de premier plan, et les socialistes ne manquent pas d'apprécier son orientation à gauche. Un troisième démocrate-chrétien, M. Taviani, se voit attribuer le portefeuille de l'intérieur. Il a été très actif dans la résistance, ce qui fait qu'il mènera avec fermeté la bataille contre les néo-fascistes.

LA TROIKA

Les trois ministres chargés de

résoudre les problèmes économiques et financiers forment une «troïka» qualifiée de remarquable. Il s'agit de M. Ugo La Malfa (républicain), ministre du Trésor, qui s'est souvent affirmé, ces dernières années, comme un Caton suppléant de comprimer les dépenses, de M. Colombo (démocrate-chrétien), ministre des finances, et de M. Giolitti (socialiste), ministre du bilan et de la programmation, qui avait déjà fait ses preuves dans de précédents gouvernements de centre-gauche. On considère ici que c'est l'aspect le plus positif du nouveau ministère. On attend de ces trois hommes qu'ils relancent l'économie, qu'ils freinent la hausse vertigineuse des prix et qu'ils mettent un terme à la dévaluation progressive de la lire.

POUR PLUS TARD

Les libéraux sont rejetés dans l'opposition, et l'homme qui avait conclu une alliance avec eux, M. Andreotti, n'a pas voulu accepter de portefeuille ministériel. Il retourne dans l'ombre, mais ce n'est certainement pas pour toujours. Jacques FERRIER

L'heure approche à Mururoa

PARIS (AFP). — La navigation maritime sera suspendue dans la zone de sécurité établie autour de l'atoll de Mururoa, à partir du 11 juillet prochain, à 1 heure, et jusqu'à nouvel avis, annonce-t-on officiellement à Paris.

La décision, prise par décret, précise que l'amiral commandant le centre d'expérimentation du Pacifique est chargé de prendre à l'égard des navires contrevenant toutes les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et celle des personnes se trouvant à bord.

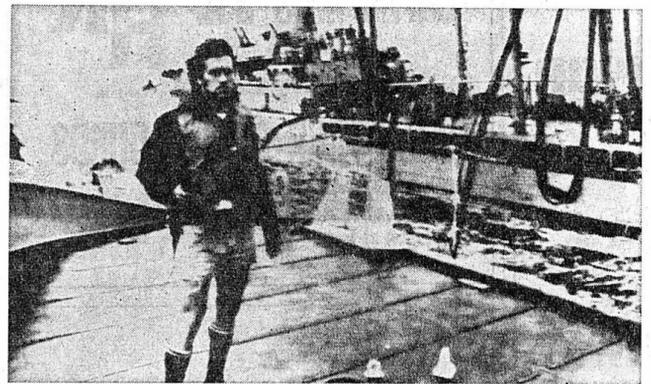
Le «Journal officiel» de dimanche, qui annonce cette suspension, indique qu'il est créé autour de cet atoll une zone de sécurité d'une étendue de soixante miles marins, contiguë à la mer territoriale, dans laquelle la France

se réserve le droit de suspendre temporairement la navigation maritime.

Cependant la frégate néo-zélandaise «Otago» a pénétré dans la zone dangereuse qui entoure l'atoll de Mururoa, où doivent avoir lieu les essais nucléaires français.

Le navire, avec à son bord un ministre du gouvernement néo-zélandais et 245 hommes d'équipage, a été surveillé à plusieurs reprises par des avions français.

Par ailleurs, Servan-Schreiber a déclaré dimanche que si la flotte de protestation néo-zélandaise peut rester dans la zone de danger de Mururoa, les essais nucléaires français seront à son avis empêchés pour de bon.



Un officier néo-zélandais à bord de la frégate «Otago» qui, avec un navire australien, se trouve maintenant dans les eaux de Mururoa. (Téléphoto AP)

M. Graber est rentré d'Helsinki avec un peu moins d'optimisme

BERNE (ATS). — Au cours d'une interview M. Graber, chef du département politique fédéral et chef de la délégation suisse à la conférence sur la sécurité européenne, a estimé que «certains Etats s'étaient mis en position de retrait par rapport à leur attitude antérieure, principalement dans le domaine important des relations humaines».

S'agissant du bilan intermédiaire, M. Graber l'a qualifié de «conforme aux prévisions». Les recommandations finales des consultations préparatoires ont été admises sans difficulté, bien que résultant d'un compromis. Ce dernier n'est toutefois pas l'aboutissement d'une sous-estimation des divergences, a précisé M. Graber, ces dernières ayant refait surface lors de la présente conférence d'Helsinki.

La Suisse, avec d'autres pays, a insisté sur la nécessité de parvenir à des résultats concrets, «seuls, garants d'une volonté politique autorisant une véritable sécurité en Europe».

M. Graber a déclaré qu'il était mécontent de tenter de définir sous quelle forme sera réalisé un système de règlement pacifique des différends — système dont la Suisse a proposé la création — la conférence ayant également pour but d'en fixer les règles générales. Mais, on peut d'ores et déjà affirmer que cette proposition à l'appui non seulement de tous les Etats neutres, mais aussi d'une manière plus ou moins explicite, de nombreux autres pays, «ce qui est un signe encourageant», a conclu le chef du département politique fédéral.



M. Mariano Rumor. (Téléphoto AP)

Dans la confusion monétaire

BALE (AP). — Les directeurs des principales banques centrales du monde occidental se sont réunis dimanche dans la plus grande discrétion à Bâle pour la deuxième journée consécutive afin de discuter dans le détail de la crise monétaire actuelle et de la chute persistante du dollar.

Les observateurs estiment qu'aucune décision n'a encore été prise à cette réunion qui est une conférence mensuelle régulière à laquelle assistent des banquiers américains, européens et japonais.

Certains d'entre eux, qui ont pu être approchés par les journalistes se sont refusés à donner la moindre information sur le déroulement de leurs entretiens. «Dans la situation présente, même un «pas de commentaires» peut ajouter à la confusion générale, a déclaré un financier suisse. Et confusion est un euphémisme dans la situation que nous traversons».

LA LIVRE

Les touristes britanniques font grise mine: leurs vacances à l'étranger vont leur coûter plus cher que prévu à cause des pressions sur la livre. Très peu cependant ont décidé d'annuler leur départ, a précisé un représentant de l'association des agences de voyages britanniques. Cent cinquante mille britanniques ont

quitté la Grande-Bretagne ce week-end, et la plupart de ceux qui partent en voyages organisés doivent payer un supplément — de l'ordre de 6 à 7 livres par semaine de vacances, à leurs agences de voyage.

Il s'agit notamment des touristes se rendant en France, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, au Portugal et en Tunisie, où la livre a subi une dévaluation de fait de l'ordre de 3 à 4% par rapport à la semaine précédente.

En revanche, les Britanniques passant leurs vacances en Espagne, en Grèce et en Italie ne sont pas touchés.

Le Conseil national de l'association des agences de voyages britanniques se réunira à Londres mercredi pour étudier la situation.

Quant aux touristes étrangers en Grande-Bretagne, sauf les Américains qui ont du mal à vendre leurs dollars, ils profitent de la situation pour se livrer à une débauche d'achats dans les magasins londoniens.

RÉÉVALUATIONS

Le dollar néo-zélandais va être réévalué de 3% à partir d'aujourd'hui et ne sera plus lié au dollar américain, a annoncé le ministre néo-zélandais des finances.

Par ailleurs, à partir du 9 juillet, le forint hongrois vaudra au taux officiel 6% de plus par rapport au dollar américain et au dollar canadien, a annoncé l'agence MTI citant la Banque nationale hongroise.

UN FAIT PAR JOUR

Lettre à Nixon

Président, je ne vous parlerai pas du Watergate: cela vous regarde. Je ne révélerai pas les «serpents endormis»: le Viet-nam fait la sieste. Président, je voudrais simplement vous dire ceci: l'Amérique est malade et nous souhaitons qu'elle aille mieux un jour. Mais, en attendant, président, ce n'est pas une raison pour envoyer l'Europe à l'hôpital. Or, du train où vont les choses, l'admission n'est pas loin. Et la narcose aussi.

Président, vous ne savez peut-être pas très bien où vous allez. Mais, nous commençons à percevoir où cela nous conduit. Président, pressé par le temps, accablé par vos soucis, auriez-vous par hasard oublié vos promesses? Lors de la dernière tempête monétaire, celle qui vous conduisit à dévaluer le dollar pour la deuxième fois, celle qui avait amené Brandt à réévaluer le mark pour la quatrième fois, vous aviez, président, et la main sur le cœur, offert à la vieille Europe une brassée d'assurances. Vos collaborateurs financiers et monétaires les plus avertis, MM. Burns et Shultz nous avaient promis le 18 mars 1973 — vous aviez, président, notre mémoire est bonne — que les Etats-Unis «contribueraient à défendre le dollar». M. Burns, pour éviter que continue à se promener à travers le monde, au gré des perspectives monétaires, une masse toujours plus inquiétante de dollars et d'euro-dollars avait assuré ses collègues européens que les Etats-Unis «étaient prêts à examiner les mesures proposées à permettre le reflux de cette marée qui, depuis des mois, ne s'est jamais retirée».

M. Shultz, le même jour à l'issue de la même conférence monétaire de mars, avait promis de prendre des dispositions qui «disciplineraient le marché de l'euro-dollar». Le moins que l'on puisse dire, président, est que comme saur Anne, les Européens n'ont rien vu venir. Sinon d'autres sources de soucis et de nouvelles alertes pour leurs économies. Pourtant, président, il est là devant nous le communiqué signé par vos représentants à la conférence monétaire. On y parlait de retour à un «système ordonné de relations de change», et MM. Shultz et Burns n'avaient pas hésité, comme leurs collègues, à dire qu'ils «interviendraient sur leur propre marché, de leur propre initiative, lorsque ce serait nécessaire et souhaitable». Avant de quitter Paris, à quelques heures du printemps, MM. Shultz et Burns avaient laissé entendre qu'ils étaient, eux aussi, disposés à participer à la défense du dollar «en rachetant éventuellement des dollars sur les marchés des changes». Est-il besoin de souligner, président, que nous sommes loin de compte? Est-il permis de vous demander pour quel?

Le système de Bretton Woods agonisa voici 5 ans. Il y a 3 ans que les banques centrales d'Europe et du Japon procèdent à des achats massifs de dollars, des dollars qui semblent de plus en plus brûler les doigts de ceux qui les touchent. En 1972, président, les banques centrales européennes ont dû absorber 10 milliards de dollars. En janvier et février 1973, président, ou en deux mois seulement, les banques duent en absorber encore 10 milliards. Où s'arrêtera l'hémorragie? En 5 ans, président, l'endettement américain vis-à-vis des banques centrales est passé à 61 milliards de dollars. L'endettement total de l'Amérique vis-à-vis du monde extérieur est de 82 milliards de dollars. Il n'était que de 38 milliards 500 millions quand, pour la première fois, vous êtes entré à la Maison-Blanche.

Et pendant ce temps, l'inflation ravage l'Europe. Elle ne vous épargne pas. Deux chiffres seulement suffisent. En 1972, l'augmentation des prix de détail aux Etats-Unis n'a été que de 3,5%. Les rapports qui vous sont soumis prévoient que l'augmentation des prix atteindra en 1973 le pourcentage incroyable de 10,40. Et tout cela, bien qu'en deux ans, les crédits affectés à la défense nationale aient diminué de 7,2%. Président, serait-il vrai que vous prépariez à l'Europe «pour lui souhaiter une bonne année, un Munich économique et commercial»? Faut-il croire comme l'écrit «Newsweek», que vous vous prépariez «à faire balser la tête» à ce continent dont vous vous disiez l'ami?

Président, je voudrais, puisque Brejnev est maintenant dans vos petits papiers, vous inviter à relire Lénine, lors d'un prochain week-end à San-Clemente. Peut-être y trouveriez-vous cette phrase: «Pour détruire le régime bourgeois, vous devez dégrader sa monnaie».

Si cela continue, président...

L. GRANGER

SUITE L'Amérique et le dollar

La trésorerie, qui ne dispose plus que d'une centaine de millions de dollars en devises étrangères, devra en effet s'endetter lourdement auprès de ses partenaires ou du FMI, pour pouvoir intervenir efficacement. Or, les Etats-Unis ont déjà contracté dans le passé des milliards de dettes non encore remboursées auprès de leurs partenaires ou du FMI, pour des opérations semblables. Reste le stock d'or américain, qui vaut au prix du marché libre 25 milliards de dollars environ. Mais, il est acquis que les Etats-Unis ne prendront pas l'initiative de vendre seuls, s'ils ne sont pas suivis par leurs partenaires.

En attendant, la presse américaine non spécialisée continue pratiquement d'ignorer les problèmes du dollar pour se concentrer sur le coût de la vie, aux Etats-Unis. La chute de la devise américaine est toujours décrite d'Europe, comme si cela ne touchait pas directement les Etats-Unis, et pratiquement jamais accompagnée de commentaires américains.

Seuls les chroniqueurs financiers des grands journaux de la Côte-Est se bornent, de temps à autre, à constater l'atmosphère de «panique» qui règne en Europe pour se demander «jusqu'où cela peut-il aller?»

Les 23 membres d'un complot ont été passés par les armes en Irak

Une première information publiée samedi matin par le journal libanais «Al Bayrak» de Beyrouth avait fait état de l'exécution à Bagdad de M. Kazzar, directeur de la sûreté générale irakienne, considéré comme le principal artisan de la conspiration qui a causé la mort du ministre de la défense, le général Chehab, attiré dans un guet-apens avec le ministre de l'intérieur, blessé, le général Ghaidane et des officiers supérieurs. Le complot, selon la version officielle, devait déboucher sur le renversement du président Al Bakr, alors en séjour en Pologne et en Bulgarie.

Capturé alors qu'il tentait avec ses complices de se réfugier en Iran M. Kazzar fut traduit devant un tribunal spécial, et condamné à mort ainsi que 22 membres de ses services, exécutés dans le même temps. C'est ce qu'a confirmé Radio-Bagdad, sans préciser le lieu des exécutions.

Le chef kurde Barzani, opposé au parti baas, s'est déclaré satisfait des mesures prises et a apporté son appui au général Al Bakr.

L'ancien chef de la sûreté, qui avait pris une part active à la prise du pouvoir par le parti baas en 1968, avait avoué son entière responsabilité dans l'assassinat du ministre de la défense, reconnaissant en outre, certaines initiatives prises à l'insu du commandement du parti, notamment l'affaire de la tentative d'assassinat de réfugiés politiques irakiens au Caire.

Pour certains observateurs arabes, la tentative de fuite de Kazzar en direction de l'Iran indiquerait que Téhéran n'est pas étranger au complot.

D'AUTRES ENCORE

Un autre journal libanais «An Nahar», a rapporté dimanche l'arrestation de plusieurs dirigeants du parti baas irakien, dont M. Samarraï, membre du conseil de la révolution, 3me en importance dans la hiérarchie du parti. L'organe affirme que c'est au domicile de ce dernier qu'il se dirigeait aussi vers la frontière irakienne que l'ancien chef de la sûreté avait convoqué, avant son arrestation, les principaux dirigeants du parti. Selon le journal, les arrestations se poursuivent.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

L'état de santé de Franco

MADRID (Reuter). — De source autorisée espagnole on a démenti les informations selon lesquelles le général Franco aurait eu une crise cardiaque dans la journée de samedi.

Un capitaine de la garde du palais du Pardo, résidence du chef de l'Etat espagnol dans la banlieue de Madrid, a assuré que le général était en parfaite santé et qu'il avait joué au golf sur le terrain du palais jusque tard dans la soirée.

Pour «Apollo-Soyouz»

MOSCOU (AP). — Une délégation de responsables soviétiques de la recherche spatiale, dont dix cosmonautes, est partie pour les Etats-Unis afin de poursuivre les préparatifs de la mission combinée Apollo-Soyouz.

Réfugiés en Suède

STOCKHOLM (DPA). — 36 des 250 à 300 ouvriers soviétiques affectés à l'installation d'une conduite de gaz naturel allant de la frontière soviétique au sud et au centre de la Finlande se sont réfugiés en Suède, indique le journal «Arbetet» de Malmö.

Il s'agirait d'Estoniens, de Lettoniens et de Lituaniens, ouvriers spécialisés qui se sont laissés tenter par un salaire trois fois supérieur à celui qu'ils touchaient en URSS.

Une bombe artisanale à Lyon - Perrache

LYON (AP). — Un employé de la S.N.C.F. a découvert dimanche matin un objet suspect posé sur le quai N° 2 côté sud, en gare de Perrache. L'objet avait l'apparence d'une boule, de la grosseur d'une boule de pétanque.

Immédiatement alertés, les services de police devaient transporter l'engin au commissariat spécial de la gare où un démineur de la protection civile se rendait aussitôt.

Ce spécialiste devait découvrir à l'intérieur de la boule, une poudre explosive noire ainsi qu'un petit détonateur. Selon ses premières conclusions, si cet engin, de fabrication artisanale, avait explosé, il aurait eu approximativement la force d'une grenade offensive.

Nouvelle voie dans le massif du Mont-Blanc

CHAMONIX (AFP). — En compagnie du guide italien Bertone, le guide français René Desmaison vient d'ouvrir une voie nouvelle dans la face ouest de l'aiguille noire de Peuteury, dans le massif du Mont-Blanc, cette nouvelle voie passe entre la voie Ratti et la voie que Desmaison avait ouverte en 1957 avec Jean Couzy.

Partis mardi à 7 heures, les deux guides sont arrivés au sommet jeudi à 14 heures, après avoir utilisé 150 pitons et installé deux bivouacs sur harnais en pleine paroi. Cette voie peut être classée dans le sixième degré supérieur.

Mobutu et la Suisse

KINSHASA (AFP). — Questionné par des journalistes suisses en visite au Zaïre sur la position qu'il adopterait si le gouvernement helvétique refusait d'extraire M. Lomé, son ancien ministre des affaires étrangères poursuivi pour détournement de deniers publics, le président Mobutu a répondu avec ironie: «C'est dire que si quelqu'un vole l'argent ici, il se réfugiera en Suisse.» (1)

PROCHE-ORIENT

Bourguiba - Golda Meir: improbable

JÉRUSALEM (AP). — Un échange de propos acerbes entre les deux pays semblait avoir effacé dimanche la perspective d'une rencontre entre le président Bourguiba de Tunisie et les dirigeants d'Israël.

Chaque camp affirme que l'autre fait obstacle à une réelle réunion qui serait le premier entretien de paix officiel entre arabes et Israéliens depuis 25 ans.

AMÉRIQUE

Mort du constructeur de Brasilia

BELO HORIZONTE (Brésil) (Reuter). — Israël Pinheiro, connu comme le constructeur de Brasilia, est décédé à Belo Horizonte d'une crise cardiaque. Il était âgé de 77 ans.

Fr. 1.65 par mois seulement

...pour avoir ses valeurs en lieu sûr ce n'est vraiment pas cher, et c'est si pratique.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Rue de l'Hôpital 5 - Tél. 25.63.41